



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



BUGEYSUD
Communauté de communes





EDITO

L'année 2020 aura été une année singulière à bien des égards.

2020 restera tout d'abord comme l'année d'une crise sanitaire, économique et sociale exceptionnelle, et de confinements inédits.

2020 est ensuite l'année du renouvellement des conseils municipaux et du conseil communautaire.



Installé seulement en juillet, le nouvel exécutif communautaire a souhaité poser les bases d'une nouvelle gouvernance centrée sur les besoins des communes, et sur une association renforcée des élus municipaux aux instances de réflexion et de décision de notre intercommunalité.

L'élaboration d'un projet de territoire, véritable feuille de route pour les années à venir, a été initié, et il sera finalisé en 2021.

Vous avez entre les mains le rapport d'activité 2020 de la communauté de communes Bugey-Sud qui met en lumière le travail accompli par tous les élus et les agents au cours de cette année.

Le contexte sanitaire a eu un impact non négligeable sur le fonctionnement des services communautaires.

Je tiens à remercier les agents de la communauté de communes pour leur engagement et leur capacité d'adaptation pendant cette période de crise.

Ils ont tous poursuivi leur activité, soit en présentiel soit en télétravail, et ont contribué à rendre un service public de qualité aux habitants et aux acteurs économiques du territoire, malgré toutes les difficultés rencontrées.

Je remercie également tous les élus du territoire, qu'ils soient encore en fonction ou non, pour leur action au service de Bugey-Sud au cours de cette année exceptionnelle.

Je vous souhaite une excellente lecture.

La Présidente,
Pauline GODET
Maire de Valromey-sur-Séran

Directrice de publication : Pauline GODET.

Conception graphique et rédaction :
Service communication CCBS - Résonance Publique.

Crédits photo : CCBS, Adobe Stock, Pixabay, Agence Argo, Laurent Madelon, Philippe Meunier Saint-Thomas. TV, Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier, .G Architecture, Studio Mise en Scène, Frédéric Scali, A.S.O.

SOMMAIRE

1. La vie institutionnelle3

Conseil communautaire.....	4
Commissions intercommunales.....	6

2. Les fonctions supports7

Administration générale et communication.....	8
Ressources humaines.....	10
Finances.....	14
Commande publique.....	24

3. Le pôle développement25

Développement économique.....	26
Tourisme.....	33
Culture et patrimoine.....	37
Population, qualité de vie, citoyenneté et mobilités ..	39
Aménagement de l'espace et planification.....	44

4. Le pôle environnement.....49

TRIMAX.....	50
SPANC.....	50
Eau et assainissement.....	51
GEMAPI.....	52

5. Le pôle technique55

Bâtiments.....	56
Voirie.....	58
Systèmes d'information et numérique.....	60

6. Annexes61

Annexe 1 / Délibérations 2020	62
Annexe 2 / Marchés publics conclus en 2020	70
Annexe 3 / Rapport d'activité 2020 de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier	73
Annexe 4 / Analyse des territoires touristiques de l'Ain	120
Annexe 5 / Rapport d'activité 2020 TAD	123
Annexe 6 / Rapport d'activité 2020 TRIMAX	137
Annexe 7 / Rapport d'activité 2020 SPANC	156
Glossaire.....	171



1. LA VIE INSTITUTIONNELLE



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

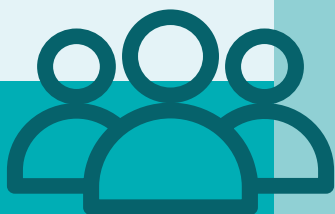
De janvier à
juillet 2020



43 communes

9 vice-présidents

80 délégués
communautaires



Le bureau exécutif

René VUILLEROD

Président

Pierre BERTHET

1^{er} VP en charge de la mutualisation

Mireille CHARMONT-MUNET

**2^{ème} VP en charge des finances et
ressources humaines**

Pierre ROUX

**3^{ème} VP en charge du
développement économique**

Francine MARTINAT

**4^{ème} VP en charge du cadre de vie
(élue le 31/01/2019)**

Alain SAUREL

**5^{ème} VP en charge de l'économie
touristique, culture et patrimoine**

Marcel ABRY,

6^{ème} VP en charge de la voirie

Xavier VINCENT

**7^{ème} VP en charge de
l'environnement**

Alain PHILIPPE

8^{ème} VP en charge des bâtiments

Pauline GODET

**9^{ème} VP en charge de l'eau et
l'assainissement**

AMBLÉON

BIONDA Annie

ANDERT-ET-CONDON

MARTINAT Francine

ARBOYS-EN-BUGEY

RIERA Michel Charles

VUILLEROD René

ARMIX

VUILLLOUD Véronique

ARTEMARE

CHARMONT-MUNET Mireille

DESCHAMPS Roland

ARVIÈRE-EN-VALROMEY

BERTHIER Gérard

GUILLET David

MEURIAU Annie

SERPOL Robert

BELLEY

BELLEMAIN Michelle

BERTHET Jean-Michel

BERTHET Pierre

CAMINET Régine

DESCHAMPS Marie-Hélène

FOGNINI Jean-Marc

GUERIN Cyrille

HEDON Jean-Yves

LAHUERTA Dimitri

RODRIGUEZ Philippe

ROUX Pierre

SCHREIBER Sylvie

SILLAUME Dominique

THEVENOT Nadine

TRAINI Rino

TREILLÉ Odile

VICTOR Joëlle

BÉON

LE CERF Céline

BRÉGNIER-CORDON

PERTICOZ Bernard

BRENS

GENS Marcel

LACHIZE Sandrine

CEYZÉRIEU

REUTER Bernard

CHAMPAGNE-EN-VALROMEY

JUILLET Claude

CHAZEY-BONS

BONNARD Didier

PHILIPPE Alain

CHEIGNIEU-LA-BALME

BUET Marc

COLOMIEU

CUEILLE Gérald

CONTREVOZ

SAUREL Alain

CONZIEU

JANET Guy

CRESSIN-ROCHEFORT

PETIT Thierry

CULOZ

ABRY Marcel

ANDRE-MASSE Franck

BERARDI Christophe

FELCI Claude

LONGE Anne-Laure

CUZIEU

RAMON Michel

FLAXIEU

BAL Serge

GROSLÉE-SAINT-BENOIT

AURELE Marthe

PLANTIN Guy

HAUT-VALROMEY

ANCIAN Bernard

GIRAUD GUIGUES Bernard

PERRET Bernard

ROCHE Jean

IZIEU

MARTIN-BARBAZ Denis

LA BURBANCHE

MARIÉ Patrick

LAVOURS

CASANOVAS Chantal

MAGNIEU

GAMBERINI Paul

TURELLO René

MARIGNIEU

PUTHOD Bernard

MASSIGNIEU-DE-RIVES

QUINARD Julien

MURS-ET-GÉLIGNIEUX

JACOB Yves

PARVES-ET-NATTAGES

BIJOT Jean-François

COMET Claude

PEYRIEU

GIREL Jean

POLLIEU

JACQUIER Laurent

PRÉMEYZEL

ROPELE Jean-Pierre

ROSSILLON

BOUVIER Georges

RUFFIEU

BROUSSART Pierre

ST-GERMAIN-LES-PAROISSES

CASTIN Régis

ST-MARTIN-DE-BAVEL

VINCENT Xavier

TALISSIEU

DUCRUET Jean-François

VALROMEY-SUR-SÉRAN

BOLON André

CHARVET Marc

GODET Pauline

LAPIETRA Danièle

VIRIEU-LE-GRAND

GERIN Georges

MASNADA Liliane

VIRIGNIN

BLANC Jean-Paul

VONGNES

GUILLON Pascale

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

A partir de juillet 2020

AMBLÉON

BIONDA Annie

ANDERT-ET-CONDON

MARTINAT Francine

ARBOYS-EN-BUGEY

RIERA Michel Charles

ARMIX

VUILLOUD Véronique

ARTEMARE

MASSE Emmanuel

ROUX Isabelle

ARVIÈRE-EN-VALROMEY

MEURIAU Annie

BELLEY

BOUTTEMY Anaïs

BERTHET Jean-Michel

CHEVAT Jacques

CLUZEL Annie

DA COSTA Angelica

DELPON Annie

DESCHAMPS Marie-Hélène

EL AZOUZI Sophie

GONDARD Olivier

HEDON Jean-Yves

LAHUERTA Dimitri

PONCY Daniel

RIOU Claudie

RODRIGUEZ Philippe

ROUX Pierre

SCHREIBER Sylvie

BÉON

LE CERF Céline

BRÉGNIER-CORDON

VERGAIN Thierry

BRENS

FRATI Francis

LAGRANGE VAN GELE Nadine

CEYZÉRIEU

KELLER Myriam

CHAMPAGNE-EN-VALROMEY

JUILLET Claude

CHAZEY-BONS

NARDIN Philippe

CHEIGNIEU-LA-BALME

BUET Marc

COLOMIEU

CUEILLE Géraud

CONTREVOZ

BALASTRIER Jean-Daniel

CONZIEU

JANET Guy

CRESSIN-ROCHEFORT

CHIFFE Frédéric

CULOZ

ANDRE-MASSE Franck

FELCI Claude

GUILLAND Marc

PETITE Anne-Laure

RAVIER Danielle

CUZIEU

MARCHAND Stéphanie

FLAXIEU

BAL Serge

GROSLÉE-SAINT-BENOIT

KJAN Marie Odile

SOUDAN Henri

HAUT-VALROMEY

ANCIAN Bernard



IZIEU

MARTIN-BARBAZ Denis

LA BURBANCHE

MARIÉ Patrick

LAVOURS

CASANOVAS Chantal

MAGNIEU

GUITTET Thierry

MARIGNIEU

DEMANGE Pascal

MASSIGNIEU-DE-RIVES

VINETTE Didier

MURS-ET-GÉLIGNIEUX

VALLIN Pierre

PARVES-ET-NATTAGES

COMET Claude

PEYRIEU

COCHONAT Pierre

POLLIEU

BRUN Jean-Philippe

PRÉMEYZEL

ROPELE Jean-Pierre

ROSSILLON

BOUVIER Georges

RUFFIEU

BROUSSART Pierre

ST-GERMAIN-LES-PAROISSES

CASTIN Régis

ST-MARTIN-DE-BAVEL

VINCENT Xavier

TALISSIEU

DEGUISNE Sabrina

VALROMEY-SUR-SÉRAN

BOLON André

GODET Pauline

VIRIEU-LE-GRAND

BOUSCAUD Alexandre

VIRIGNIN

BANDET Marcel

VONGNES

GUILLON Pascale



43 communes

10 vice-présidents

66 délégués
communautaires

Le bureau exécutif

Pauline GODET

Présidente

Régis CASTIN

1^{er} VP en charge du tourisme, du patrimoine, de l'urbanisme, de la planification, et de la communication

Franck ANDRE-MASSE

2^{ème} VP en charge du projet de territoire, de l'urbanisme, de la planification, et de la communication

Pierre ROUX

3^{ème} VP en charge des finances

Myriam KELLER

4^{ème} VP du développement économique

Philippe NARDIN

5^{ème} VP en charge de la coordination et la mutualisation avec les communes, et la concertation avec les citoyens

Michel Charles RIERA

6^{ème} VP en charge du PCAET, de la gestion et de la valorisation des déchets

Jean-Michel BERTHET

7^{ème} VP en charge des bâtiments et de la voirie

Pierre COCHONAT

8^{ème} VP en charge des cycles de l'eau

Francine MARTINAT

9^{ème} VP en charge de la mobilité, des politiques de la ville et de l'habitat, et des gens du voyage

Sylvie SCHREIBER

10^{ème} VP en charge du projet de santé territorial et des solidarités

LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

De janvier à
septembre 2020



Tourisme, patrimoine,
culture



Population, qualité de
vie, citoyenneté



Aménagement de
l'espace



Finances
Ressources humaines



Développement
économique



Environnement



Bâtiments



Voirie

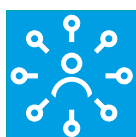


Prospective
Mutualisation

À partir de
septembre 2020



Tourisme, patrimoine,
culture, sport



Projet
de territoire



Urbanisme
Planification



Finances
Ressources humaines



Développement
économique



Plan Climat Air Énergie
Territorial (PCAET)



Bâtiments



Voirie



Gestion et valorisation
des déchets



Cycles
de l'eau

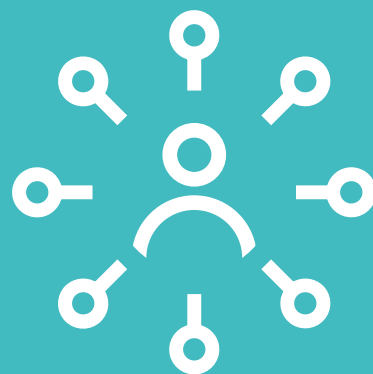


Mobilité,
politiques de la ville et
de l'habitat, gens du
voyage

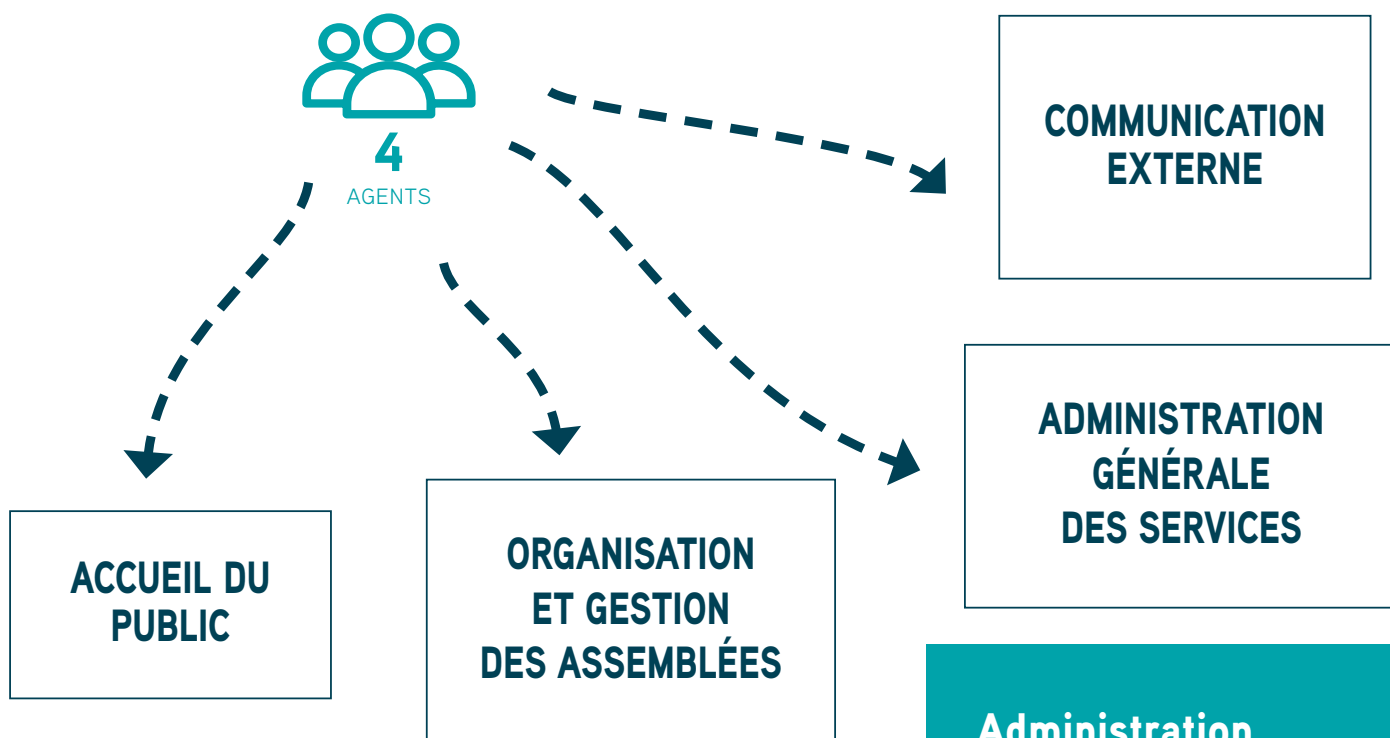


Projet de santé
territorial et solidarités

2. LES FONCTIONS SUPPORTS



ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET COMMUNICATION



8

CONSEILS
COMMUNAUTAIRES



182

DÉLIBÉRATIONS
Liste en annexe 1



1

CONFÉRENCE DES
MAIRES



29

BUREAUX
EXÉCUTIFS



304

DÉCISIONS DU BUREAU
ET DU PRÉSIDENT

Administration générale / Les faits marquants de 2020...

- Mise en oeuvre des mesures juridiques et sanitaires découlant de l'état d'urgence
- Extention de délégation au bureau exécutif à partir de septembre
- Mise en oeuvre d'une logistique interne pour permettre aux agents et aux élus de télétravailler
- Dématérialisation de la procédure de convocation aux conseils communautaires
- Installation d'un nouvel exécutif communautaire et d'une nouvelle assemblée délibérante suite aux élections municipales
- Organisation d'une conférence des Maires

Communication

Les faits marquants de 2020...

- Réalisation d'un guide d'accueil pour les nouveaux élus communautaires
- Réalisation des trombinoscopes élus et agents
- Réalisation d'un guide de présentation de la CCBS à destination des communes
- Réalisation d'un audit de communiacion externe
- Elaboration d'une nouvelle charte graphique
- Création d'un magazine communautaire pour mieux informer la population



LES RESSOURCES HUMAINES

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Depuis plusieurs années, la fonction RH est en constante évolution et doit faire face à un environnement juridique de plus en plus contraignant alors même que les services de l'intercommunalité continuent de se renforcer. Pour la seule année 2020, 40 décrets sont venus modifier ou compléter des dispositions actuelles ou en ont créé de nouvelles. A cela doivent également s'ajouter tous les textes parus en lien avec la Covid. Pour accompagner la montée en puissance des compétences et des services de l'intercommunalité et le surcroît de travail induit par cet environnement de plus en plus complexe, le service RH a été renforcé par la fin d'une mise à disposition de personnel à des organismes extérieurs (17h30 / semaine).

En mars 2020, le gouvernement annonce un confinement national pour donner suite à l'émergence d'un virus baptisé Covid-19. Ce premier confinement durera jusqu'au 11 mai. Il sera suivi en octobre d'un second temps de confinement. Pour autant, très rapidement, dans un contexte réglementaire obscur, un plan de continuité (PCA) visant toutes les activités, a été préparé et adopté en CT/CHSCT. En réponse à la crise sanitaire, le télétravail a été rapidement la règle pour la majeure partie des agents et chargés de mission. L'accueil téléphonique était géré par transfert. Les agents, pour la plupart équipés en ordinateurs portables, ont pu, grâce à la mobilisation du responsable informatique, se connecter à distance au serveur et poursuivre leurs missions. Pour faciliter les temps de réunions à distance, la CCBS s'est équipée de licences de visio-conférence et de matériel ad hoc. La CCBS a équipé tous ses agents de protection.



61

AGENTS

AU 31 DÉCEMBRE 2020



46

FONCTIONNAIRES

11

CONTRACTUELS PERMANENTS

4

CONTRACTUELS NON PERMANENTS

Evolution professionnelle des agents en 2020

PROMOTION INTERNE AU CHOIX 2

AVANCEMENTS DE GRADE 4

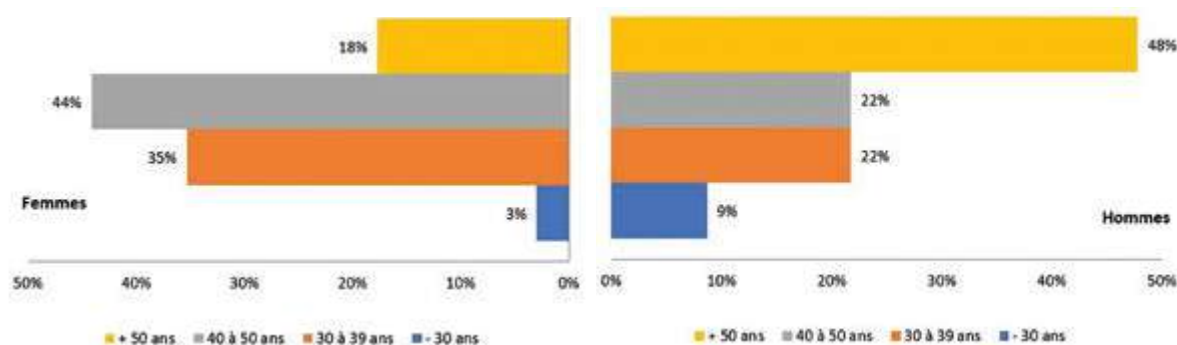
MOUVEMENTS 2020

4 arrivées d'agents permanents

3 départs

7 stagiaires titularisés

Pyramide des âges



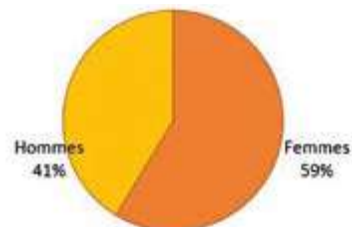
	Femmes	%	Hommes	%
+ 50 ans	6	18%	11	48%
40 à 50 ans	15	44%	5	22%
30 à 39 ans	12	35%	5	22%
- 30 ans	1	3%	2	9%
Total	34	100%	23	100%

Part des femmes et des hommes par filière

TITULAIRES

	Femmes	Hommes	Total
filière administrative	19	7	26
filière technique	3	8	11
filière animation	2	2	4
filière culturelle	2	0	2
filière sociale	0	0	0
filière médico-sociale	0	0	0
filière médico-technique	0	0	0
filière sportive	1	2	3
filière police municipale	0	0	0
filière incendie secours	0	0	0
TOTAL	27	19	46

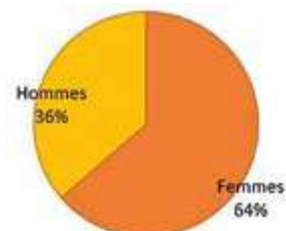
RÉPARTITION FEMMES-HOMMES DES EFFECTIFS (TITULAIRES)



NON TITULAIRES EMPLOIS PERMANENTS

	Femmes	Hommes	Total
filière administrative	4	1	5
filière technique	2	3	5
filière animation	1	0	1
filière culturelle	0	0	0
filière sociale	0	0	0
filière médico-sociale	0	0	0
filière médico-technique	0	0	0
filière sportive	0	0	0
filière police municipale	0	0	0
filière incendie secours	0	0	0
TOTAL	7	4	11

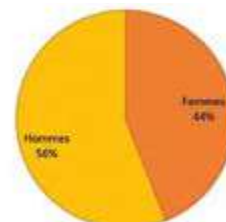
RÉPARTITION FEMMES-HOMMES DES EFFECTIFS (NON TITULAIRES)



RÉPARTITION FEMMES-HOMMES DANS CERTAINS CADRES D'EMPLOIS

	Femmes	Hommes	Total
cadres A filière administrative	8	7	15
cadres A filière technique	3	7	10
cadres A filière culturelle	0	0	0
cadres A filière sociale	0	0	0
cadres A filière sportive	0	0	0
cadres A filière police	0	0	0
cadres A filière médico-technique	0	0	0
Total	11	14	25

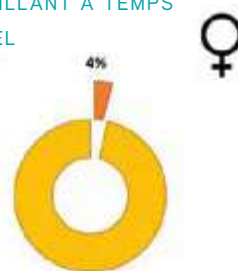
RÉPARTITION FEMMES-HOMMES CADRE A - TOUTES FILIÈRES



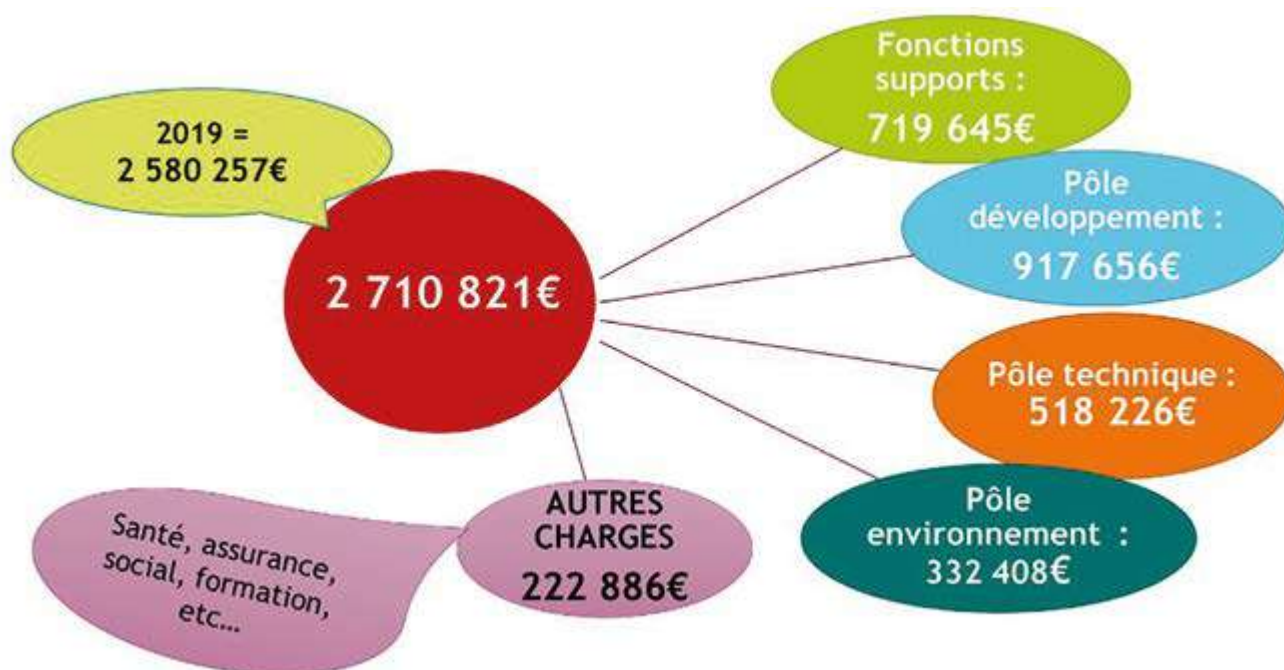
RÉPARTITION FEMMES-HOMMES SUR LE TEMPS PARTIEL

Catégorie		Femmes	Hommes
Catégorie A	Temps partiel	0	0
	Temps complet	10	14
	Total	10	14
Catégorie B	Temps partiel	1	0
	Temps complet	7	2
	Total	8	2
Catégorie C	Temps partiel	0	0
	Temps complet	9	5
	Total	9	5
Total toutes catégories	Temps partiel	1	0
	Temps complet	26	21
	Total	27	21

PART DES FEMMES TRAVAILLANT À TEMPS PARTIEL



Masse salariale par pôle



RÉMUNÉRATION MOYENNE PAR ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN RÉMUNÉRÉ DES AGENTS PERMANENTS

	CATÉGORIE A		CATÉGORIE B		CATÉGORIE C	
	TITULAIRE	CONTRACTUEL	TITULAIRE	CONTRACTUEL	TITULAIRE	CONTRACTUEL
Administrative	46 913 €	30 475 €	34 675 €	S	26 156 €	S
Technique	47 665 €	31 903 €	0 €		25 052 €	
Culturelle			S			
Sportive			38 301 €		S	
Médico-sociale						
Police						
Incendie						
Animation			S	S	25 902 €	
Toutes filières	47 148 €	31 268 €	33 917 €	24 854 €	26 144 €	S

S : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR

PART DU RÉGIME INDEMNITAIRE SUR LES RÉMUNÉRATIONS PAR CATÉGORIE ET PAR STATUT

	CATÉGORIE A	CATÉGORIE B	CATÉGORIE C
Fonctionnaires	27,19%	19,58%	20,06%
Contractuels sur emplois permanents	16,81%	0%	16,74%

Les absences



10.6

MOYENNE DE JOURS
D'ABSENCE POUR TOUT
MOTIF MÉDICAL PAR
FONCTIONNAIRE

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme "compressible" (maladies ordinaires et accidents de travail)	489	61	550	61
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	489	61	550	61
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	489	181	670	61
	46 fonctionnaires	11 contractuels permanent	57	4

16.4

MOYENNE DE JOURS
D'ABSENCE POUR TOUT
MOTIF MÉDICAL PAR
AGENT CONTRACTUEL
PERMANENT

Les formations

AGENTS PERMANENTS AYANT SUIVI AU MOINS UN JOUR DE FORMATION

	CONTRACTUELS	PERMANENTS	TOTAUX	NBRE AGENTS DE LA CATEGORIE
CATEGORIE A	6	15	21	25
CATEGORIE B	1	5	6	10
CATEGORIE C	1	11	12	22
TOTAUX	8	31	39	57

FORMATION	COÛT
Cotisation CNFPT sur salaires	11 147,08 €
Autres formations	26 030,50 €
Formation Système info gestion financière	5 850,00 €
Formation Système info gestion RH	8 100,00 €
Formation gamification	600,00 €
Formation recyclage habilitation électrique	220,00 €
Formation aux fonctions de leadership et de médiation relationnelle dans le domaine professionnel	1 400,00 €
Formation CODIR projet organisation interne	4 050,00 €
Formation administrateur (logiciel piscine)	1 500,00 €
Coaching à distance direction	1 080,00 €
Formation agent du SPANC	40,00 €
Formation "Rencontres nationales du marketing et de l'identité des territoires"	540,00 €
Formation logiciels SIG	2 650,50 €
Frais déplacements	4 342,95 €
TOTAL	41 520,53 €

LES FINANCES

FONCTIONNEMENT > LES DÉPENSES

Atténuations de produits

6 434 112 €

DONT 6 147 667 € : attribution compensation
247 725 € : FPIC

Charges à caractère général

3 005 621 €

DONT 852 455 € : remboursement voirie
661 869 € : entretien voirie

Charges de personnel, frais assimilés

2 710 822 €

Autres charges de gestion courante

1 823 478 €

DONT 1 259 000 € : subventions aux budgets annexes
321 583 € : subventions aux associations et partenaires privés

Opérations ordre transfert
entre sections

1 115 936 €

Dotations provisions
semi-budgétaires

500 000 €

Charges exceptionnelles 300 878 €

DONT 300 000 € : subventions à l'Office de Tourisme

Charges
financières

20 430 €



15.9 M€

TOTAL DÉPENSES
FONCTIONNEMENT
BUDGET PRINCIPAL



16.4 M€

TOTAL RECETTES
FONCTIONNEMENT
BUDGET PRINCIPAL

Autres produits
de gestion
courante 21 675 €

Opérations ordre
transfert entre
sections 62 136 €

Atténuations
de charges 104 341 €

Produits
exceptionnels 290 632 €

Produits services, domaine
et ventes diverses 727 660 €

Dotations et participations 2 675 835 €

Impôts et taxes 12 488 068 €



LA FISCALITÉ

Les produits

	2018	2019	2020	evolution 2019/2020
TH	1 668 299,00 €	1 717 622,00 €	1 746 080,00 €	1,630
TF	1 684 253,00 €	1 732 810,00 €	1 761 449,00 €	1,626
TFNB	136 880,00 €	140 177,00 €	142 996,00 €	1,971
TAFNB	46 513,00 €	48 333,00 €	48 266,00 €	-0,139
CFE	5 041 599,00 €	5 148 325,00 €	5 205 468,00 €	1,098
CVAE	1 456 639,00 €	1 614 693,00 €	1 744 011,00 €	7,415
IFER	346 856,00 €	358 803,00 €	367 264,00 €	2,304
TASCOM	317 700,00 €	386 206,00 €	372 717,00 €	-3,619
TOTAL	10 698 739,00 €	11 146 969,00 €	11 388 251,00 €	2,12

TH : taxe habitation

TF : taxe foncière

TFNB : taxe foncière non bâtie

CFE : cotisation foncière des entreprises

CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

IFER : imposition forfaitaire des entreprises et réseaux

TASCOM : taxe sur les surfaces commerciales

Les taux

Les taux des impositions n'ont pas évolué depuis 2015 par choix politique.



3.57%

TAXE SUR
LE FONCIER BÂTI



11.97%

TAXE SUR
LE FONCIER NON BÂTI



24.74%

COTISATION FONCIÈRE
DES ENTREPRISES

LES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Libellés	2018	2019	2020
Dotation globale de fonctionnement intercommunalité		203 929,00 €	242 535,00 €
Dotation globale de fonctionnement compensation	1 810 771,00 €	1 769 194,00 €	1 736 848,00 €
Total DGF	1 810 771,00 €	1 973 123,00 €	1 979 383,00 €

COMMENT SONT DÉPENSÉS 100€ EN 2020 ?



19.44 M€

TOTAL DÉPENSES
FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT > LES DÉPENSES

Immobilisations corporelles

2 007 825 €

Opérations patrimoniales

492 572 €

Immobilisations en cours

474 694 €

Subventions d'équipement versées 221 799 €

Immobilisations
incorporelles

121 368 €

Emprunts et dettes
assimilées

69 352 €

Autres immobilisations
financières

67 696 €

Opérations ordre
de transfert

62 136 €

Opérations sous
mandat

18 153 €



3.54 M€

TOTAL DÉPENSES
INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL



€
10.5 M€
 TOTAL RECETTES
 INVESTISSEMENT
 BUDGET PRINCIPAL

**Emprunts et
dettes
assimilées** **480 €**

**Opérations
sous mandat** **132 253 €**

**Autres immobilisations
financières** **404 950 €**

**Opérations
patrimoniales** **492 572 €**

Subventions d'investissement **869 905 €**

**Opérations ordre de
transfert entre sections** **1 115 936 €**

Dotations, fonds divers et réserves **7 479 956 €**



Le budget annexe

20

Actipôle à Virignin

DÉPENSES

- o Fonctionnement : **294 794 €**
- o Investissement : **157 906 €**

RECETTES

- o Fonctionnement : **328 076 €**
- o Investissement : **130 360 €**

ZA Pré du Pont
à Brens

DÉPENSES

- o Fonctionnement : **14 955 €**
- o Investissement : **15 753 €**

RECETTES

- o Fonctionnement : **14 974 €**
- o Investissement : **42 000 €**

ZA en Sauvy à
Virieu-le-Grand

DÉPENSES

- o Fonctionnement : **52 132 €**
- o Investissement : **47 499 €**

RECETTES

- o Fonctionnement : **52 132 €**
- o Investissement : **47 499 €**



ZAC La Picardière à Virignin

DÉPENSES

- o Fonctionnement : **1 422 413 €**
- o Investissement : **1 387 168 €**

RECETTES

- o Fonctionnement : **1 422 413 €**
- o Investissement : **1 387 168 €**



Atelier relais Ousson Nord

DÉPENSES

- o Fonctionnement : **87 763 €**
- o Investissement : **67 472 €**

RECETTES

- o Fonctionnement : **92 253 €**
- o Investissement : **67 236 €**

Orofusion à Groslée
Saint-Benoît

DÉPENSES

- o Fonctionnement : **60 836 €**
- o Investissement : **57 184 €**

RECETTES

- o Fonctionnement : **78 162 €**
- o Investissement : **55 634 €**



Centre aquatique

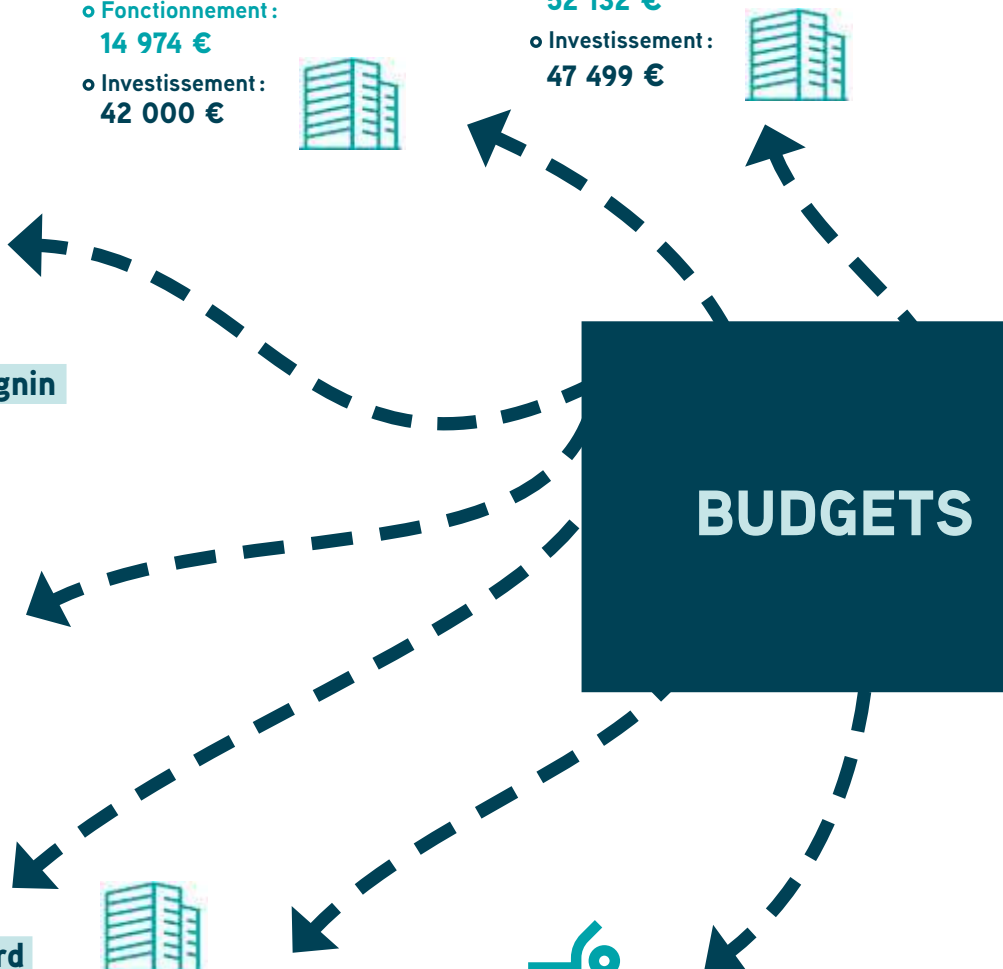
DÉPENSES

- o Fonctionnement : **109 331 €**
- o Investissement : **845 782 €**

RECETTES

- o Fonctionnement : **394 000 €**
- o Investissement : **0 €**

BUDGETS





Urbanisme

DÉPENSES

- o Fonctionnement :
206 127 €
- o Investissement :
3 684 €

RECETTES

- o Fonctionnement :
198 622 €
- o Investissement :
17 242 €



SPANC

DÉPENSES

- o Fonctionnement :
63 040 €
- o Investissement :
49 362 €

RECETTES

- o Fonctionnement :
52 476 €
- o Investissement :
70 633 €



GEMAPI

DÉPENSES

- o Fonctionnement :
614 276 €
- o Investissement :
562 252 €

RECETTES

- o Fonctionnement :
623 109 €
- o Investissement :
674 607 €



Déchets

DÉPENSES

- o Fonctionnement :
3 924 586 €
- o Investissement :
385 532 €

RECETTES

- o Fonctionnement :
3 894 582 €
- o Investissement :
589 007 €



Camping site du lac de Virieu-le-Grand

DÉPENSES

- o Fonctionnement :
40 463 €
- o Investissement :
2 732 €

RECETTES

- o Fonctionnement :
42 186 €
- o Investissement :
5 242 €



Port de plaisance à Virignin

DÉPENSES

- o Fonctionnement :
87 817 €
- o Investissement :
53 840 €

RECETTES

- o Fonctionnement :
140 791 €
- o Investissement :
41 168 €



Maisons médicales

DÉPENSES

- o Fonctionnement :
133 570 €
- o Investissement :
238 713 €

RECETTES

- o Fonctionnement :
159 961 €
- o Investissement :
643 060 €

ANNEXES

La dette

Tous budgets confondus	2018	2019	2020
Encours des emprunts	13 366 970,00 €	12 633 126,00 €	11 897 572,00 €
Remboursement en capital des emprunts	692 656,00 €	733 844,00 €	735 554,00 €
Intérêts des emprunts	230 945,00 €	224 371,00 €	210 166,00 €

€
11.9 M€

ENCOURS DE DETTES FINANCIÈRES
DE LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2020

€
13.5 M€

DETTES
AU 31 DÉCEMBRE 2019

— PONT —
→ €
7.1 M€

DETTE AU TITRE
DU CENTRE AQUATIQUE



5 ans

CAPACITÉ DE
DÉSENDETTEMENT
DE CAF BRUTE
(le plafond national de référence
est de 12 ans)

Le saviez-vous ?

La capacité de désendettement correspond au ratio entre, d'une part, l'endettement financier à moyen et long terme et, d'autre part, la CAF brute dégagée par l'organisme public. Elle est exprimée en nombre d'années et permet de déterminer le nombre d'années de CAF brute nécessaire au remboursement de la totalité des dettes financières à moyen et long terme.

Les principaux agrégats financiers

Principaux agrégats financiers	2018	2019	2020
Capacité autofinancement brute	2 320 135,00 €	2 587 794,00 €	2 469 528,00 €
Capacité autofinancement nette	1 627 479,00 €	1 853 949,00 €	1 733 974,00 €
Fonds de roulement	13 265 702,00 €	12 802 069,00 €	13 450 640,00 €
Besoin en fonds de roulement	- 221 070,00 €	682 804,00 €	833 843,00 €
Trésorerie nette	13 486 772,00 €	12 119 265,00 €	12 616 797,00 €
Dettes financières à long terme	13 376 232,00 €	13 112 436,00 €	12 281 641,00 €
Capacité de désendettement en année de capacité d'autofinancement	5,8 ans	5,1 ans	Sans

Le saviez-vous ?

La détermination de la **capacité d'autofinancement (CAF)** permet de répondre aux questions suivantes : Est-ce que l'excédent dégagé par la section de fonctionnement permet :

- De couvrir le remboursement en capital des emprunts de la collectivité ?
- De dégager une ressource susceptible de financer en partie les autres dépenses d'investissement de la collectivité ?

La CAF brute est égale aux produits réels de fonctionnement (encaissables) – les charges réelles de fonctionnement (décaissables).

La CAF nette est égale à la CAF brute amputée du remboursement en capital de la dette. La CAF nette représente donc l'autofinancement de la collectivité. A partir de la CAF nette, un financement disponible peut être déterminé. Il va déterminer les ressources effectivement disponibles pour le financement des dépenses d'équipement.

CAF nette + autres recettes (dotations, subventions, FCTVA...) hors emprunts = Financement disponible (pour les investissements).



LA COMMANDE PUBLIQUE

Mission de sécurisation et d'optimisation des achats réalisés par la communauté de communes Bugey-Sud, dans le respect des principes de la commande publique : liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats et transparence des procédures.

Le service **commande publique** accompagne les élus et l'ensemble des services de la CCBS, en étant force de proposition, dans la définition des besoins, le choix du mode de procédure approprié et l'analyse des offres.

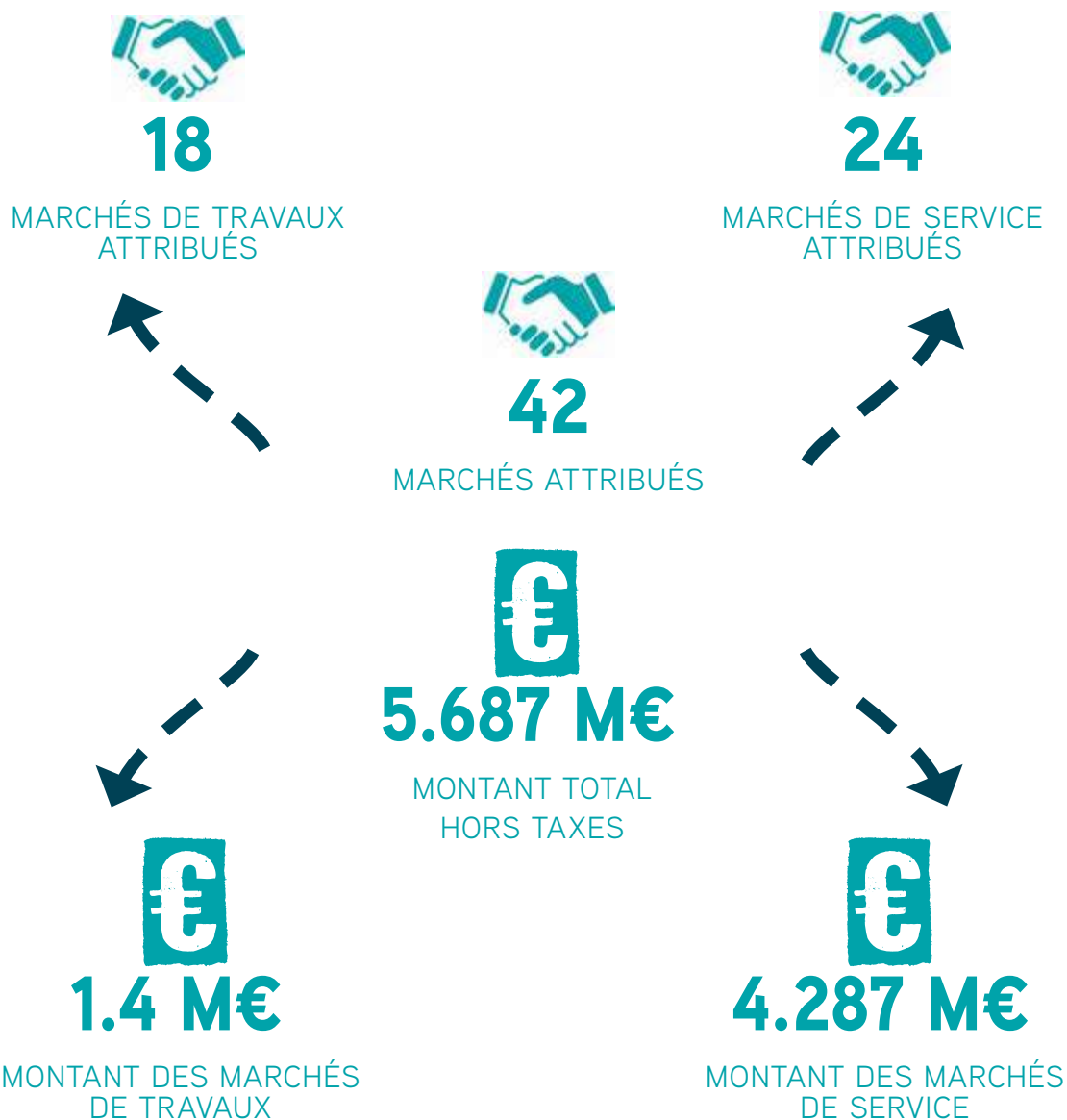
Il s'attache à assurer l'efficacité des achats effectués tant sur le plan des tarifs obtenus que de la qualité des produits et des services ou travaux associés.

Il est le **garant de la sécurité juridique des achats** de la collectivité.

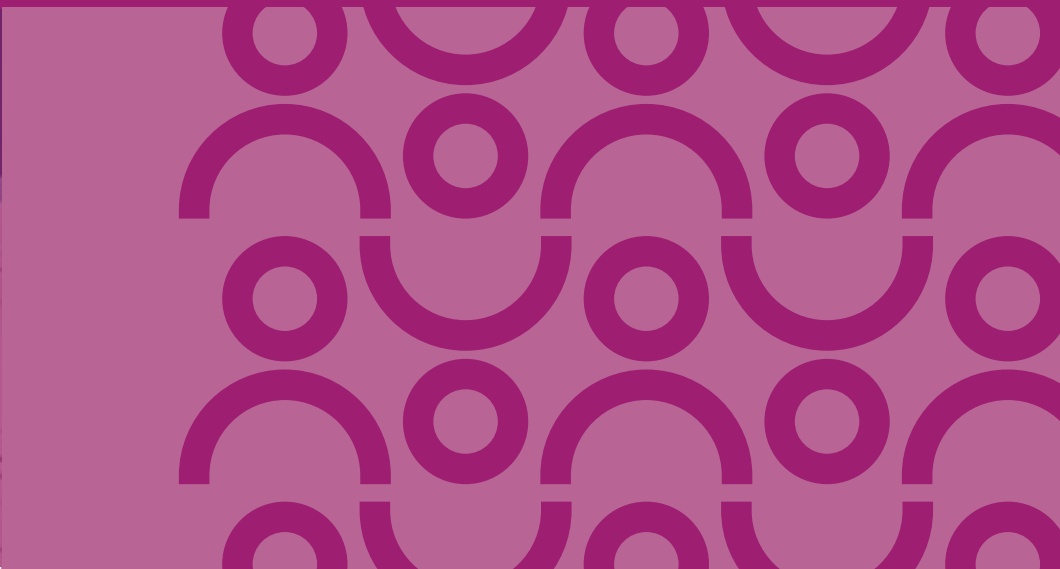
La CCBS utilise la plateforme des acheteurs de l'Ain **marchespublics.ain.fr** pour publier les dossiers de consultation, recevoir les offres des candidats et notifier les marchés aux attributaires.

Liste des marchés publics conclus en 2020 en annexe 2

La commande publique : un véritable levier économique



3. LE PÔLE DÉVELOPPEMENT



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les politiques contractuelles

PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

Suite aux élections municipales de 2020 et au renouvellement de l'assemblée communautaire, le collège public du comité de programmation est composé de 7 nouveaux membres titulaires et 7 suppléants pour la CC Bugey-Sud et 2 titulaires et 2 suppléants pour la CC de la Plaine de l'Ain.

Pierre Roux, vice-président de la CCBS, a succédé à Michel Ramon en tant que président

du comité et Michel Pierrot est désormais vice-président pour le collège privé.

La Région a fixé une période transitoire 2021-2022 qui permettra de répondre au retard du programme 2014-2020 qui n'a effectivement commencé qu'en 2017 pour le GAL Bugey.

La Région procédera en 2021 à une réallocation d'enveloppes financières entre GAL et lancera à l'automne 2021 un appel à projets pour la future programmation Leader 2021-2027.

Le saviez vous ...

Le programme LEADER [Liaison Entre Acteurs du Développement Rural] **2014-2020 est une déclinaison du FEADER** [Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural] **lui-même issu de la PAC** [Politique Agricole Commune]. Il se déploie selon 3 principes majeurs :

- Une gouvernance associant acteurs privés et publics au sein du comité de programmation.
- L'appui à l'émergence de projets pour le développement rural, en lien avec la stratégie globale d'aménagement et le développement économique du territoire.
- L'accompagnement et le financement des projets répondant aux principes de développement durable.



1.9 M€

ENVELOPPE TOTALE

1.445 M€

CRÉDITS ENGAGÉS

453 k€

ENVELOPPE RESTANTE



51

PROJETS

9

PORTEURS DE PROJETS ONT
REÇU LEUR SUBVENTION

Activité et projets soutenus en 2020 ...

2 réunions du comité de sélection / programmation pour cause de crise sanitaire.

5 dossiers retenus (14 en 2019) :

- aménagements cascade de Glandieu par la CC Bugey-Sud,
- soutien à la coopérative d'activités et d'emplois « la Bâtisse » (CAE),
- soutien à la compagnie théâtrale « la Chrysalide en Bugey »,
- développement des itinéraires de randonnée par la CC Bugey-Sud,
- création du parc aquatique « Fun zone » à Cressin-Rochefort.

LE CONTRAT AMBITION RÉGION DE BUGEY-SUD (CAR)

■ Signé fin 2017, l'année 2020 a été la dernière année d'exécution pour ce contrat doté d'une enveloppe financière d'un montant de **1 753 000 €** et deux enveloppes complémentaires, l'une de **764 000 €** pour le soutien des projets d'investissement des communes de moins de 2 000 habitants et l'autre de **100 000 €** pour les bourgs-centres (de 2 000 à 20 000 habitants). Les 6 actions inscrites dans le CAR ont été réalisées ou sont en cours pour un montant de subventions régionales d'environ **1,4 M€** soit un taux de réalisation de 81%.

L'Economie circulaire, Sociale et Solidaire ...

L'ESS est très présente sur le territoire de Bugey-Sud, principalement portée par des associations dans le domaine médico-social, l'insertion par l'activité économique, les services à la personne... **Le secteur représente 1 283 emplois soit 14% de l'emploi total (11,5 % dans l'Ain).**

La CC Bugey-Sud participe à une étude portée par L'AGLCA de l'Ain - Centre ressource pour la vie associative et l'Economie Sociale et Solidaire - pour l'élaboration d'un diagnostic de territoire comme préalable à la mise en place d'un observatoire local.

Ce diagnostic, mis en place au niveau départemental, avec des focus sur 4 intercommunalités (CA3B, CCPA, CCBS, CCDSV) comportera les volets suivants :

- Un panorama de l'ESS sur le territoire (données quantitatives)
- Une analyse dynamique des structures de l'ESS

LE CONTRAT TERRITOIRE D'INDUSTRIE

■ La CCBS est intégrée au Territoire d'industrie nommé « **AIN - Territoires d'industrie : Oyonnax - Bugey-Sud - Plaine de l'Ain - Pays Bellegardien - Pays de Gex** ». Le contrat Territoire d'industrie (2020-2022), réunissant 5 EPCI de l'est du Département, a été **signé le 24 janvier 2020** à Oyonnax.

Il s'agit d'une initiative de l'État relayée par les Régions qui **vise à enrayer la perte d'activités industrielles** en facilitant l'investissement des entreprises dans les territoires, en particulier en milieu rural : innovation, transition écologique, développement des compétences, promotion des métiers de l'industrie, mobilité, réhabilitation des friches industrielles...

Les crédits de l'État et de ses opérateurs (Banque des territoires, Bpifrance, Ademe, Business France, Action Logement, Pôle Emploi) iront en priorité vers les entreprises situées dans les Territoires d'industrie. Le service développement économique accompagne les entreprises locales dans la rédaction des appels à projets issus du plan de relance.

- Une analyse dynamique du territoire
- Accompagner l'émergence et le développement de structures de l'ESS
- Sensibiliser les jeunes à l'Economie Sociale et Solidaire
- Structurer et animer un écosystème favorable à l'ESS sur le territoire de Bugey-Sud.

LE CONTRAT DE RURALITÉ DE BUGEY-SUD

■ Un programme d'investissement sur 3 ans (2018-2020) signé avec l'État et les partenaires : Département de l'Ain, ARS, Caisse des Dépôts, CAF, Pôle Emploi et MSA Ain-Rhône. L'année 2020 a été la dernière année pour ce contrat.

Un rapport d'évaluation a été remis aux services de l'État, disponible sur simple demande auprès du service développement économique de la CCBS.

Entre 2018 et 2020, **20 actions ont été réalisées** par la CCBS (10) et les communes (10) représentant un investissement de **11,2 M€** dont un quart financé par l'État dans le cadre du contrat de ruralité, la Région (1,2 M€), le Département de l'Ain (1,2 M€) et la CAF (878 000 €).

Dans le cadre du plan de relance, l'État invite les EPCI à élaborer leur projet de territoire : état des lieux, enjeux, stratégie de développement territorial et plan d'actions. Ce travail de prospective permettra notamment de préparer un **Contrat de Relance et de Transition Écologique** avec l'État et les partenaires (CRTE). Le CRTE permettra de prioriser et co-financer les projets d'investissements de l'Intercommunalité et des communes sur la période 2021-2026 en fonction des enjeux identifiés, en particulier ceux relevant de la transition écologique et la cohésion sociale.

Bugey-Sud développe l'attractivité et soutient le développement et l'installation d'activité

LE PÔLE ENTREPRENEURIAL, UNE DYNAMIQUE AU SERVICE DU TERRITOIRE



23

BUREAUX



7

ATELIERS



3

SALLES DE RÉUNION



LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

- **3 partenaires économiques sur site** : Initiative Bugey, Bugey Développement, La Batisse « la couveuse »
- **5 partenaires économiques sur RDV** : CCI, Réseau Entreprendre 73, ADIE, BGE, Alec 01

ANIMATION ÉCONOMIQUE

75 réservations par les partenaires et acteurs du développement

18 entreprises présentes pour les tables rondes avec Auvergne Rhône-Alpes Entreprises et l'agence ENE sur les thèmes RH / innovation / numérique, le 14 février 2020

- **100%** des bureaux occupés
- **100%** des ateliers occupés
- **2** entreprises sortantes
- **3** entreprises entrantes
- **3** réunions du comité d'agrément
- **13** entreprises en hébergement
- **18** gérants et co-gérants
- **57** emplois ETP

LES TARIFS APPLIQUÉS

Bureaux : **110 € HT/m²** annuel
Ateliers : **60 € HT/m²** annuel

Décote en pépinière :

-30% année 1 / -15% année 2
+ provision charges + pack services

9 ENTREPRISES INSTALLÉES EN PÉPINIÈRE

- MG Taxi
- Ain Savoie Ingénierie
- Global Business Stratégie
- Chauffage Sanitaire des 3D
- Menuiserie Richard
- Jardain Divers
- Nya Id
- Nau Conseil
- 3MC Développement

BUGEY-SUD , SON RÉGIME D'AIDE

Salon SMILE 2020



ASSOCIATION BUGEY DÉVELOPPEMENT

Salon annuel des métiers
de l'industrie et de
l'entreprise :

Edition 2020 annulée cause
Covid 19 / Subvention
versée au prorata des frais
engagés

**SUBVENTION
HABITUELLE : 15 000 €
SUBVENTION VERSÉE
2020 : 3 052 €**

Salon BUGEY'EXPO 2020



ASSOCIATION UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE BELLEY

Annulation de l'édition 2020
Projet de convention de
partenariat sur 3 ans
(2021-2023) pour soutenir
l'évènement.

**SUBVENTION
HABITUELLE : 15 000 €
SUBVENTION VERSÉE
2020 : 0 €**

Entrepreneuriat



ASSOCIATION INITIATIVE BUGEY

Prêt d'honneur
aux créateurs
d'entreprises

**SUBVENTION
41 500 €**

Entrepreneuriat



COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS «LA BÂTISSE»

Accompagnement des porteurs
de projets sous une forme
coopérative

**SUBVENTION
2 521 €**

BUGEY-SUD, UN ACTEUR ENGAGÉ AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS POUR LES ACCOMPAGNER PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Les aides économiques de la CCBS dans le cadre de l'urgence covid-19

■ **Annulation de loyers pour un montant de 40 691 € pour un total de 29 bénéficiaires :**

- 12 entreprises au pôle entrepreneurial de l'**Actipôle Bugey-Sud** à Virignin,
- 2 entreprises en **ateliers-relais sur la ZA de l'Ousson Nord**,
- 1 entreprise au **port de Virignin**,
- 14 professionnels de santé dans les **Maisons médicales de Virieu-le-Grand et de Culoz**.

■ **Participation au Fonds Région Unie mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

En partenariat avec la Banque des Territoires (Groupe Caisse de Dépôts), les Départements et les EPCI, la Région a créé le Fonds Région Unie afin de soutenir les acteurs économiques touchés par les conséquences de la pandémie de COVID-19, en particulier les petites entreprises.

La CCBS a apporté son concours à hauteur de **135 392 €** (4 € par habitant) et a permis de mobiliser sur notre territoire :

- **une aide d'urgence pour les acteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration :** 37 bénéficiaires pour un montant de **160 173 €** (subvention plafonnée à 5 000 €).
- **une aide d'urgence pour les micro-entreprises, les associations employeuses, les structures de l'économie sociale et solidaire** (avance remboursable jusqu'à 30 000 €) : 15 bénéficiaires d'une avance remboursable pour un montant total de **215 200 €**.

■ **Dotation de 12 000 masques lavables aux entreprises du territoire**, à la sortie du premier confinement au mois de mai 2020, puis début septembre, cofinancés par le Département de l'Ain et la communauté de communes Bugey-Sud.

■ **Un relais et une veille continue auprès des dirigeants d'entreprises**

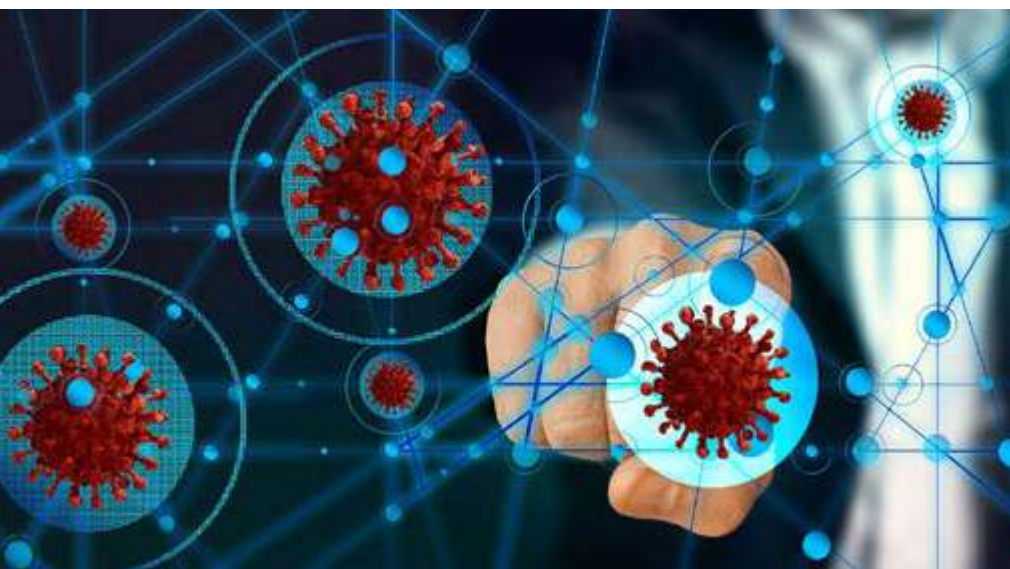
Création d'un guichet unique ...

« Se réinventer et s'organiser pour être au chevet des acteurs économiques aujourd'hui pour demain »

■ **Informations sur les aides mobilisables et sites de références, boîtes à outils**

■ **Garder le lien par visio ou par entretiens téléphoniques avec tableau de suivi**

■ **Une permanence physique pour soutenir les commerçants et artisans : « un guichet unique »** (mis en place en décembre 2020) pour orienter et accompagner les professionnels dans leur recherche d'aides et de montage de leur dossier pendant la pandémie



Bugey Sud soutient les compétences et l'emploi

LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES BUGEY SUD

1^{er} bilan d'activité pour le centre de développement des compétences Bugey-Sud.

Le 23 janvier 2020, un premier bilan d'activités, après un an de fonctionnement a été présenté aux principaux acteurs et à la presse.

La CCBS organise avec Bugey Développement, le suivi du Centre de Développement en réunissant un comité directeur et un comité de pilotage réunissant les acteurs de la formation et de l'emploi.



70

JOURS DE FORMATIONS
D'AUTRES ORGANISMES
DE FORMATIONS AU SEIN
DU CENTRE



26 625

HEURES
DE FORMATION



37

FORMATIONS



243

STAGIAIRES

Charte forestière du massif du Bugey...

En 2020, la CCBS a signé le renouvellement de la convention pour l'animation de la Charte (01 05 2020 au 31 12 2022).

Le territoire de la Charte : Pays de Gex , Haut-Bugey Agglomération, CC Pays Bellegardien, CC Bugey-Sud.

La nouvelle charte se décline autour de 4 axes :

■ **Axe 1 : Forêts ressources de bois : Gérer et mobiliser dans un contexte de changement climatique :** Connaître et suivre l'évolution des forêts du territoire, soutenir les dispositifs d'aide au renouvellement des forêts.

■ **Axe 2 : La valorisation des produits bois et des compétences du territoire :** Maintenir les formations adultes des métiers du bois et favoriser les débouchés des essences locales en construction, favoriser les pistes de valorisation des connexes en bois énergie.

■ **Axe 3 : Forêts multifonctionnelles : lieux d'accueil et de vie, sources d'attraction du territoire :** Maintenir, restaurer et valoriser les zones forestières sensibles (ripisylves, forêts matures...), valoriser les forêts du territoire et leurs rôles auprès des habitants, favoriser les projets d'aménagement pour le tourisme de nature, agir en faveur de la conciliation des usages en forêt.

■ **Axe 4 : Favoriser la cohésion et le développement du territoire :** Organiser des événements favorisant la cohésion intra et inter-territoriale, participer à l'animation et la valorisation du Pôle Bois, être un relais local pour Xylofutur, favoriser son implantation.

4^{ème} promotion «Passeport pour l'industrie»

Une formation sur-mesure pour répondre aux besoins des entreprises, coorganisée par CCBS, AFPMA et Bugey Développement.

Le 25 février 2020, 8 stagiaires de la promotion 2019-2020 ont été diplômés.

Nouveauté : le stage obligatoire de 2 semaines en entreprise.

Du fait de la crise du covid-19, aucune session n'a été lancée fin 2020 mais au vu du succès du dispositif, une nouvelle promotion sera recrutée fin 2021.



Les Zones d'Activités

VILLAGE D'ENTREPRISES AU PARC D'ACTIVITÉ BUGEY-SUD

Janvier 2020 : Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.) pour un promoteur investisseur et réalisation d'une étude du marché immobilier, réalisée par le cabinet FAIRE ICI.

Lauréat : le groupement ELTIA associé à l'agence .G Architecture retenu lors de l'assemblée du 17 décembre 2020.

Le Projet du groupement ELTIA consiste en la réalisation d'un ensemble immobilier d'entreprises d'environ 8 530 m² comprenant la construction de cinq bâtiments d'activités (surface plancher de 5 100 m²) avec des ateliers modulables (sol brut et mezzanine équipée) et la construction de trois bâtiments tertiaires R+2 et R+3 (surface plancher de 3 430 m², open space prêt à l'emploi). Un bâtiment central pourra accueillir un lieu de vie.

CESSIONS FONCIÈRES

■ **ZAC La Picardière Actipôle Bugey-Sud** : Vente à la société AXIS SAS d'un terrain de 11 339 m² environ pour la construction d'un bâtiment de 3 041 m².

■ **ZAC La Picardière Actipôle Bugey-Sud** : Vente à la société CHAUFFAGE SANITAIRE DES 3 D (CS3D) d'un terrain de 1 222 m² environ pour la construction d'un bâtiment de 378 m².

■ **Parc des Fours Béon** : Vente à la société SME (Société Métallurgique d'Epernay) de terrains d'environ 11 hectares pour la réalisation d'un ensemble « photovoltaïque » sur une surface d'environ 4 hectares.

■ **ZA En Sauvy Virieu-le-Grand** : Vente à la société MATHIEU Ebénisterie un terrain de 4 237 m² environ pour la construction d'un bâtiment de 628 m².

BOURSIMMO PRO

Le service développement économique assure une veille sur l'offre et la demande dans un double objectif : avoir une actualité pour proposer une offre d'accueil pour les entrepreneurs et porteurs de projets et les accompagner à s'installer durablement sur le territoire.



64

DEMANDES EN 2020



12

ENTREPRENEURS
INSTALLÉS

**Porte d'entrée
pour les
créateurs,
repreneurs et
entrepreneurs...**

Accompagnement,
recherche de solutions
et orientation vers
les partenaires
économiques, réseautage :
chambres consulaires,
Initiative Bugey, Bugey
Développement, Réseau
Entreprendre Savoie et
réseaux économiques
Auvergne Rhône-Alpes.



LE TOURISME

Soutenir les événementiels sportifs d'envergure

ACCUEIL DE LA 15^{ÈME} ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE LYON-GRAND COLOMBIER /
DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2020



- Bugey-Sud a assuré la coordination technique de l'accueil de cette étape du Tour de France en partenariat étroit avec le Département de l'Ain et la communauté de communes Usses et Rhône.
- L'Office de tourisme Bugey Sud Grand Colombier a piloté les actions de promotion et de communication.

Rapport d'activité de l'Office de Tourisme en annexe 3



Promouvoir la marque Bugey Vélo

La situation sanitaire n'a pas permis la mise en place d'un temps de lancement de la saison Bugey Vélo.



Renouveler la logique d'accueil et d'information touristique

Mise en place de **panneaux de signalétique pour les sites du Grand Colombier et de la Maison d'Izieu sur l'A40 et l'A41** en partenariat avec le Département de l'Ain.

Qualification et entretien des sites touristiques

ESPACE NATUREL SENSIBLE DU MASSIF DU GRAND COLOMBIER

- Mise en place d'une **charte de bonne cohabitation des usages sur le massif du Grand Colombier** en partenariat avec la profession agricole, le Département de l'Ain et la communauté de communes Usse et Rhône.
- Financement des **travaux de réorganisation de l'alpage du Colombier** en partenariat avec le Département de l'Ain (Maîtrise d'ouvrages CC Bugey-Sud et Syndicat d'Alpage du Colombier) : pose de clôtures électriques fixes, création d'une piste de 150 m pour le passage des bovins dans une zone boisée, pose d'une barrière canadienne et création d'un goya.
- Remplacement de la **table d'orientation du sommet du Grand Colombier**.



Signature de la charte le 11/09/2020



VALORISATION DU SITE DE LA CASCADE DE GLANDIEU

- **Amélioration de l'accès** à la cascade et aux commerces avec la création de deux zones de stationnement adaptées avec espace pique-nique : parking sur Groslée Saint-Benoît (48 places) et Brégner-Cordon (49 places).
- Mise en place de **sanitaires mobiles et d'un gardiennage en juillet et août** afin de réguler les incivilités constatées sur site et d'orienter les visiteurs vers les nouvelles zones de stationnement.
- Mise en place d'un **panneau de promotion des sites touristiques de Bugey-Sud** sur le bâtiment de l'ancienne marbrerie.



PORT DE VIRIGNIN

- Remplacement de la **pompe de relevage**.
- Travaux d'**extension des réseaux** en vue du développement du parc d'hébergement touristique Les Lodges de la ViaRhôna.
- **Gestion du port de plaisance** (74 contrats annuels en 2020).
- Mise en place de **sanitaires automatiques, d'une aire de jeux et d'un espace pique-nique**.

SITE DU LAC DE VIRIEU-LE-GRAND



- Renforcement de l'**entretien du site et de la surveillance de la baignade**.
- Mise en place d'un **panneau d'accueil**.
- Conventions pour les **activités de petite restauration et de pêche**.

BASE D'AVIRON DES ECASSAZ

- Reprise de la **toiture du kiosque**.
- Réalisation d'actions de **faucardage des algues**.

MAISON DU MARAIS DE LAVOURS

- **Création d'une ouverture**.
- **Subvention à l'EID** pour la gestion de la Maison.
- Lancement d'une **étude de programmation pour la refonte de la muséographie** de la Maison du Marais.



VIARHÔNA

- Actions d'entretien annuel de la **ViaRhôna** (balayage, barrières, reprise) et des circuits VTT en partenariat avec le Cyclo Belley-Bugey.
- Remplacement de l'**éco-compteur** (Belley).
- Réédition de la **carte de promotion ViaRhôna Lyon-Genève**.
- Démarrage des **travaux de la voie verte** ViaRhôna / Centre-Ville de Belley.
 - **Distance : 2.2 km**
 - **Coût des travaux : 850 000 € HT**
 - **Fin des travaux ; Juin 2021**

ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE
PÉDESTRE

- Finalisation de l'implantation de la **signalétique directionnelle**.
- Réaménagement du **parking de la Grange d'en Bas** sur le Grand Colombier.
- Réalisation de travaux de **sécurisation du circuit de la croix d'Innimond** (pose d'une main courante).
- Poursuite du travail de **conventionnement de passage** avec les propriétaires.
- Réalisation d'**outils promotionnels** (fiches topo...).

Accompagner la création d'activités
et les porteurs de projet

AIDE À L'HÉBERGEMENT

- Soutien à la **rénovation de l'hébergement collectif Chalet Jean Macé** (Haut-Valromey).
- Soutien à la **création d'un gîte de 8 lits** (Valromey-sur-Séran).
- **20 contacts** de porteurs de projet touristiques privés et publics.

Mettre en place des gouvernances
adaptées aux enjeux de
développement touristique

- Participation à la définition de la **stratégie de la moyenne montagne** de l'Ain.
- Partenariat avec Aintourisme pour la promotion et le développement du **label Vignobles et Découvertes**.
- Participation à la **mise en tourisme de la ViaRhôna**, dans le cadre du collectif Lyon-Genève composé des collectivités et offices de tourisme.

LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

Poursuite de l'étude de valorisation des patrimoines de Bugey-Sud

avec la réalisation de :

La phase 1 - Diagnostic

La phase 2 - Étude des outils de protection et de valorisation

Coordination des Journées Européennes du Patrimoine, en collaboration avec l'Office de tourisme :

Plus de **1200** participants

13 communes

- Mise en place d'un jeu à destination des familles « **les chevaliers de l'ordre de Lupa** »
- **Lancement du projet photographique participatif « Le Bugey en 27 poses »** avec le collectif Blick, avec un premier atelier auprès d'un groupe de jeunes du quartier Brillat-Savarin (initiation aux techniques de portrait).



Tombeau Pierre Boisson

Résidence de la compagnie Groupe Nuits

dans le cadre de la convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture signée avec l'Etat, la Région et le Département

- En résidence initialement sur l'année scolaire 2019/2020 **avec le projet S'Elancer dans la nuit**, la majorité des ateliers en direction des publics scolaires a été reportée sur l'année 2021.
- **L'Automne de la danse en octobre 2020 a remplacé le Printemps de la danse** initialement prévu en mars 2020.

- Près de **80 participants** ont pu assister à des conférences dansées autour de la danse contemporaine, à un après-midi d'animations en danse et en famille, et à un atelier de pratique autour de l'acrobatie dans la danse (jauge limitée).



C'est mon patrimoine

porté par la maison d'IZIEU en collaboration avec la politique de la ville

Cofinancement d'un **mini-séjour culturel, artistique et de mémoire** de 5 jours pour une trentaine de jeunes âgés de 12 à 15 ans.

Organisation de deux temps de découverte de la réserve biologique intégrale de la Griffe du diable

avec l'Office National des Forêts, dans le cadre de l'ENS du Grand Colombier





POPULATION, QUALITÉ DE VIE, CITOYENNETÉ & MOBILITÉS

Mobilités

OUVERTURE DU SERVICE
LOCATION DE VAE

■ Partenariat avec ODYNEO

■ Service quasiment à l'équilibre

Dépenses = Recettes

■ Financement de l'investissement

Etat à 75% (FNADT et ADEME)

1 à 3

MOIS DE LOCATIONS

90

BÉNÉFICIAIRES
DIFFÉRENTS

100%

TAUX DE SATISFACTION



35

VÉLOS

25 000

KM PARCOURS



LES FAITS MARQUANTS DE 2020...

■ Lancement de l'élaboration du « Schéma Directeur Mobilités Actives » en octobre 2020 : 600 réponses à l'enquête en ligne dans le cadre du diagnostic.

■ Lancement de la réflexion sur la compétence « Mobilité ».

■ Appui technique à la mise en œuvre d'une animation en faveur du covoiturage (en partenariat avec ALEC01 - Pend' AURA).

■ « Relais Mobilité » : information et communication sur les solutions de mobilité en Bugey-Sud ; Création d'une communauté de covoiturage sur la plateforme régionale Mov'ici ; Challenge de la Mobilité en septembre 2020.

■ Soutien aux dessertes ferroviaires : demande à la Région d'une étude de faisabilité pour l'extension du Léman Express jusqu'en Gare de Culoz (en partenariat avec la Communauté de communes Usses et Rhône).

TRANSPORT À LA DEMANDE

■ Changement de prestataire au 1^{er} mars 2020 : AIT Transports

■ Service fortement impacté par la crise du COVID-19

■ Rapport d'activités d'AIT en annexe 5



135 K€ (-27%)

HT DE DÉPENSES

23 K€ (-40%)

TTC DE RECETTES

250 (-22%)

USAGERS DIFFÉRENTS



51 700 (-35%)

KM PARCOURS

14 170 (-60%)

KM POUR L'ACCUEIL DE JOUR

6 000 (-40%)

TRAJETS

Politique de la ville

LES FAITS MARQUANTS DE 2020...

- Animation des instances du contrat de ville, gestion de l'appel à projets politique de la ville, coordination des projets retenus.

- Présence sociale dans le quartier avec l'intervention quotidienne d'une médiatrice, adaptée et renforcée pendant la période du premier confinement.

- **Activité adaptée pendant les périodes de confinement :** présences sociales, diffusion d'information (visuels « FALC » facile à lire et à comprendre), renfort d'activités pendant l'été (jeux de rôle en partenariat avec l'association C'est qu'1 jeu et l'ADSEA), renfort du lien entre les établissements scolaires et les familles du quartier prioritaire les plus en difficulté.

- Animations du Conseil citoyen :

- **Animation des rencontres** bimensuelles, et de groupes de travail ponctuels (suspendues lors des deux périodes de confinement).

- **Initiation** à l'utilisation du logiciel « Teams » pour les rencontres à distance.
- **Rédaction et signature d'un règlement intérieur** ; démarrage des réflexions pour la création d'une association (accompagnement par la Fédération des centres sociaux).
- **Organisation d'une sortie** découverte du Marais de Lavours.

- **Lancement des travaux d'un local** situé dans le quartier Clos-Morcel de Belley, pour la mise à disposition à des associations répondant aux objectifs du contrat de ville. Réflexion sur le nom « Espace Pluriel » avec la participation du Conseil citoyen.

- Cofinancement par la CCBS des actions « Politique de la ville » sur les enjeux de maîtrise du français et mobilité solidaire.

- **Participation à une fête de quartier** organisée le 24 juillet par un groupe de jeunes accompagnés par le service Prévention de l'ADSEA et au tournoi de foot organisé par l'association France Afrique avec 14 équipes dont 2 féminines le 26 août 2020.

- **Actions culturelles** en lien avec le projet d'Education artistique et culturelle porté par le service « culture - tourisme » :

- **Ateliers de tissage** avec l'association Metis'sage : nombreux reports et annulations en raison du contexte sanitaire. Mobilisation de publics en insertion et en formation en français, puis abandon des ateliers (remboursement de la subvention).
- **Distribution de 50 places** au spectacle « Nos mouvements incessants » le 24 janvier à l'Intégral.
- **3^{ème} édition du séjour « C'est mon patrimoine »** à la Maison d'Izieu, en partenariat avec l'ADSEA, avec 31 jeunes de 12 à 15 ans (Belley, Culoz, Villars-les-Dombes et Bourg-en-Bresse) autour d'ateliers artistiques et d'une restitution retransmise par Facebook.



Cohésion sociale et accès aux droits :

LES FAITS MARQUANTS DE 2020...

- **Engagement pluri annuel pour une présence sociale et de prévention sur le quartier prioritaire, et plus largement sur le territoire :**

- **Service de prévention spécialisée :** Ouverture par l'ADSEA de bureaux au 217 rue du 8 mai 1945 à Belley. 44 suivis individuels de jeunes de 11 à 21 ans. Projets réalisés grâce à un éducateur spécialisé (et un apprenti à partir de septembre 2020) : fête de quartier, temps d'aide aux devoirs à l'été 2020 (post covid), réalisation d'un chantier jeunes, participation à un atelier photo dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Mise en place d'un CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire avec la CAF) au collège Sabine Zlatin, bénéficiant à 20 jeunes.
- **Animations de prévention primaire** auprès des 11-17 ans (renouvellement

du financement de l'action 2019) avec l'organisation de 3 colonies apprenantes (participation de 26 jeunes habitant le quartier prioritaire de Belley) et d'activités sur site (8 jeunes / jour pendant l'été 2020).

- **Financements d'actions relatives à la maîtrise du français** pour lesquelles la CCBS a obtenu une subvention de l'Etat dans le cadre de la politique d'intégration des étrangers primo arrivants :
- **Des permanences mensuelles** pour l'orientation du public en difficultés langagières et la coordination du réseau des acteurs sociaux.
- **Deux sessions de formations « compétences clés et Français Langue Etrangère »** avec 28 bénéficiaires du territoire (11 du quartier prioritaire de Belley) et **une formation « Autonomie au féminin »** (14 participantes) réalisées par Go On.
- **Cofinancement du poste de coordinateur**

des clauses sociales : coordination des marchés clausés dans le cadre de la construction du Centre Hospitalier Bugey-Sud (21 100 heures réalisées) et du Pôle Petite Enfance de Belley (1 104,67 heures).

- **Partenariat avec l'Ireis**, école des métiers de l'intervention sociale, pour la réalisation d'un diagnostic sur l'isolement des jeunes en milieu rural, du 2 mars au 5 juin 2020, troublé par le confinement.
- **Participation aux travaux du Plan départemental de Prévention de la Délinquance** animé par la Préfecture de l'Ain.
- Financement de la **Mission Locale Jeunes**.
- **Partenariat avec le SIAO** pour la mise en œuvre de l'Accord Collectif Logement et l'identification des publics prioritaires.
- **Réflexion sur la création d'un CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination) **et d'une Maison France Services**.
- Participation aux travaux du **Schéma départemental d'accès aux services**.





HABITAT ET LOGEMENT

Création de la plateforme de rénovation énergétique Buguey Sud Renov + animée par l'Alec 01

Participation aux travaux préalables à la création d'un Observatoire de l'Habitat

Financement FSL (Fonds de Solidarité Logement)

Subvention à l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)



SANTÉ ET SOLIDARITÉ

Ouverture de la Maison de Santé de Culoz

Accueil de nouveaux praticiens à Culoz et Virieu-le-Grand

Partenariat avec la CPTS dans le cadre de la crise sanitaire

Réflexion sur la mise en place d'une **cabine de téléconsultation**

Subventions aux associations d'aide à domicile



GENS DU VOYAGE

Réouverture de l'**aire de Brégnier-Cordon** :

4 familles accueillies pour une durée moyenne de 10 mois

Aire de Belley-Billignin :

10 familles accueillies (22 personnes) pour une durée moyenne de 3.5 mois

Grands passages : suivi de l'accueil des voyageurs.

Recherche de terrain pour l'accueil d'une aire de grand passage



ANIMAUX ERRANTS

Réflexion sur la gestion des « chats libres »



TRANSVERSALITÉ

PARTICIPATION À LA DÉMARCHE ORT
(OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE)





L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET LA PLANIFICATION



2 315

ACTES INSTRUITS

+ 13%

PAR RAPPORT AU NOMBRE D'ACTES INSTRUITS EN 2019

L'année 2020 a été marquée par le renouvellement des instances communales et intercommunales. M. Franck ANDRE-MASSE, 2^{ème} vice-président, est en charge

de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace. En termes de gouvernance, les travaux sont préparés par la **commission urbanisme et planification**.

Les missions



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Bugey

Initié en 2014, le SCOT Bugey est entré en vigueur le 4 janvier 2018. Son élaboration a été un défi collectif et le fruit d'une forte implication des élus et d'une concertation en continu avec l'ensemble des partenaires institutionnels, territoires voisins, associations et habitants (pour rappel 200 personnes publiques ont été consultées sur le projet et plus de 50 contributions ont été reçues et analysées dans le cadre de l'enquête publique).

Le périmètre initial était composé de trois intercommunalités :

- La communauté de communes Bugey-Sud,
- La communauté de communes du Valromey,
- La communauté de communes du Plateau d'Hauteville.

Au fur et à mesure des réformes des intercommunalités, ce périmètre a évolué :

- Au 1^{er} janvier 2017 : intégration de la communauté de communes du Valromey à la communauté de communes Bugey-Sud,
- Au 1^{er} janvier 2019 : sortie de la communauté de communes du Plateau d'Hauteville du périmètre du SCOT Bugey du fait de son

Le SCOT ...

Le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) Bugey est un document de planification et d'aménagement dont le rôle est d'organiser l'accueil sur le territoire des activités économiques et commerciales, des logements et des équipements, dans le souci d'un développement qui se veut durable et respectueux de l'environnement, des ressources naturelles et orienté vers la lutte et l'adaptation au changement climatique.

intégration à la communauté d'agglomération du Haut-Bugey (cette dernière disposant de son propre SCOT).

Ces évolutions de périmètre ont impacté la gouvernance :

A compter du 1^{er} janvier 2019, le périmètre du SCOT Bugey devenant identique à celui de la communauté de communes

Bugey-Sud, le syndicat mixte dédié qui portait le SCOT Bugey au début de la démarche était voué à disparaître, l'exercice de cette compétence revenant de plein droit à la CCBS.

La mise en œuvre du SCOT Bugey passe notamment par le travail de concertation mené avec les communes

dans le cadre de l'élaboration de leur propre document d'urbanisme (voir la planification ci-dessous), mais également par l'animation et la participation aux différents réseaux locaux et nationaux en lien avec la planification et l'aménagement de l'espace (SCOT voisins, Fédération nationale des SCOT, inter-SCOT etc.).

La planification

Il est à noter que suite à l'approbation du SCOT Bugey, de nombreuses communes ont lancé une procédure de révision ou d'élaboration de leur document d'urbanisme.

En 2020, plus d'une dizaine de procédures ont été suivies par le service malgré une mise à mal de l'avancement de celles-ci du fait du contexte sanitaire. En conséquence, la commission a ainsi proposé un avis sur deux nouveaux documents d'urbanisme communaux vis-à-vis de la compatibilité avec le SCOT Bugey.

En application des dispositions de la loi ALUR de 2014, le renouvellement des instances communales et intercommunales a remis à l'ordre du jour la question du transfert de compétence concernant les documents d'urbanisme communaux (plan local d'urbanisme, carte communale) vers l'intercommunalité.

Pour rappel, la compétence n'avait pas été transférée en 2017 suite à l'activation de la minorité de blocage par les communes. Courant du 2^{ème} semestre 2020, la réflexion a donc été engagée avec ces dernières, notamment lors de

la Conférence des Maires du 10 octobre 2020. Celles-ci ont conclu majoritairement qu'elles ne souhaitent pas ce transfert de compétence et la minorité de blocage a été de nouveau activée afin que le transfert automatique, initialement prévu au 01/01/2021 puis repoussé du fait du contexte sanitaire au 01/07/2021, n'ait pas lieu.

Malgré cette absence de transfert de compétence, la CCBS continue d'accompagner les communes dans leurs procédures en matière de planification à plusieurs titres :

■ **Dans le cadre du suivi du SCOT Bugey** puisque les plans locaux d'urbanisme et cartes communales doivent être compatibles avec ce dernier (un délai de 3 ans pour cela est par ailleurs prévu par la réglementation)

■ **Dans le cadre de la mission de conseil** plus générale apportée aux communes et en lien avec la mise en œuvre opérationnelle de l'application du droit des sols (ADS).



La planification ...

La planification en matière d'urbanisme consiste à permettre aux autorités publiques de prévoir, d'organiser, d'orienter et de maîtriser le développement urbain de leur territoire par l'élaboration et la mise en œuvre de document d'urbanisme spécifique (plan local d'urbanisme, carte communale).

L'urbanisme stratégique ...

Cette mission consiste à participer et à développer les réflexions transversales à l'échelle de l'intercommunalité, puisque dans tout projet de développement porté par la communauté de communes, la question de l'aménagement de l'espace, de la stratégie foncière ou de la destination des sols se pose à un moment ou à un autre de l'avancement. De ce point de vue, l'urbanisme est donc

un outil au service de la stratégie de développement du territoire. Ainsi, qu'il s'agisse d'élaboration de projet d'envergure multi-thématiques ou de la planification, de la mise en œuvre de projets spécifiques, l'appui du service urbanisme s'adapte aux différents besoins :

- Identifier les freins et opportunités des outils et procédures existants en

matière d'aménagement ou de foncier.

- S'assurer de la cohérence entre les projets communautaires et les dispositions des documents d'urbanisme communaux.
- Echanger sur les projets en amont du dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme, jusqu'à la délivrance de l'autorisation...

L'urbanisme stratégique

Parmi les projets suivis en 2020, il est possible de citer notamment la finalisation de la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Belley pour le projet de centre aquatique communautaire, la participation au développement des implantations économiques, touristiques, sportives sur le territoire de Bugey-Sud (pour l'intercommunalité et/ou les communes), la réflexion sur le diagnostic patrimonial du territoire et le Site Patrimonial Remarquable de Belley, la participation aux travaux dans le cadre du PCAET ou du Schéma directeur des mobilités actives, la réflexion sur l'aire de grand passage des gens du voyage...

Par ailleurs, l'année 2020 a aussi été marquée par la signature le 4 mai 2020 de

l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) de Bugey-Sud par le Préfet de l'Ain, la CCBS et les communes de Artemare, Belley, Bregnier-Cordon, Champagne-en-Valromey, Culoz, Groslée-Saint-Benoit et Virieu-le-Grand.

Créée fin 2018 par la loi ELAN, l'ORT est un outil pour porter et mettre en œuvre un

projet de requalification et de développement de l'attractivité des centres-villes et centre-bourgs. Celle-ci prévoit une stratégie, déclinée en orientations, et un programme d'actions sur 5 ans dans des domaines variés tels que l'habitat et le logement, le commerce et l'artisanat, le patrimoine, les mobilités et le cadre de vie.

ORT : axes stratégiques et orientations



L'ADS ...

Ce service initié en 2007, est le fruit d'une volonté commune de positionner et de maintenir un service local d'instruction et de conseils de proximité pour les administrés et les communes.

Dans les communes dotées d'un document d'urbanisme (carte communale ou PLU) et ayant accepté le transfert de compétence de l'Etat approuvé par délibération du conseil municipal, le Maire délivre au nom de la commune les différentes demandes d'autorisations d'urbanisme. Pour les communes, il peut s'avérer complexe de mener à bien cette mission seule compte-tenu de la technicité importante que cela suppose et de l'enjeu juridique qui en découle. La mutualisation des moyens et des compétences permet ainsi de répondre à ces enjeux dans un souci de sécurisation et d'optimisation.

Le service urbanisme mutualisé répond à cette demande : la communauté de communes Bugey-Sud est compétente pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol sous forme de prestation de services aux communes, hormis celles relevant de la compétence de l'Etat.

De ce fait, contrairement aux précédentes missions exposées, l'ADS possède un fonctionnement propre puisque seules les communes volontaires et adhérentes sont concernées (et non l'ensemble de la CCBS). Le principe de fonctionnement est basé sur une convention entre la communauté de communes et chaque commune adhérente qui fixe les objectifs et les engagements de chacune des parties. Le service est financé par un budget annexe dédié reposant sur les cotisations acquittées par les communes adhérentes.

L'Application du Droit des Sols (ADS)

L'activité du service mutualisé n'a fait que progresser depuis sa mise en place. L'équipe a d'ailleurs été renforcée en 2020 avec l'arrivée d'un nouvel agent, portant à 4 ETP l'effectif du service dédié à l'exercice de cette mission.

Au 1^{er} janvier 2020, 32 communes adhèrent au service, soit la quasi-totalité

des communes concernées par la délivrance des autorisations d'urbanisme par le maire (seule 1 commune instruit les autorisations par ses propres moyens).

A noter : sur les 11 communes de Bugey-Sud non adhérentes, 10 relèvent de la compétence du Préfet pour ce qui concerne l'instruction des autorisations d'urbanisme et ne peuvent donc pas adhérer au service.

L'activité d'instruction 2020

2315 actes instruits en 2020, soit 1137 équivalents/PC

La ventilation par types d'actes reste relativement stable par rapport aux années précédentes, bien que la tendance à la légère progression des certificats d'urbanisme et des déclarations préalables de travaux se confirme. Cette tendance est liée aux évolutions du marché de l'immobilier et à l'équilibre fluctuant entre marché du neuf et marché de l'ancien, tandis que le nombre de certificats d'urbanisme reflète quant à lui la dynamique plus ou moins soutenue selon les communes des transactions immobilières sur le secteur.

Malgré la crise sanitaire et le confinement général en 2020, l'activité du service n'a pas été interrompue, en collaboration



avec les communes et les porteurs de projet. Ainsi, malgré l'impact du contexte sanitaire tant sur la mise en œuvre des travaux que sur les transactions immobilières, la continuité du service public a été assurée. D'ailleurs, **le nombre d'actes instruits continue à augmenter** et connaît par ailleurs une progression très importante sur le 2^{ème} semestre 2020. Cette progression est généralisée sur la grande majorité des communes et se poursuit sur l'année 2021.

Type d'acte	Equivalent /PC	Total 2020	Total en Equivalent /PC 2020	Rappel Total 2019	Rappel Total en Equivalent/PC 2019	Variation 2019 / 2020 EPC
PC	1	330	330	310	310	+ 6,5%
CU a	0,2	1 117	224	815	163	+ 37,5%
CU b	0,4	113	46	136	54	- 15%
DP	0,7	736	516	661	463	+ 11,5%
PA	1,2	13	16	9	11	+ 45,5%
PD	0,8	6	5	7	6	- 17%
Total		2 315	1 137	1938	1007	+ 13 %

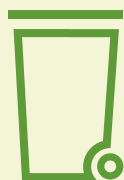
CU a : certificat d'urbanisme informatif
CU b : certificat d'urbanisme opérationnel
DP : déclaration préalable

PA : permis d'aménager
PC : permis de construire
PD : permis de démolir



4. LE PÔLE ENVIRONNEMENT





7 358 tonnes

D'ORDURES
MÉNAGÈRES
COLLECTÉES

soit

211 kg
par habitant par an

100 048

PASSAGES DANS LES
3 DÉCHETTERIES



TRIMAX
GESTION DES DÉCHETS

Rapport d'activité TRIMAX 2020 en annexe 6



SPANC
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Rapport d'activité SPANC 2020 en annexe 7



203

CONTRÔLES
EFFECTUÉS

33.2%

DE CONTRÔLES
CONFORMES

Le saviez-vous ?

Sur le territoire communautaire (43 communes), les modes actuels de gestion des services d'eau et d'assainissement collectif sont très différents d'une commune à l'autre. Certaines communes et/ou syndicats ont choisi de confier entièrement leurs services à des délégataires privés (12 communes en eau potable / 4 en assainissement), d'autres gèrent leurs services en régie publique mais font appel au moins partiellement à des prestataires pour exercer leurs missions (21 communes en eau potable / 15 en assainissement), tandis que les autres collectivités exercent pleinement les compétences avec leurs propres agents communaux (10 communes en eau potable / 21 en assainissement). Pour tenir compte de ces disparités, la mise en place de la régie communautaire sera très progressive. Un lien fort et des mécanismes de coopération devront être maintenus et/ou mis en place avec les communes, même après le transfert.

L'EAU ET ASSAINISSEMENT

Cap sur le 1er janvier 2022

Depuis 2017, la collectivité est engagée dans une démarche d'étude préalable au transfert des compétences eau et assainissement collectif des communes (ou syndicats) vers l'intercommunalité. Ce transfert, rendu obligatoire par la loi NOTRe (2015), trouvera sa concrétisation le 1^{er} janvier 2022, date choisie par le conseil communautaire pour le transfert des deux compétences.

UN TRAVAIL DE PRÉPARATION MENÉ AVEC LES ÉLUS

En 2020, pour préparer ce transfert, les élus du territoire ont été mis à contribution avec la **création d'un groupe de travail communautaire** spécifique au transfert, mis en place après l'installation des nouveaux conseils communautaires et municipaux. Ce groupe de travail est un choix politique pour une meilleure concertation entre les 43 communes de l'intercommunalité, il est constitué d'**une cinquantaine d'élus communaux et/ou communautaires**, qui représentent de manière équilibrée le territoire et ses différents bassins versants hydrologiques. Il a pour mission de bâtir la future régie communautaire des eaux.

UNE EXPLOITATION EN RÉGIE PUBLIQUE

Car en effet, c'est bien un mode d'exploitation en régie publique qui a été **choisi par les élus communautaires en décembre 2020**, et qui sera mis en place à la CCBS le 1^{er} janvier 2022. Ces travaux sont conduits dans le cadre d'une approche intégrée des « Cycles de l'eau » qui permettra de proposer un service de qualité pour livrer l'eau aux usagers, d'entretenir les réseaux à long terme, de préserver la ressource et de lutter contre les pollutions et les effets du dérèglement climatique qui se font déjà sentir dans notre territoire.

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE, UN PASSAGE OBLIGÉ

En parallèle de cette démarche, afin d'améliorer la connaissance du patrimoine et de satisfaire aux obligations réglementaires des collectivités, la CCBS a lancé la **réalisation de schémas directeurs communautaires eau potable et assainissement** en octobre 2020. Le coût moyen de ces études est estimé à 50 000 € HT par commune, qui bénéficient d'une subvention de 70% de la part de l'agence de l'eau et du Département de l'Ain. La durée totale de réalisation est estimée à environ 2 ans et demi, elles permettront d'établir un programme de travaux communautaires adapté aux grands enjeux du territoire (environnement, qualité de service, économie ...). Ces études seront aussi l'occasion d'**établir des plans de réseaux eau potable et assainissement** fiables et précis, au format informatique (Système d'Information Géographique), indispensables à la future régie communautaire.

UNE PRÉPARATION QUI S'INTENSIFIERA EN 2021

Toute cette démarche préparatoire au transfert est pilotée depuis mars 2020 par un agent de la communauté de communes spécifiquement recruté pour ce travail. Elle se poursuivra en 2021 avec l'avancée des schémas directeurs, la construction et la structuration de la régie par les élus communautaires et communaux, les rencontres entre la CCBS et les agents communaux et syndicaux en charge des compétences, les **transferts de personnel ou les recrutements de moyens humains complémentaires**, ou encore, par l'acquisition d'un logiciel communautaire de gestion de la relation clientèle.



GEMAPI

GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

**PART TOTALE CCBS 2020 : 290 000 € POUR LA COMPETENCE GEMAPI
HORS SUBVENTIONS EXTERIEURES (dont 70 800 € de remboursements d'emprunt)**

Coût TTC (hors subventions)



**ETUDE DE FAISABILITÉ DE TRAVAUX DE
RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE ET
HYDRAULIQUE (RISQUES INONDATION)
DES COURS D'EAU FURANS, ARÈNE, ARMAILLE,
AGNIN (2020/2021)**

**Coût total prévisionnel 2020/21 :
72 000 € / 48 900 € en 2020**



**RÉHABILITATION
ENVIRONNEMENTALE
DES ZONES HUMIDES
/ RÉHABILITATION DU
MARAIS DE POIRIN À
MARIGNIEU**

27 600 €



**ETUDE DE GESTION
QUANTITATIVE DE LA
SOURCE DES HÔTEAUX
À ROSSILLON,
AFFLUENT DU FURANS
(2019/2020/2021)**

3 920 €



**ETUDE DE LA QUALITÉ
DES EAUX DES
MILIEUX AQUATIQUES
DU TERRITOIRE :
POLLUTIONS DIFFUSES
ET PONCTUELLES
(2019/2020/2021)**

4 023 €



**TRAVAUX DE
PRÉVENTION DU
RISQUE INONDATION**

38 376 €



**RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE DE
COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DU SÉRAN
ET DES ROUSSES (RÉSERVE NATURELLE DU
MARAIS DE LAVOURS) À BÉON ET CEYZÉRIEU
(PROJET 2019/2020/2021)**

**14 200 € en 2020
Projet global estimé à 820 000 €**



**PARTICIPATION
FINANCIÈRE AU
SYNDICAT DU
HAUT-RHÔNE
(COMPÉTENCE
GEMAPI CCBS
TRANSFÉRÉE PAR
LA CCBS SUR L'AXE
RHÔNE)**

54 800 €



**ELABORATION D'UN PGRE : PLAN DE
GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE
EN EAU SUR LE BASSIN VERSANT DU SÉRAN
(2019/2020/2021)**

Temps de travail

**SYDCEHR
38/01**

**PARTICIPATION
FINANCIÈRE ET
COLLABORATION
TECHNIQUE AU
SYNDICAT DE
DÉFENSE CONTRE
LES CRUES DU HAUT-
RHÔNE**

25 000 €

<https://www.facebook.com/GemapiBUGEYSUD/>

**COMMUNICATION DU
SERVICE GEMAPI
VERS LA POPULATION
- CONSEIL AUX
PROPRIÉTAIRES
RIVERAINS
EN RÉGIE**



**ETUDE D'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES
QUANTITATIVES D'ÉVOLUTION DES RESSOURCES
STRATÉGIQUES EN EAU POUR LES USAGES ET LA
VIE DES MILIEUX AQUATIQUES (2019/2020/2021)**
38 400 €



**RÉHABILITATION
DE LA CONTINUITÉ
ÉCOLOGIQUE DES
COURS D'EAU FURANS
ET GLAND**
Temps de travail



**RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE DE
L'ARVIÈRE À LOCHIEU / REMISE À CIEL OUVERT
DE L'ARVIÈRE LABELISÉE «RIVIÈRE SAUVAGE»**
82 000 €



**GESTION ET RÉHABILITATION DES LACS ET ZONES
HUMIDES DE VIRIEU LE GRAND/CHAZEY-BONS**
Etude : 3 700 € (fin du paiement)
Travaux : 16 500 €



**LUTTE CONTRE LES
VÉGÉTAUX EXOTIQUES
ENVAHISSANTS DES
COURS D'EAU ET ZONES
HUMIDES / RENOUÉE
DU JAPON, L'IMPATIENCE
DE L'HIMALAYA, LE
SOLIDAGE GÉANT,
L'ARBRE À PAPILLONS ET
L'ÉRABLE NÉGUNDO.**
45 410 €



**ETUDES PRÉALABLES
EN VUE DE TRAVAUX
DE RESTAURATION
DE LA CONTINUITÉ
ÉCOLOGIQUE AU
MOULIN DE LA PIE
À ANDERT-CONDON/
CHAZEY-BONS**
7 200 €



**PLAN D' ACTIONS « GOYAS »
(MARES DU PLATEAU DE RETORD +
MASSIF DU GRAND COLOMBIER)**
Etude : 6 600 € / Travaux : 25 000 €

5 missions d'intérêt général actuellement réalisées et interdépendantes :

1. Gestion quantitative de la ressource en eau
2. Gestion qualitative de la ressource en eau
3. Entretien et réhabilitation environnementale des milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides)
4. Prévention et gestion des inondations
5. Transversalité au service du territoire – intégration des questions de l'eau et des milieux aquatiques dans les projets (conseils et expertises)



5. LE PÔLE TECHNIQUE



LES BATIMENTS

Espace Pluriel Belley

En lien avec le service politique de la ville

Réhabilitation d'un local associatif situé au 198 Avenue du 8 mai 1945 dans le but d'accueillir des associations de quartier, des permanences de la CCBS ou autre organisme.

Le site comporte :

- Une salle commune de 23 m².
- Un coin bureau partagé de 10.5 m².
- Sanitaires et une kitchenette.

Ouverture en février 2021.

Coût opération : 22 000 €



Aménagements sur le site du port de Virignin

En lien avec le service tourisme

- Mise en place d'un bloc sanitaire automatique à disposition sur le site du port de Virignin comprenant la réalisation des travaux de génie civil, de raccordements et mise en place du sanitaire.
- Réalisation d'une aire de jeux enfants et aire de pique-nique.
- Remplacement du système de relevage des eaux usées défectueux.

Coût global investissement : 123 000 €

Déménagement services urbanisme, économique, Gemapi, SPANC et cadre de vie, atelier technique CCBS

Dans l'optique de désengorger les bureaux occupés par la CCBS, action qui a dû être réalisée plus vite que prévu à cause de la crise Covid et des règles sanitaires au travail, les services Economie et Urbanisme (10 agents) ont emménagé dans les bureaux d'Actipôle à Virignin et les services GEMAPI et eau et assainissement (4 agents) ont déménagé au 33 Grande Rue à Belley.

Siège communautaire

En vue de la réalisation d'un futur siège communautaire regroupant l'ensemble des services de la collectivité, la CCBS a fait l'acquisition en novembre 2020 à l'euro symbolique d'un tènement appartenant auparavant au Centre Hospitalier de Belley.

- Composition du tènement : un bâtiment principal de 2 800 m² sur 5 niveaux et une annexe de 100 m² sur une parcelle de 7 000 m².
- Rédaction et validation du programme de travaux : projet de réhabilitation complète du bâtiment principal en bureaux pour le personnel de la CCBS, **coût travaux prévisionnel de 1 750 000 € HT.**
- Réalisation des diagnostics amiante / plomb avant travaux.
- Emménagement prévu en 2023.

Le centre aquatique

Prise en main du dossier par la nouvelle mandature et poursuites des études en 2020 :

- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre au cabinet architecte DUBUISSON
- Validation de l'APS et remise de l'APD
- Etudes géotechniques et acoustiques complémentaires
- Réalisation de forages pour l'utilisation future de la géothermie sur aquifère
- Planning travaux : janvier 2022 / décembre 2023

Budget global opération : 12 000 000 €



LA PISCINE COMMUNAUTAIRE



29 409

ENTRÉES TOTALES



10 266

USAGERS



13 209

SCOLAIRES



5 934

ASSOCIATIONS

Pendant le confinement :

- Création du **carnet du nageur**
- Mise à jour du **livret d'accueil**
- Instauration des **protocoles caisse**
- **Restauration de la piscine** (peinture des vestiaires et du bassin...)



Durant l'année 2020 :

- Mise en place d'un **protocole sanitaire** afin de pouvoir accueillir le **public prioritaire**
- Accueil et **aide à l'installation** des soignants de la **campagne « tests covid »**



LA VOIRIE



2 569 k€

BUDGET GLOBAL

Répartition des montants des travaux en investissement et en fonctionnement

Fonctionnement réalisé

Opérations 363 k €

Point à temps 182 k €

Entretien des dépendances 95 k €

Ouvrage d'art 42 k €

Signalisation horizontale 28 k €

Investissement réalisé

Signalisation verticale 23 k €

MOE et études 28 k €

Ouvrage d'art 238 k €

Opérations 1 296 k €

Les travaux assurés par les communes en régie



856 520 €

MONTANT VERSÉ AUX COMMUNES EN 2020



14 135

HEURES EFFECTUÉES



600 km

DE VOIES COMMUNAUTAIRES



35 km

DE PISTES CYCLABLES (VIARHÔNA)



49

PONTS



29

ZONES D'ACTIVITÉ ET SITES CCBS



288

DEMANDES D'ALIGNEMENT ET D'AUTORISATION DE VOIRIE

Les opérations marquantes pour 2020

Mise en sécurité de 9 ouvrages - remplacement des gardes corps

Rénovation du pont du Bief des Braises à Valromey-sur-Séran / 114 000 €



Pont du moulin de la Pie à Andert-et-Condon

Liaison piste cyclable de la ViaRhôna à Belley / environ 750 000 €HT



Pont du camping à Artemare - Création d'un seuil de fond et mise en place d'enrochements / 42 000 €

- Pont du Moulin de la Pie à Andert-et-Condon
- Pont sur ruisseau de la Madeleine à Valromey-sur-Séran
- Pont de Passin à Champagne-en-Valromey
- Pont du Setrin à Conzieu
- Pont du Bief d'Herupt à Parves et Nattages
- Pont de la Lone à Peyrieu
- Pont du Canal de Moulin Lachat à Premeyzel
- Pont du Gland-Lachat à Premeyzel
- Pont de Croz à Virieu-le-Grand



173 000 €

Aménagement de la rue des Pérouses à Culoz / 170 000 €



560 000 €

AMÉNAGEMENT DE LA
RUE SAINT-MARTIN
À BELLEY

LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET LE NUMÉRIQUE

En charge de l'alignement stratégique des systèmes d'information avec le projet territorial de la CCBS, le service SI et Numérique se positionne comme un élément central dans la transformation de la collectivité.

Les missions :



Les faits marquants 2020...

- Renouvellement complet du parc des ordinateurs en lien avec le contexte COVID
- Renforcement des outils collaboratifs et adaptation des systèmes au fonctionnement COVID (WEBRTC, cloud...)
- Renforcement du débit internet et de la sécurité pour le travail à distance
- Acquisition de nouvelles solutions de gestion comptable et RH (SIRH et SIF)
- Acquisition d'un SIG métier Eau et Assainissement



6. ANNEXES



ANNEXE 1 / DÉLIBÉRATIONS 2020

N° DÉLIBÉRATION	DATE SÉANCE	OBJET
D-2020-1	16/01/2020	Informations sur les décisions prises en vertu de la délégation accordée au président entre le 19/12/19 au 15/01/2020
D-2020-2	16/01/2020	Arrivée de la 15ème étape du Tour de France 2020 au Grand Colombier - convention entre la société Amaury Sport Organisation, le conseil départemental de l'Ain, la CCBS et la communauté de communes Usses et Rhône
D-2020-3	16/01/2020	Constitution d'un groupement de commandes pour la réalisation des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement sur l'ensemble du territoire communautaire et autorisation de signer les marchés publics
D-2020-4	16/01/2020	Budget annexe Zac Picardière : DM 2
D-2020-5	16/01/2020	DOB
D-2020-6	27/02/2020	CA budget principal
D-2020-7	27/02/2020	CA Actipole
D-2020-8	27/02/2020	CA Ateliers relais
D-2020-9	27/02/2020	CA Atelier relais la Bussie
D-2020-10	27/02/2020	CA Orofusion
D-2020-11	27/02/2020	CA Zac la Picardière
D-2020-12	27/02/2020	CA camping site lac
D-2020-13	27/02/2020	CA port de plaisance
D-2020-14	27/02/2020	CA maison médicale
D-2020-15	27/02/2020	CA Gestion des déchets
D-2020-16	27/02/2020	CA ADS
D-2020-17	27/02/2020	CA SPANC
D-2020-18	27/02/2020	CA GEMAPI
D-2020-19	27/02/2020	CA Centre aquatique
D-2020-20	27/02/2020	CA ZA en Sauvy
D-2020-21	27/02/2020	CA ZA Pré du Pont
D-2020-22	27/02/2020	Affectation de résultats budget principal
D-2020-23	27/02/2020	Affectation de résultats Actipole
D-2020-24	27/02/2020	Affectation de résultats ateliers relais

N° DÉLIBÉRATION	DATE SÉANCE	OBJET
D-2020-25	27/02/2020	Affectation de résultats atelier relais la Bussie
D-2020-26	27/02/2020	Affectation de résultats Orofusion
D-2020-27	27/02/2020	Affectation de résultats zac la Picardière
D-2020-28	27/02/2020	Affectation de résultats camping site lac
D-2020-29	27/02/2020	Affectation de résultats port de plaisance
D-2020-30	27/02/2020	Affectation de résultats maison médicale
D-2020-31	27/02/2020	Affectation de résultats gestion des déchets
D-2020-32	27/02/2020	Affectation de résultats ADS
D-2020-33	27/02/2020	Affectation de résultats SPANC
D-2020-34	27/02/2020	Affectation de résultats GEMAPI
D-2020-35	27/02/2020	Affectation de résultats Centre aquatique
D-2020-36	27/02/2020	Affectation des résultats
D-2020-37	27/02/2020	Affectation des résultats
D-2020-38	27/02/2020	Affectation des résultats
D-2020-39	27/02/2020	Affectation des résultats
D-2020-40	27/02/2020	Affectation des résultats
D-2020-41	27/02/2020	Taux d'imposition 2020
D-2020-42	27/02/2020	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur le territoire de Bugey Sud 2020
D-2020-43	27/02/2020	Adoption des budgets primitifs 2020
D-2020-44	27/02/2020	Subventions du budget principal vers les budgets annexes pour l'exercice 2019 et projets de subventions et avances aux budgets annexes pour l'exercice 2020
D-2020-45	27/02/2020	Subvention à l'Office de Tourisme « Bugey Sud Grand Colombier »
D-2020-46	27/02/2020	Subvention 2020 à l'ADAPA
D-2020-47	27/02/2020	Remboursement heures de voirie effectuées par le personnel communal en 2019 aux communes
D-2020-48	27/02/2020	Budget annexe 88400 : travaux de mise en place des conteneurs semi-enterrés non amortissable
D-2020-49	27/02/2020	Complément délibération D-2019-193 - Autorisation engager dépenses d'investissement
D-2020-50	27/02/2020	Tableau des emplois au 01.03.2000

N° DÉLIBÉRATION	DATE SÉANCE	OBJET
D-2020-51	27/02/2020	Zone d'activités du Grand Camp à Peyrieu – Acquisition de parcelles de terrain auprès de la commune de Peyrieu
D-2020-52	27/02/2020	Zone d'activités le Grand Camp à Peyrieu – Cession de terrain à la SARL METAL HABITAT ou une entité la représentant
D-2020-53	27/02/2020	Demande de subvention pour la réalisation du schéma directeur du développement commercial
D-2020-54	27/02/2020	ZAC de « La Picardière » à Virignin – Cession de terrain à la SCI HBG IMMO
D-2020-55	27/02/2020	ZAC de « La Picardière » à Virignin – Cession de terrain à la société Chauffage Sanitaire des 3 D
D-2020-56	27/02/2020	Mise à jour du cahier des charges de cession des terrains de la ZAC de la Picardière dans le cadre du village d'entreprises
D-2020-57	27/02/2020	Avenant à la convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en œuvre des aides économiques par les communes, leurs groupements et la Métropole de Lyon dans le cadre de la loi NOTRe
D-2020-58	27/02/2020	Opérations de revitalisation de territoire (ORT) Bugey-Sud - Convention de partenariat
D-2020-59	27/02/2020	Territorialisation du Service conseil aux habitants et animation de Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique Rénov +
D-2020-60	27/02/2020	Convention avec l'ADSEA 01 – Sauvegarde de l'enfant relative à l'organisation et la gestion des animations de prévention primaire sur le territoire de la communauté de communes Bugey-Sud
D-2020-61	27/02/2020	Signature de l'accord collectif départemental sur la mise en œuvre du Plan Départemental d'action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
D-2020-62	27/02/2020	Projet de convention avec la commune de Culoz pour la mise à disposition d'un local à titre onéreux
D-2020-63	27/02/2020	Participation de la communauté de communes Bugey-Sud à l'Observatoire de l'Habitat
D-2020-64	27/02/2020	TAD – Gratuité temporaire du service de transport à la demande porte-à-porte
D-2020-65	27/02/2020	Demande de subvention à l'Etat pour soutenir des actions en faveur des publics primo-arrivants
D-2020-66	27/02/2020	Convention collective, administrative et pédagogique de stage avec l'IREIS pour la réalisation d'un diagnostic social de territoire
D-2020-67	27/02/2020	Indemnisation d'un agriculteur à la suite de l'occupation d'un terrain par les Gens du Voyage
D-2020-68	27/02/2020	Actualisation du réseau d'itinéraires de randonnées pédestres inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R)
D-2020-69	27/02/2020	Dispositif de soutien à l'hébergement touristique – demande de subvention de la SCI BESSE LGC

N° DÉLIBÉRATION	DATE SÉANCE	OBJET
D-2020-70	27/02/2020	Dispositif de soutien à l'hébergement touristique – demande de subvention de la commune de Valromey-sur-Séran
D-2020-71	27/02/2020	Dispositif de soutien à l'hébergement touristique – actualisation du plan de financement de M. Didier Trilliat pour la création de gîtes sur la commune de Brégnier-Cordon
D-2020-72	27/02/2020	Convention de coordination pour l'organisation de la 15ème étape du Tour de France au Grand Colombier
D-2020-73	27/02/2020	Avenant n°1 à la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la communauté de communes Buguey-Sud pour les travaux d'aménagement du carrefour d'accès au futur hôpital de Belley
D-2020-74	27/02/2020	Avenant n°1 à la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la commune de Valromey-sur-Séran pour les travaux d'aménagement de la traversée de Vogland
D-2020-75	27/02/2020	Siège communautaire : validation du programme et du lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'une procédure avec négociation
D-2020-76	27/02/2020	Acquisition du futur siège communautaire : autorisation de signature du Président
D-2020-77	27/02/2020	Modification des horaires d'ouverture au public de la piscine communautaire de Belley pendant les périodes de vacances scolaires
D-2020-78	27/02/2020	Convention de partenariat pour le dépôt des déchets assimilés à des ordures ménagères par la commune de Belley au quai de transfert de la CCBS
D-2020-79	27/02/2020	Convention d'utilisation de la déchetterie de Haut-Bugey Agglomération (Plateau d'Hauteville) par les habitants des communes de Haut-Valromey et de Ruffieu
D-2020-80	27/02/2020	Convention d'utilisation des déchetteries du SICTOM de la région de Morestel
D-2020-81	27/02/2020	Convention avec l'éco-organisme Eco-TLC (collecte textiles)
D-2020-82	27/02/2020	Renouvellement de la garantie financière de l'ex décharge des Erruts
D-2020-83	27/02/2020	Acquisition de parcelles sur la tourbière de l'Ousson (Belley et Magnieu) dans le but de poursuivre les actions de réhabilitation environnementale du site
D-2020-84	27/02/2020	Renouvellement de la convention «Charte forestière du Massif du Bugey» 2020-2022 pour l'animation de la charte
D-2020-85	27/02/2020	«Construire une ressource forestière pour l'avenir» - Avenant à la convention 2017-2019 et renouvellement de la convention 2020-2023
D-2020-86	16/07/2020	Désignation du secrétaire de séance
D-2020-87	16/07/2020	Création du bureau de vote

N° DÉLIBÉRATION	DATE SÉANCE	OBJET
D-2020-88	16/07/2020	Élection du Président
D-2020-89	16/07/2020	Détermination du nombre de vice-présidents
D-2020-90	16/07/2020	Election des vice-présidents
D-2020-91	16/07/2020	Fixation du nombre de membres du Bureau communautaire
D-2020-92	16/07/2020	Lecture de la Charte de l'élu local
D-2020-93	16/07/2020	Modalités de dépôt des listes en vue de l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres
D-2020-94	17/09/2020	Désignation du secrétaire de séance
D-2020-95	17/09/2020	Compte rendu des décisions prises
D-2020-96	17/09/2020	Délégations de pouvoir du Conseil communautaire vers la Présidente et le Bureau exécutif
D-2020-97	17/09/2020	Indemnités de fonction de la Présidente et des Vice-Présidents
D-2020-98	17/09/2020	Les grands principes de gouvernance de la CCBS pour le mandat 2020-2026
D-2020-99	17/09/2020	Constitution des commissions thématiques
D-2020-100	17/09/2020	Election de la Commission d'Appel d'Offres
D-2020-101	17/09/2020	Désignation de délégués auprès du Syndicat du Haut Rhône
D-2020-102	17/09/2020	Désignation de délégués auprès du Syndicat de défense contre les eaux du Haut Rhône
D-2020-103	17/09/2020	Désignation des délégués auprès du Comité consultatif de la Réserve Naturelle du Marais de Lavours
D-2020-104	17/09/2020	Désignation des délégués auprès du Comité consultatif de la Réserve Naturelle du Haut Rhône
D-2020-105	17/09/2020	Désignation de délégués auprès du conseil d'administration et de l'assemblée générale de l'Etablissement Public Foncier Local
D-2020-106	17/09/2020	Désignation de délégués auprès du SITOM Nord Isère
D-2020-107	17/09/2020	Désignation de délégués auprès de la commission consultative d'élaboration et de suivi du plan régional de prévention et de gestion des déchets en Auvergne-Rhône-Alpes
D-2020-108	17/09/2020	Désignation de délégués auprès de l'association AMORCE
D-2020-109	17/09/2020	Désignation de délégués auprès de la Mission Locale Jeunes Bugey Plaine de l'Ain
D-2020-110	17/09/2020	Désignation de délégués auprès du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Belley
D-2020-111	17/09/2020	Désignation de délégués auprès du Lycée général et du Lycée professionnel du Bugey
D-2020-112	17/09/2020	Désignation de délégués auprès d'Initiative Bugey
D-2020-113	17/09/2020	Désignation de délégués auprès de Bugey Développement
D-2020-114	17/09/2020	Désignation de délégués auprès du Comité de programmation du programme LEADER du Pays du Bugey

N° DÉLIBÉRATION	DATE SÉANCE	OBJET
D-2020-115	17/09/2020	Désignation de délégués auprès du Projet de coopération LEADER ViaRhôna.
D-2020-116	17/09/2020	Désignation de délégués auprès de la fédération nationale des SCOT
D-2020-117	17/09/2020	Droit à la formation des élus communautaires
D-2020-118	17/09/2020	Recrutements de contractuels saisonniers et accroissement activité
D-2020-119	17/09/2020	Décisions modificatives budgétaires
D-2020-120	17/09/2020	Réajustement des subventions du budget principal vers les budgets annexes pour l'exercice 2020
D-2020-121	17/09/2020	Adaptation de l'application de la taxe de séjour au réel et de ses tarifs, à compter de 2021
D-2020-122	17/09/2020	Aides économiques d'urgence de la Communauté de communes Bugey-Sud liées à la crise sanitaire
D-2020-123	17/09/2020	Attribution des subventions de l'appel à projet Politique de la ville 2020
D-2020-124	17/09/2020	Modification de l'annexe financière au contrat de ruralité de Bugey-Sud pour 2020
D-2020-125	17/09/2020	Adoption de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Belley concernant le projet de centre aquatique communautaire
D-2020-126	17/09/2020	Convention de co-maitrise d'ouvrage pour les travaux de desserte du futur centre aquatique communautaire
D-2020-127	17/09/2020	Convention de co-maitrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement de la rue Rancot à Culoz
D-2020-128	15/10/2020	Désignation du secrétaire de séance
D-2020-129	15/10/2020	Informations sur les décisions prises entre le 17 septembre 2020 et le 8 octobre 2020
D-2020-130	15/10/2020	Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité
D-2020-131	15/10/2020	Proposition d'une liste de contribuables pour siéger à la CIID
D-2020-132	15/10/2020	Création d'un service assujetti à TVA sur le budget principal
D-2020-133	15/10/2020	Remboursement des heures du services environnement entretien
D-2020-134	15/10/2020	Représentation de la CCBS auprès de l'établissement public foncier local
D-2020-135	15/10/2020	Passation d'actes authentiques en la forme administrative
D-2020-136	15/10/2020	Modification des statuts de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier
D-2020-137	15/10/2020	Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
D-2020-138	15/10/2020	Convention de partenariat avec le département de l'Ain dans le cadre du Programme de Prévention des Déchets

N° DÉLIBÉRATION	DATE SÉANCE	OBJET
D-2020-139	15/10/2020	Rapport d'activité 2019 des services de la CCBS
D-2020-140	15/10/2020	Rapport annuel 2019 Service TRIMAX
D-2020-141	15/10/2020	Rapport annuel 2019 SPANC
D-2020-142	19/11/2020	Désignation du secrétaire de séance
D-2020-143	19/11/2020	Informations sur les décisions prises entre le 9 octobre et le 6 novembre 2020
D-2020-144	19/11/2020	Désignation des membres au sein du Comité de Direction de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier
D-2020-145	19/11/2020	Règlement d'attribution de subventions intercommunales pour la conduite et l'organisation de projets et manifestations touristiques, sportifs, patrimoniaux, culturels et d'éducation à l'environnement et au développement durable à rayonnement intercommunal
D-2020-146	19/11/2020	Soutien au projet de travaux de réorganisation de l'alpage du Colombier
D-2020-147	19/11/2020	Service public de la performance énergétique de l'habitat
D-2020-148	19/11/2020	Convention de partenariat pour la valorisation des végétaux de la commune de Belley
D-2020-149	19/11/2020	Convention d'utilisation des déchetteries du SICTOM du Guiers
D-2020-150	19/11/2020	Avenant au contrat de reprise des papiers cartons non complexés
D-2020-151	19/11/2020	Désignation de délégués auprès du collège Sabine Zlatin de Belley, du Lycée général et du Lycée professionnel du Bugey
D-2020-152	19/11/2020	Adhésion au contrat collectif risques statutaires conclu par le Centre de Gestion avec le groupement d'entreprises Gras Savoye Rhône Alpes Auvergne et la CNP 2021-2024
D-2020-153	19/11/2020	Frais de déplacements des élus intercommunaux
D-2020-154	19/11/2020	Demande de subvention au titre de la DSIL pour des travaux de mise en sécurité des ouvrages d'art
D-2020-155	19/11/2020	Demande de subvention au titre de la DSIL pour des travaux de réhabilitation du pont d'Artemare
D-2020-156	19/11/2020	Demande de subvention au titre de la DSIL pour des travaux à la maison médicale de Virieu-le-Grand
D-2020-157	19/11/2020	Demande de subvention au titre de la DSIL pour l'aménagement d'un local dans le quartier prioritaire de la ville
D-2020-158	19/11/2020	Demande de subvention au titre de la DETR pour des travaux de réfection de la toiture du boulodrome
D-2020-159	19/11/2020	Demande de subvention au titre de la DETR pour le remplacement des éclairages du boulodrome
D-2020-160	19/11/2020	Demande de subvention au titre de la DETR pour la réfection de la toiture de la piscine

N° DÉLIBÉRATION	DATE SÉANCE	OBJET
D-2020-161	19/11/2020	Validation du principe de mise en place d'une régie communautaire de l'eau et de l'assainissement
D-2020-162	19/11/2020	Actualisation du plan de financement de la voie verte reliant la ViaRhôna au centre-ville de Belley
D-2020-163	17/12/2020	Désignation du secrétaire de séance
D-2020-164	17/12/2020	Informations sur les décisions prises entre le 9 octobre et le 6 novembre 2020
D-2020-165	17/12/2020	Convention d'objectifs avec l'Office du Tourisme
D-2020-166	17/12/2020	Désignation d'un représentant à Grande Traversée Jura
D-2020-167	17/12/2020	Provisions pour risques : locations des bâtiments « Catcel » et « Olivier Frères » sur la commune de Groslée-Saint-Benoît
D-2020-168	17/12/2020	Provisions pour risques : contentieux avec la commune de Magnieu concernant les attributions de compensation
D-2020-169	17/12/2020	Décisions modificatives
D-2020-170	17/12/2020	Réajustement des subventions versées du budget principal vers les budgets annexes pour l'exercice 2020
D-2020-171	17/12/2020	Autorisation donnée à la présidente pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2021
D-2020-172	17/12/2020	Convention triennale avec l'UCAB
D-2020-173	17/12/2020	Village entreprises : choix du prestataire
D-2020-174	17/12/2020	Aide à l'immobilier d'entreprises : modification du dispositif d'aide et reconduction de la délégation de compétence au Département
D-2020-175	17/12/2020	Actualisation du plan de financement du centre aquatique
D-2020-176	17/12/2020	Tableau des emplois
D-2020-177	17/12/2020	Grille tarifaire de la redevance spéciale collecte des déchets
D-2020-178	17/12/2020	Avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commande pour la réalisation des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement
D-2020-179	17/12/2020	Avenant n°1 à la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage liée à la réalisation des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement
D-2020-180	17/12/2020	Convention avec la Mission Locale Plaine de l'Ain
D-2020-181	17/12/2020	Participation à la SEM Les Energies de l'Ain
D-2020-182	17/12/2020	Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat

ANNEXE 2 / MARCHÉS PUBLICS CONCLUS EN 2020



Communauté de communes Bugey Sud liste des marchés publics conclus au cours de l'année 2020 et leurs attributaires

Cette liste est établie en distinguant les marchés publics selon le type d'achat : travaux, fournitures ou services.
Au sein de chacune de ces catégories, les marchés publics sont regroupés en fonction de leur montant :
- marchés dont le montant est inférieur à 25 000 € HT ;
- marchés dont le montant est égal ou supérieur à 25 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT ;
- marchés dont le montant est égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur aux seuils de procédure formalisée ;
- marchés dont le montant est égal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée.

MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

Marchés < 25 000 € HT

Objet	Numéro	Date	Attributaire	Montant HT
Travaux de mise en place d'un poste de relèvement sur le site du port de Virgini	2020-0000000021-00	23/11/2020	SOODEO 69291 Lyon	14 834,49 €

Marchés de 25 000 à 89 999,99 € HT

Objet	Numéro	Date	Attributaires	Montant HT
Marché subsequent n°54 à l'accord-cadre n°2017-1 – Travaux de voirie à Ceyzérieu	2017-1-54	18/06/2020	COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE 01000 St Denis les Bourg	44 989,00 €
Marché subsequent n°55 à l'accord-cadre n°2017-1 – Travaux de voirie à St Germain les Paroisses, VCS route du Portet à Meyrieu	2017-1-55	03/06/2020	Groupeement EIFFAGE (mandataire) /DUMAS/FONTAINE/FAVIER 01200 Bellegarde sur Valserine	54 672,30 €
Marché subsequent n°61 à l'accord-cadre n°2017-1 – Travaux de voirie sur la commune de Béon	2017-1-61	30/06/2020	Groupeement SER TPR (mandataire) / SER SEMINE 73230 St Alban Lesysse	43 209,00 €

Travaux de refecton et de mise en sécurité du pont du camping à Artemare	2020-0000000009-00	29/06/2020	JACQUEMET SAS 01500 Ambérieu en Bugey	35 145,00 €
Marché subsequent n°56 à l'accord-cadre n°2017-1 – Travaux de voirie sur la commune de Parvres-et-Nattages, VCS route de Montpellaz	2017-1-56	22/06/2020	Groupeement SER TPR (mandataire) / SER SEMINE 73230 St Alban Lesysse	45 495,15 €
Marché subsequent n°57 à l'accord-cadre n°2017-1 – Travaux de voirie à Cuzieu – VCS route de Donalèche	2017-1-57	23/06/2020	COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE 01000 St Denis les Bourg	45 516,00 €
Marché subsequent n°58 à l'accord-cadre n°2017-1 – Travaux de voirie à Cheignieu la Balme	2017-1-58	02/07/2020	COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE 01000 St Denis les Bourg	33 999,00 €
Marché subsequent n°59 à l'accord-cadre n°2017-1 – Travaux de voirie à Massignieu de rives	2017-1-59	22/06/2020	Groupeement EIFFAGE (mandataire) /DUMAS/FONTAINE/FAVIER 01200 Bellegarde sur Valserine	56 681,95 €
Fourniture et pose d'une aire de jeux et de tables de pique-nique au Port de Virgini	2020-0000000011-00	28/06/2020	PROLUDIC 37210 Vouvray	39 537,26 €
Travaux de réhabilitation environnementale et hydraulique de l'Arrière à Arvière-en-Valromey	2020-0000000012-00	28/06/2020	JACQUEMET SAS 01500 Ambérieu en Bugey	79 825,50 €
Travaux de refecton de la toiture du hall bassin de la piscine	2020-0000000022-00	23/11/2020	4ASBEST 01300 Chazey-Bons	33 284,08 €

Marchés de 90 000 à 5 547 999,99 € HT

Objet	Numéro	Date	Attributaires	Montant HT
Travaux de refecton et de mise en sécurité des ouvrages d'art sur le territoire communautaire Lot n°1 Refecton du pont du Bief des Braises à Valromey sur Sérén	2020-0000000006-01	30/03/2020	EIST OUVRAGES 73375 Le Bouget du Lac	86 860,00 €
Travaux de refecton et de mise en sécurité des ouvrages d'art sur le territoire communautaire Lot n°2 Mise en sécurité des ponts du territoire	2020-0000000006-02	30/06/2020	GANTELET GALABERTHERT 69504 Villeurbanne	143 909,50 €
Marché subsequent n°53 à l'accord-cadre n°2017-1 – Travaux de point à temps sur le territoire de Bugey Sud	2017-1-53	14/02/2020	EUROVIA ALPES 01240 Certines	200 280,00 €
Marché subsequent n°60 à l'accord-cadre n°2017-1 – Aménagement du site de la cascade de Glandieu	2017-1-60	19/06/2020	Groupeement EIFFAGE (mandataire) /DUMAS/FONTAINE/FAVIER 01200 Bellegarde sur Valserine	168 240,05 €

Marché subséquent n°62 à l'accord-cadre n°2017 Travaux de voirie sur la commune de Culoz, VCU52 rue Ranoot	2017-1-62	23/11/2020	Groupeement SER TPR (mandataire) / SER SEMNE 74390 La Ravoire	108 435,75 €
Travaux de réfection de la toiture du boulodrome de Belley	2020-0000000020-00	24/11/2020	ETANDEX 69150 Déones-Charpieu	185 051,00 €

Marchés de 5 548 000 € HT et plus

Objet		Date	Attributaires	Montant HT
	Néant			

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES

Marchés < 25 000 € HT

Objet		Date	Attributaires	Montant HT
	Néant			

Marchés de 25 000 à 89 999,99 € HT

Objet		Date	Attributaires	Montant HT
	Néant			

Marchés de 90 000 à 220 999,99 € HT

Objet		Date	Attributaires	Montant HT
	Néant			

Marchés de 221 000 € HT et plus

Objet		Date	Attributaires	Montant HT
	Néant			

MARCHES PUBLICS DE SERVICES

Marchés < 25 000 € HT

Objet	Numéro	Date	Attributaires	Montant HT
Mission de contrôle technique dans le cadre de la construction d'un centre aquatique intercommunal à Belley	2020-0000000007-00	25/08/2020	SOCOTEC CONSTRUCTION SAS 69416 Lyon	23 480,00 €
Mission de coordination SPS (sécurité et protection de la santé) dans le cadre de la construction d'un centre aquatique intercommunal à Belley	2020-0000000008-00	26/06/2020	ACESTP INGENIERY 74990 Cran Gevrier	9 343,00 €
Etude-bilan du contrat de rivière 2014-2019 sur le bassin versant du Séran	2020-0000000010-00	02/07/2020	SCOP SARL AGENCE MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT 69100 VILLEURBANNE	24 850,00 €
Mission de CSPS pour la desserte du futur centre aquatique intercommunal à Belley	2020-0000000015-00	25/08/2020	ELYTEC 38090 Vaulx Mirieu	1 680,00 €
Mission de contrôle technique pour la toiture du boulodrome	2020-0000000016-00	30/07/2020	BUREAU VERITAS	1 780,00 €

Marchés de 25 000 à 89 999,99 € HT

Objet	Numéro	Date	Attributaires	Montant HT
Mission d'étude, de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la refonte partielle de la muséographie de la Maison du Marais et de son accessibilité	2020-0000000002-00	11/02/2020	Groupeement MAITRES DU REVE (mandataire) / UBISCENE / TRICSEME PAYSAGE 75014 Paris	29 355,00 €
Schéma directeur "mobilités actives" sur le territoire de la CCBS	2020-0000000013-00	28/09/2020	B&L EVOLUTION SCOP Entrepreneurs du changement 38320 Eybens	39 990,00 €
Maîtrise d'œuvre pour la desserte du futur centre aquatique intercommunal à Belley	2020-0000000014-00	28/09/2020	PROFILS ETUDES 01360 Leyreres	26 385,00 €
AMO pour la gestion de la post-exploitation de l'ancienne décharge des Erruts	2020-0000000023-00	01/12/2020	TAUW 21000 Dijon	39 660,00 €

Marchés de 90 000 à 220 999,99 € HT

Objet	Numéro	Date	Attributaires	Montant HT
Mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif (ANC) Accord-cadre à bons de commande avec maximum annuel de 35 000 € HT Durée : 1 an (avec 3 reconductions possibles)	2020-0000000003-00	15/02/2020	SOGEDO 01300 Virgny	140 000,00 €
Acquisition de solutions logicielles de gestion comptable et financière et de gestion des ressources humaines Lot n°1 : système d'information de gestion comptable et financière Accord-cadre à bons de commande avec maximum	2020-0000000004-01	18/02/2020	AFI (Agence Française d'Informatique) 77260 Sammeron	90 000,00 €
Acquisition de solutions logicielles de gestion comptable et financière et de gestion des ressources humaines Lot n°2 : système d'information de gestion des ressources humaines Accord-cadre à bons de commande avec maximum	2020-0000000004-02	18/02/2020	AFI (Agence Française d'Informatique) 77260 Sammeron	90 000,00 €
Accord cadre à bons de commande pour l'établissement du SIG eau et assainissement et prestations topographiques sur le territoire de la Communauté de Communes Buguey Sud Lot n°1 – Etablissement des plans des réseaux d'eau potable secteur Nord « Culot Séran-Valromey »	2020-0000000019-01	02/11/2020	SOGEDO 01300 Virgny	Montant maximum : 63 000 € HT
Accord cadre à bons de commande pour l'établissement du SIG eau et assainissement et prestations topographiques sur le territoire de la Communauté de Communes Buguey Sud Lot n°2 – Etablissement des plans des réseaux d'eau potable secteur Sud-Est « Belley – rives du Rhône »	2020-0000000019-02	02/11/2020	GSM 01300 Belley	Montant maximum : 93 000 € HT
Accord cadre à bons de commande pour l'établissement du SIG eau et assainissement et prestations topographiques sur le territoire de la Communauté de Communes Buguey Sud Lot n°3 – Etablissement des plans des réseaux d'eau potable secteur Sud-Ouest « Furans-Gland »	2020-0000000019-03	02/11/2020	SOGEDO 01300 Virgny	Montant maximum : 53 000 € HT

Marchés de 221 000 € HT et plus

Objet	Numéro	Date	Attributaires	Montant HT
Service de transport à la demande en porte à porte sur le territoire de la CCBS :	2020-0000000001-00	03/02/2020	AT TRANSPORTS 39100 Dole	176 960,00 €
Maîtrise d'œuvre en vue de la construction d'un centre aquatique intercommunal à Belley	2020-0000000005-00	10/03/2020	Groupeement DUBISSON architecture (mandataire) MAPS(B) ALAIN GARNIER/CYPRIAN/JEAN- PAUL LAMOUREUX/KALTO STEP 75012 Paris	1 333 000,00 €

Collecte sélective des conteneurs d'apports volontaires - lot n°1 Emballages ménagers	2020-0000000017-01	22/10/2020	Groupeement SIBUET Environnement (mandataire) / SME Environnement 73360 Chamoux sur Gelon	204 608,00 €
Collecte sélective des conteneurs d'apports volontaires - lot n°2 Journaux, magazines et prospectus	2020-0000000017-02	22/10/2020	SIBUET Environnement 73360 Chamoux sur Gelon	41 412,00 €
Collecte sélective des conteneurs d'apports volontaires - lot n°3 verre	2020-0000000017-03	22/10/2020	SME Environnement 84000 Arzon	73 836,80 €
Schéma directeur communautaire d'eau potable et d'assainissement collectif sur le territoire de Buguey Sud - Lot n°1 - Schéma directeur d'assainissement - secteur Nord - "Culot Séran-Valromey"	2020-0000000018-01	02/11/2020	Groupeement conjoint SAFEGE SAS SUEZ Consulting (mandataire) / PMH 69009 Lyon	476 544,37 €
Schéma directeur communautaire d'eau potable et d'assainissement collectif sur le territoire de Buguey Sud - Lot n°2 Schéma directeur d'assainissement - secteur Sud-Est - "Belley - Rives du Rhône"	2020-0000000018-02	02/11/2020	Groupeement conjoint EGIS EAU SAS (mandataire) / EPTEAU 34065 Montpellier	299 064,32 €
Schéma directeur communautaire d'eau potable et d'assainissement collectif sur le territoire de Buguey Sud - Lot n°3 Schéma directeur d'assainissement - secteur Sud-Ouest - "Furans-Gland"	2020-0000000018-03	02/11/2020	Groupeement conjoint EGIS EAU SAS (mandataire) / EPTEAU 34065 Montpellier	347 865,48 €
Schéma directeur communautaire d'eau potable et d'assainissement collectif sur le territoire de Buguey Sud - Lot n°4 Schéma directeur d'alimentation en eau potable et prestations liées à la défense incendie	2020-0000000018-04	02/11/2020	Groupeement SARL PROFILS Etudes (mandataire) / ATEEAU 01380 Loyettes	605 532,21 €

Récapitulatif 2020

	TRAVAUX	FOURNITURES	SERVICES
Marchés < 25 000 € HT	1	0	5
Marchés de 25 000 à 99 999 € HT	11	0	4
Marchés de 90 000 à 220 999,99 € HT (fournitures et services) et 5 547 999,99 € HT (travaux)	6	0	6
Marchés supérieurs à 221 000 € HT (fournitures et services) et 5 448 000 € HT (travaux)	0	0	9
TOTAL	18	0	24

Nombre de marchés notifiés en 2020 :

42



Le mot du président

Régis Castin

**Président de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier
1er Vice-président : Tourisme, patrimoine, culture, sports,
Communauté de communes Bugey Sud
Maire de Saint-Germain-les-Paroisses**



L'année 2020 a été une année bien particulière.

Les alternances de périodes de confinement et de couvre-feu ont perturbé le monde économique, la vie sociale et culturelle.

L'économie touristique n'a pas été épargnée notamment le domaine de la restauration qui est touché de plein fouet et n'a toujours aucune vision d'une reprise de son activité dans les mois à venir.

Néanmoins, certains acteurs touristiques ont tiré leur épingle du jeu de cette crise sanitaire. C'est le cas de certains hébergeurs et de quelques prestataires d'activités de pleine nature. En effet, plus que jamais le Bugey s'est affirmé comme le poumon vert de proximité entre Lyon, Genève et la Haute Savoie qui sont des territoires saturés.

Notre offre touristique séduit de plus en plus des publics en quête de nouvelles pratiques durables destinées aussi bien aux familles qu'aux sportifs les plus avertis. Il est fort à parier qu'après cette crise sanitaire sans précédent les choix des français dans leurs destinations touristiques et leur offre soient profondément modifiés.

C'est la raison pour laquelle le territoire « Bugey Sud Grand Colombier » aura un rôle prépondérant à jouer pour se positionner comme une région préservée offrant une offre touristique riche, variée et respectueuse de l'environnement.

Au début de cette nouvelle mandature et à travers une nouvelle stratégie coconstruite avec la Communauté de communes, l'Office de tourisme Bugey Sud Grand Colombier devra relever ce défi et mettre en œuvre le tourisme de demain au sein de notre territoire.



Sommaire

2020, une année inédite en tous points.....	4
Bugey Sud - Le périmètre de compétence.....	5
Les chiffres clés du territoire	6
L'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier.....	10
Le bilan d'activité 2020.....	13
Le budget.....	45
La stratégie 2021-2026.....	46



© Laurent Madelon OT Bugey Sud

2020, une année inédite en tous points

Pour l'Office de Tourisme, 2020 fut synonyme de...

ADAPTATION : confinement, déconfinement, télétravail, afflux de clientèles, accompagnement des professionnels, enneigement précoce... L'équipe a dû s'adapter, être sur tous les fronts, sans renfort saisonnier.

ACCOMPAGNEMENT : l'OT, relais économique local et structure de fédération de réseau, s'est positionné au centre du tissu touristique en accompagnant les acteurs touristiques sur les aides COVID, la taxe de séjour, les créations et le classement des hébergements, le numérique...).

PROXIMITÉ : une population nouvelle, a découvert ou redécouvert notre territoire, idéalement situé à proximité des grandes agglomérations. La demande s'est concentrée principalement sur les activités de pleine-nature et les hébergements en court-séjour. La moyenne montagne a su tirer son épingle du jeu, hiver comme été.

SENSIBILISATION : l'afflux de clientèles lors du premier déconfinement a entraîné une surfréquentation des Espaces Naturels Sensibles, non dimensionnés et non équipés pour accueillir autant de monde, engendrant des incivilités et des conflits d'usages. L'Office de Tourisme a repensé sa communication afin d'interpeller le public sur les enjeux environnementaux du territoire.

Les enjeux de l'Office de Tourisme pour 2021

Construire une nouvelle stratégie (voir page 46) en collaboration avec la communauté de communes et les partenaires locaux et institutionnels, visant à :

- Contribuer à favoriser les retombées indirectes au bénéfice des acteurs touristiques et des commerces,
- Fidéliser cette nouvelle clientèle de proximité,
- Recentrer la communication sur les activités, les sites touristiques et les productions locales,
- Accompagner la qualification et le développement des hébergements ainsi que la diversification des activités 4 saisons de la moyenne montagne,
- Mener une réflexion collective sur l'aménagement et les équipement des sites,
- Adapter notre promotion et nos messages de sensibilisation à l'environnement,
- Favoriser le tourisme pour tous.

Bugey Sud

Le périmètre de compétence

Située au sud-est du département de l'Ain, la **communauté de communes Bugey Sud** est dominée par le Grand Colombier, dernier grand sommet du Jura (1 534 m) et bordée par le Rhône, trait d'union avec les départements de l'Isère et de la Savoie.

A égale distance de Lyon, Genève, Annecy et Grenoble, le territoire regroupe **43 communes**, plus de **33 800 habitants** et concentre une multitude de milieux naturels exceptionnels autour de la ville-centre, Belley.



Les chiffres clés du territoire en 2020

EDITION SPÉCIALE COVID-19, AVRIL 2021

Communauté de Communes
BUGEY SUD

01 L'IDENTITÉ

Source : Comparateur de territoires, INSEE 2017

L'Observation touristique est menée en collaboration avec Stéphanie Luquin d'Aintourisme



02 L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE 2020, ANNÉE COVID-19

ESTIMATION DES NUITÉES - 2020



*traditionnel : hôtel, gîte, meublé, camping, chambre d'hôtes et hébergement collectif

243 emplois salariés caractéristiques du tourisme
3,4% des emplois salariés du territoire
3,0% des emplois départementaux

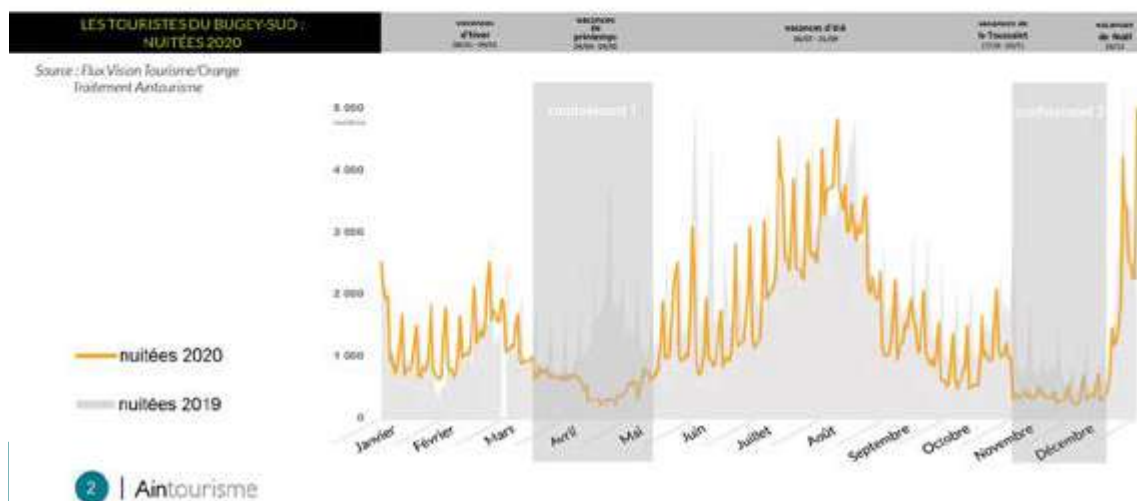
11 140 lits touristiques
17 lits/km², 10% de l'offre départementale
1 90 hébergements touristiques marchands, 2 960 lits
1 760 résidences secondaires, 8 780 lits

Environ **693 000** nuitées touristiques
ayant généré 27 millions d'euros de consommation touristique*
Montant du panier moyen : 47 à 53€ par jour et par personne

58 741 € de Taxe de séjour
Augmentation des déclarations et de la collecte des hébergements en 2020

03 FRÉQUENTATION DU TERRITOIRE EN 2020

Source : Flux Vision Tourisme/Orange - Traitement Aintourisme



FRÉQUENTATION DES SITES CULTURELS ET DE LOISIRS DE PLUS DE 1 000 VISITEURS		
	Données 2020	évolution/2019
Cinéma l'Arlesain	17 238 entrées	-71%
La Maison d'Ivoire	17 075 entrées	-45%
Musée des traditions vigneronnes	1 000 visiteurs	-66%
Autreval - Observatoire du col de la Libe	3 123 visiteurs	-60%
Le Musée du Buguey Valromey	3 064 entrées	-25%
LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (données issues d'éco-compteurs)		
La cascade de Glandieu	NE	éco-compteur défectueux
La Réserve du Marais de Lanois	31 900 personnes	+2%
La messe du Marais	5 900 personnes	-38%
La cascade de Carveyrieu	28 600 personnes	+76%
La cascade du Pain de Sucre	12 500 personnes	1 ^{re} année d'éco-compteur
LES ACTIVITÉS SPORTIVES		
La ViaRhôna	68 900 passages de vélos	+4%
Les Villes Bâties du Buguey	3 714 personnes	+10%
Le Grand Colombier - GRP Romagnieu	20 500 passages de randonneurs	+18%
Les Plans d'Histoires (hiver 2019-2020)	3 650 skieurs alpin	-88%
Le Plateau de Retord (hiver 2019-2020)	8 020 journées nordiques	-74%
Quelques événements sportifs		
Ocup	1 500 participants	-57%
Les Journées cyclo du Grand Colombier	1 300 participants	Stable
LE FLUVIAL		
Port de Marnigiau-de-Rives	location de 132 anneaux	
Port de Virgins	110 anneaux - 75 contrats annuels	
Port de Murs-et-Gellignieu	110 anneaux (partiellement fermé)	
Autres haltes fluviales	30 anneaux	
Passage aux écluses : Bellefleur	926 bateaux éclusés	
FOCUS : LE VISITATEUR DÉCOUVRE DE TOURNÉE		
Visiteurs	8 600 visiteurs dont 26% de locaux 5% d'étrangers	-36%
Site internet	283 000 sessions	+34%

*Les évolutions s'entendent par rapport à 2019, sauf les données ski, basées sur une moyenne à 5 ans

En année COVID, la fréquentation des sites culturels, ne pouvant accueillir de groupes, connaît une forte baisse.

Les sites naturels et les activités sportives ont, en revanche, fait le plein.

04 L'OFFRE EN HÉBERGEMENT MARCHAND EN 2020

Source : Alout Francis, Apdab, traitement Airtourisme - données janvier 2022



2 960
lits marchands en 2020

7,5% de la capacité marchande départementale

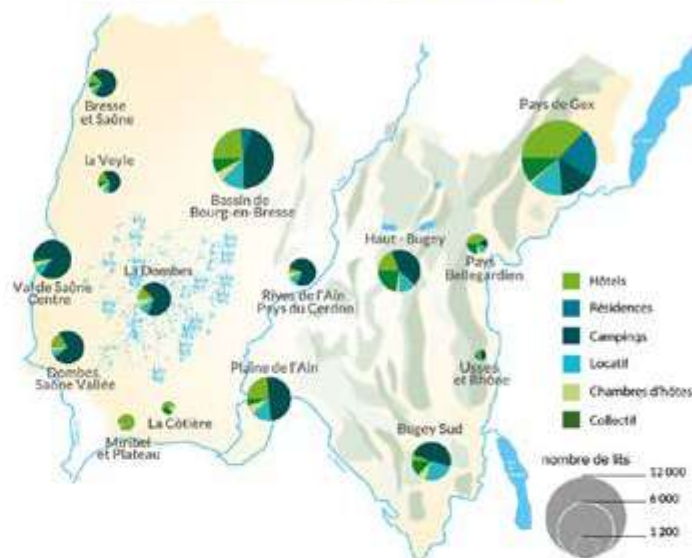
2 établissements sur 3 sont des meublés
Le quart de la capacité d'accueil du territoire
L'hôtellerie est en perte de vitesse
Plus de 50% de pertes de capacité d'accueil en 3 ans.



Avec la fermeture de la maison Saint Anthoine, de la maison des îles du Rhône et de plusieurs hôtels depuis 2016, et malgré l'ouverture de nouveaux établissements, 200 lits ne sont à l'heure actuelle plus disponibles sur ce secteur.

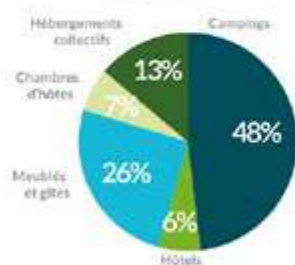
Plus de 285 logements (entres ou chambres) sont disponibles à la location sur les plateformes de location de vacances, entre particuliers. Soit plus de 1 500 lits.

RÉPARTITION DES HÉBERGEMENTS SUR LE DÉPARTEMENT



RÉPARTITION DES LITS MARCHANDS

Au 1^{er} janvier 2020



	Nombre	Lits	
Campings et PRL	10	1 428	+1%
Hôtels (classés ou non)	6	170	stable
Meublés et gîtes	126	769	+3%
Chambres d'hôtes	34	208	+10%
Hébergements d'accueil collectifs*	14	386	-5%
TOT marchand	190	2 961	
Résidences secondaires	1 756	8 782	

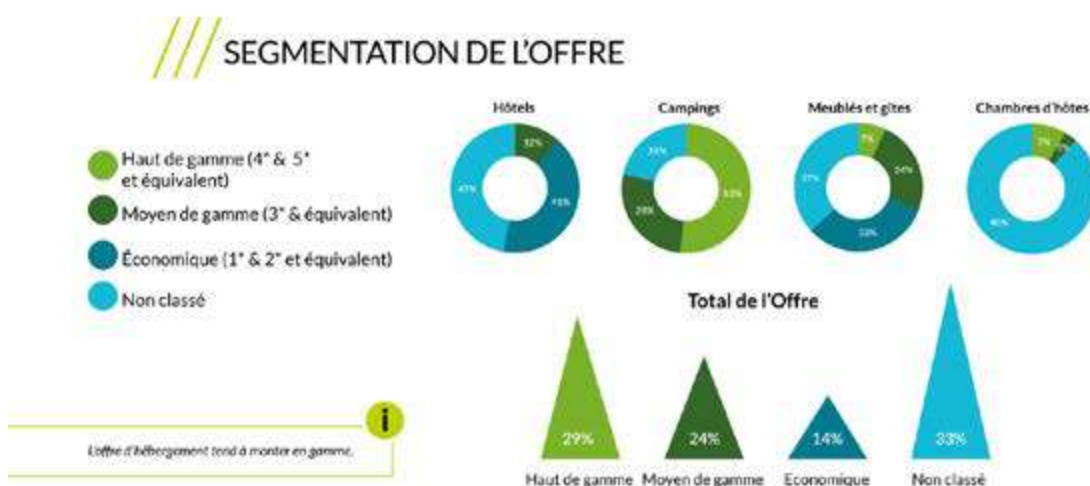
* dont gîtes d'habitat, séjours et refuges



30% des hébergeurs ont plus de 60 ans.
Âge moyen : 56 ans
Une 10^{ème} année d'expérience dans le tourisme.

RÉPARTITION DES HÉBERGEMENTS SUR LE TERRITOIRE





05 L'ANNÉE 2020 EN SYNTHÈSE

CONSTATS

Une fréquentation touristique en recul d'environ 25%, similaire à la baisse enregistrée au niveau départemental.
 La crise a interrompu prématurément un hiver 2019-2020 de belle facture. Durant le premier confinement, les nuitées étrangères furent quasi nulles, et les pertes enregistrées sur les nuitées françaises se sont chiffrées à plus de 63 000. Le tourisme a certes repris dès la levée du confinement, mais il a fallu réellement attendre le mois de juillet pour que la fréquentation du territoire retrouve un niveau similaire à 2019.

Une fréquentation à la journée qui performe : + 8%.
 2,7 millions d'excursionnistes accueillis, dont plus de 90% de Français, issus à 75% de la région AURAT.

Le plébiscite des activités de plein air
 En raison d'une absence des groupes et des périodes de fermeture, les sites culturels ont connu une baisse conséquente de fréquentation. En revanche, fort engouement pour les activités de plein air (rando et vélo notamment), avec une (re) découverte du territoire par la clientèle de proximité.

Focus hébergements :
Une offre hétérogène, concentrée en bordure de Rhône (offre pleine air) et sur le plateau de Retord (hébergement rural).
 La capacité d'accueil marchande est réduite au regard du nombre d'établissements touristiques présents sur le territoire, constitués en grande partie de meublés et la fermeture de certains hébergements pose aujourd'hui la question de l'accueil des groupes.

ENJEUX

- Diversification quantitative et qualitative de l'offre d'hébergement
- Anticiper les reprises des structures d'hébergement
- Qualification de l'offre d'hébergement au regard du positionnement choisi et des attentes des cibles de clientèles, notamment vélo, en proposant des services et prestations adaptées.
- Privilégier l'agrandissement de certains établissements pour pallier la difficulté de créer ex-nihilo de nouvelles structures.

+ Création de nouveaux hébergements le long de la ViaRhôna, labellisés Accueil Vélo®

Aintourisme

Stéphanie Luquin
 Observatoire et Analyse marchés
 s.luquin@aintourisme.com

L'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier

L'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier est un office communautaire sous statut EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial).

Fin 2020, les statuts ont été modifiés portant à 11 membres le nombre de représentants de la collectivité et des socio-professionnels.

La convention d'objectifs le liant à la communauté de communes a été renouvelée en décembre 2020.

Les missions qui lui sont confiées :

- Accueil et information
- Promotion, communication
- Coordination et fédération des acteurs touristiques
- Commercialisation de biens et prestations touristiques
- Événementiels touristiques et visites guidées
- Gestion et exploitation des équipements et des offres touristiques
- Concours technique à la politique de développement touristique de la Communauté de communes
- Observation touristique

L'Office de Tourisme exerce ses missions sur les 43 communes de la communauté de communes Bugey Sud.

Il dispose de 4 bureaux d'accueil :

- Belley. Bureau principal.
- Les Plans d'Hotonnes. Bureau secondaire.
- Champagne-en-Valromey. Bureau saisonnier.
- Culoz (Maison du vélo). Bureau saisonnier.



© Laurent Madelon CC Bugey Sud



L'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier

Le comité de direction

Collège des représentants de la collectivité

Titulaires

CASTIN Régis, Président de l'Office de Tourisme
GUILLAND Marc
ROPELE Jean-Pierre, vice-président
CLUZEL Annie
ROCHE Jean
SERPOL Robert

Suppléants

GODET PAULINE
BAL Serge
VERGAIN Thierry
PONCY Daniel
GUITTET Thierry
MEURIAU Annie

Collège socio-professionnels

Titulaires

Catégorie hébergeurs et restaurateurs

PERNOD-MATTE Véronique

Prestataires activités sportives de pleine nature, secteur ViaRhôna : PELISSIER Michel

Prestataires activités sportives de pleine nature, secteur montagne : PERRET Alain

Gestionnaires de sites touristiques

DESMOUCELLE Laura

Producteurs et viticulteurs

METGE Clément

Suppléants

SONOT Marine

BELLEMIN Christophe

THEVENARD Cyrille

FRAYSSE Séverine

PELLET Jean-Pierre

Le rôle du CODIR

Le CODIR délibère sur toutes les questions intéressant le fonctionnement et l'activité de l'Office de Tourisme et notamment sur les objets suivants :

- Le budget des recettes et dépenses de l'Office de Tourisme,
- Le compte financier de l'exercice écoulé,
- La fixation des effectifs minimums du personnel et le tarif de leurs rémunérations,
- Le programme annuel de publicité et de promotion,
- Les projets de création de services ou installations touristiques,
- Les questions qui lui sont soumises pour avis par le Conseil Communautaire,
- Les acquisitions, aliénations et prises en location de biens immobiliers, ainsi que les mises en location des biens mobiliers et immobiliers appartenant à l'Office de Tourisme,
- Toutes les questions relatives à la mise en œuvre de ses missions définies à l'article 1 des présents statuts.



L'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier

L'équipe



Emmanuelle Bebi-Hegoburu
Directrice



Gisèle Billon
Adjointe administrative - Chargée de fédération et
d'accompagnement des acteurs



Pauline Menzato
Responsable du pôle accueil-
information



Florence-Audrey Bourgeat
Guide conférencière
Chargée de commercialisation



Maxime Ballet
Assistance communication
Référént activités pleine-nature



Amel Dous
Assistante comptable



Isabelle Chatelan
Conseillère en séjour
bureaux du Valromey



Natacha Müller
Conseillère en séjour



Anne-Laure Desbiolles
Conseillère en séjour
Référente handicap

Bilan d'activité 2020

Accueil & information

Après **une saison d'hiver sans neige**, les mesures gouvernementales mises en place afin de lutter contre l'épidémie de COVID-19 nous ont contraints à fermer nos bureaux au public du 17 mars au 2 juin.

Avec le déconfinement, une météo favorable et une communication accrue, la **fréquentation entre juin et septembre a augmenté de 12,6%** par rapport à 2019 avec des pics en juillet (+39,6%) et en septembre (+57%). La situation exceptionnelle ne nous a pas permis de recruter de saisonnier pour venir renforcer l'équipe du pôle accueil en été.

Le 2e confinement nous a obligés à fermer nos bureaux du 30 octobre au 1er décembre.

Avec l'arrivée précoce de la neige, nous avons ouvert le bureau des Plans d'Hotonnes dès le 9 décembre, soit 9 jours plus tôt que prévu. **Le mois de décembre fut assez exceptionnel, avec +85% de fréquentation.**

Au total : **401 jours d'ouverture** (372 jours d'ouverture des bureaux et 28 jours d'accueil mobiles) contre 568 en 2019 soit une baisse de 29%.

12 326 personnes renseignées (tous moyens confondus comptoir, tel, mail, courrier) : **-21%**

8615 visiteurs accueillis : **-30 %**



À retenir

12 326
personnes renseignées
(comptoir, tel, mail, courrier)

8615 visiteurs
dont 28% de locaux
5 % d'étrangers

Top 5 des départements

- 1 Ain
- 2 Rhône
- 3 Deux Savoie
- 4 Isère
- 5 Saône-et-Loire

Top 5 des pays

- 1 Pays-Bas
- 2 Suisse
- 3 Belgique
- 4 Allemagne
- 5 Angleterre



372 jours
d'ouverture
28 jours d'accueils
mobiles

Accueil et information

Focus sur les bureaux

Belley

3456 visiteurs - 179 jours d'ouverture

Les mois de fréquentation les plus importants : de juin à septembre.

Une fréquentation concentrée sur l'été et le début de l'automne. La configuration des locaux actuels ne nous permet pas de développer la boutique ou des services annexes comme recommandé dans le SADI (schéma d'accueil et de diffusion de l'information).

Demandes principales :

1. Infos pratiques
2. Demandes touristiques générales
3. Animations et randonnée pédestre

4,3 ★★★★★ 28 avis Google

Belley
David Gaudin 22 juin 11h 00min
★★★★★ 1/5 à 3 ans
Bon accueil et des infos pratiques pour les activités tout au long des vacances d'été de Belley et d'alentours.



Les Plans d'Hotonnes

2565 visiteurs - 119 jours d'ouverture

De mi-décembre à mi-mars, ouverture 7 jours sur 7

Été : ouverture 3 jours par semaine

Les mois de fréquentation les plus importants : de décembre à mi-mars puis juillet-août.

Une fréquentation en augmentation ces dernières années du fait de la diversification des activités sur les 4 saisons et un intérêt nouveau pour la montagne de l'Ain.

Demandes principales :

1. Activités liées à la neige
2. Randonnée pédestre et parcours d'orientation
3. Circuits VTT

4,3 ★★★★★ 22 avis Google

Aline Brusans
40 ans
★★★★★ 1/5 à 2 ans
sympathique accueil, bons renseignements.
Vosite en hiver!



Accueil et information

Champagne-en-Valromey

419 visiteurs.

36 jours d'ouverture

Ouverture limitée à 1 ou 2 jours par semaine d'avril à novembre.

Demande principale : la randonnée.

Culoz - La Maison du vélo

674 visiteurs, principalement la semaine précédente

le Tour de France et lors des Journées cyclo du Grand Colombier.

38 jours d'ouverture entre juin et septembre.

85 % des demandes concernent le vélo.



Les accueils mobiles,

du 15 juillet au 15 août

La cascade de Glandieu

715 personnes renseignées. 12 accueils mobiles à raison de 4h deux fois par semaine. La cascade est la porte d'entrée sud du territoire. L'intérêt est de pouvoir rediriger vers d'autres sites phares du Bugey.

En parallèle :

+114% d'appels téléphoniques concernant la cascade
Plus de 508 000 vues et 380 000 recherches sur Google en un seul trimestre.

Plus de 2600 vues de la fiche dédiée, sur le site internet en 2 mois.

4,4 ★★★★★ 1 638 avis Google



Le Grand Colombier

158 personnes renseignées.

3 accueils mobiles par semaine à raison de 3h, au sommet du col.

Souvent les touristes viennent pour le Grand Colombier mais ne connaissent pas les sites alentours.

Des accueils mobiles ont été testés au plan d'eau de Culoz avec peu de succès. Cet accueil ne sera pas reconduit.



Accueil et information

Le rôle de l'Office durant le confinement

La période du 1er confinement fut consacrée au soutien des acteurs touristiques.

L'équipe, en télétravail a :

- Contacté par téléphone tous les partenaires touristiques pour les soutenir et connaître leurs besoins.
- Suivi des webinaires techniques et rédigé des fiches pratiques sur les aides et la stratégie marketing, envoyées aux partenaires.
- Diffusé toutes les actualités utiles et les mesures d'accompagnement à destination des acteurs touristiques chaque semaine et quotidiennement sur Facebook, via la newsletter pro hebdomadaire et le groupe Facebook des partenaires.
- Participé aux visioconférences d'Aintourisme pour la mise en place d'aides à la reprise.
- Communiqué sur les commerces ouverts et les lieux de productions locales.

Post-confinement :

Une « cellule » a été mise en place pour les aides en partenariat avec le service développement économique de la CC Buguey Sud et Aintourisme, avec une personne référente (Gisèle Billon).



Article du Ballad'Ain avril 2020



Accueil et information

La gestion de l'information touristique



APIDAE est **le 1er réseau d'informations touristiques**.

Un réseau d'acteurs, une plateforme collaborative et un écosystème de services.

Cette plateforme permet de saisir, stocker et exploiter les informations touristiques pour renseigner les clients sur l'offre des destinations des membres du réseau. Cette information est diffusée à l'accueil, par téléphone ou par email, et/ou est utilisée pour alimenter les projets numériques des membres de la communauté (sites web et mobiles, bornes interactives, panneaux d'informations, éditions...).

APIDAE est une des missions du pôle accueil-information.

A la question récurrente "mais vous ne vous ennuyez pas quand il n'y a pas de touristes ?", nous pourrions répondre qu'avec **plus de 4350 fiches** à créer et mettre à jour, nous n'avons pas le temps de nous ennuyer.

APIDAE est essentiel pour la promotion de l'offre des acteurs touristiques du territoire !

A partir d'APIDAE :

Campagne de mise à jour des fiches partenaires via HUBO de DAHUB : 300 fiches entièrement actualisées.

Edition d'un agenda hebdomadaire en téléchargement sur le site internet.

Sélections et pages web spécifiques pour les vacances scolaires.



Saisie et mise à jour quotidiennes des fiches dans APIDAE par l'Office de Tourisme :

Hébergements
Restaurants
Sites culturels
Producteurs
Événements
Sites naturels
Commerces...



Projets (sites internet, bornes, éditions, applications, widgets...)

Tous les autres OT

Aintourisme et les autres ADT

Montagnes du Jura

Les sites des prestataires via les widgets

Auvergne -Rhône-Alpes Tourisme

Plateau de Retord

France Vélo Tourisme

Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air

viarhona.com

Les sites des diffuseurs de manifestations : l'Officiel...

Les médias

...

Promotion - Communication

Le digital Les sites internet



Les actions de promotion-communication sont entièrement financées par le produit de la taxe de séjour, payée par les touristes, collectée par les hébergeurs qui la reversent à la communauté de communes. L'Office étant sous statut EPIC, le produit de la taxe de séjour lui est intégralement reversé par la collectivité. Soit **31 720 €** inscrits au budget primitif 2020.

L'audience sur nos sites est en constante augmentation malgré l'ancienneté du site internet principal qui sera à renouveler en 2021.



Accueil physique vs accueil numérique ?

Les deux sont complémentaires. La plupart du temps, les personnes qui se rendent dans un de nos bureaux ou qui nous contactent par téléphone, se sont préalablement renseignées sur le site ou les réseaux sociaux. Elles souhaitent ensuite une réponse adaptée à **leurs** besoins, d'où l'importance de l'accueil personnalisé apporté par l'équipe du pôle accueil-information.

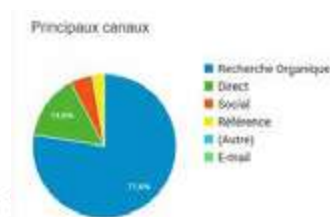
Focus sur :

www.bugeysud-tourisme.fr

167 k utilisateurs : +20,4%
220 k sessions : + 18,6%
365 k vues : +17,18%
+19% de nouveaux utilisateurs

Pages les plus consultées :

1. Le Grand Colombier : +84% de consultations
2. les cascades : + 126 %
3. Les circuits de randonnée pédestre : + 1 838 %
4. Les lacs et plans d'eau : + 126 %
5. Les Plans d'Hotonnes : + 1 508 %



À retenir

Audience des 2 sites internet

216 953 utilisateurs : +45,2%
282 976 sessions : +33,5%
457 059 vues : +31,4%

Origine des consultations

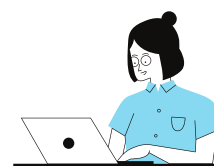
France : 92%

Villes d'origine :

Lyon
Paris
Chambéry
Bourg-en-Bresse
Belley

Promotion - Communication

Le digital Les sites internet



Dans le cadre du positionnement vélo de Bugey Sud, l'Office de Tourisme a mis en place depuis 2016 un second site entièrement dédié au vélo sous toutes ses formes.

Focus sur :

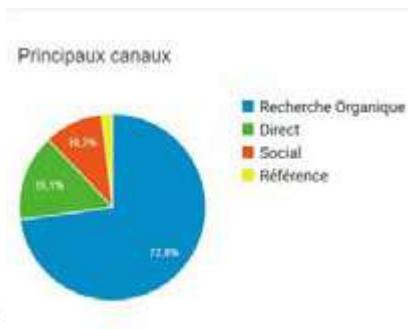
www.bugeyvelo.com

50,3 k utilisateurs : +216, 8%
62,5 k sessions : + 213,3 %
92,5 k vues : +152,1 %
+215% de nouveaux utilisateurs



Pages les plus consultées :

1. La 15e étape du Tour de France : 13 k vues
2. La ViaRhôna : +130% consultations
3. Le Grand Colombier : +197%
4. Les circuits VTT : + 38%
5. Les circuits vélo : +33%



Origine des consultations

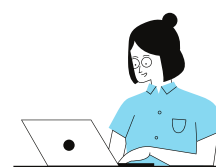
France : 88%

Villes d'origine :

Lyon
Chambéry
Annecy
Bourg-en-Bresse
Montpellier

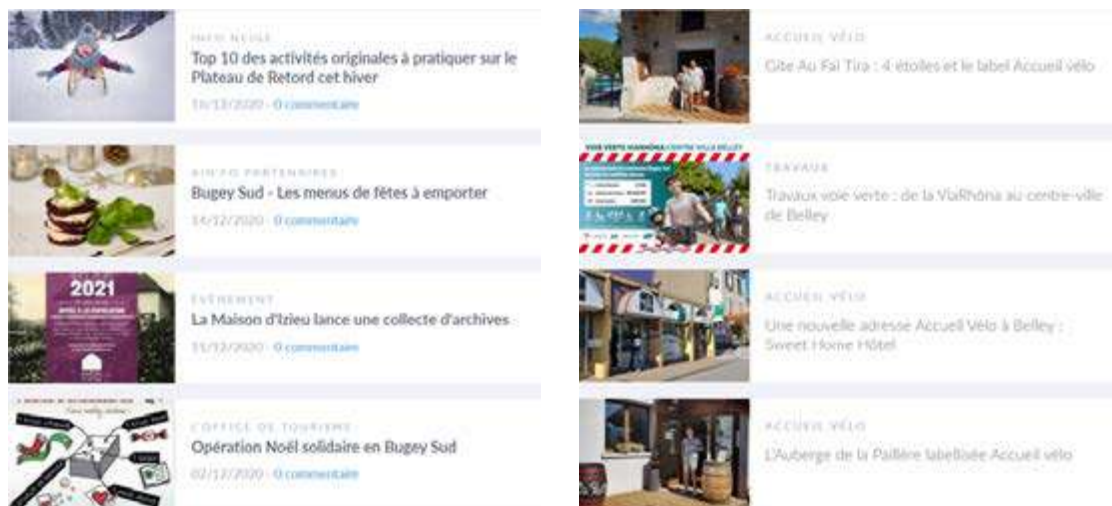
Promotion - Communication

Le digital Les blogs



Dans le même esprit que pour les sites internet, deux blogs sont alimentés par l'Office de Tourisme. Nous avons misé sur une stratégie de contenu qui nous permet de développer certaines thématiques, d'informer sur les actualités et de valoriser nos partenaires par un contenu à plus forte valeur ajoutée. Cette stratégie a pour objectif un meilleur référencement sur les moteurs de recherche.

Au total, **43 articles ont été publiés** sur les deux blogs et partagés sur Facebook, Twitter et LinkedIn.



Promotion - Communication

Le digital

Les réseaux sociaux

Facebook

Page Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier :

5942 fans : +44%

Cible : familles à la recherche d'activités, seniors amateurs de produits locaux et de randonnées.

Habitants et clientèles de l'Ain et des territoires limitrophes.

Page BugeyVélo : 1421 fans : +20%

Cibles : sportifs, grimpeurs, itinérants pour la ViaRhôna.

Nombre de personnes atteintes par les publications des deux pages : **2,2 millions**. +128%

Instagram :

2507 abonnés : +39%

Une communication basée sur les sites naturels. Une attention particulière est apportée à la qualité des visuels issus du réseau des ambassadeurs utilisant le hashtag #bugeysudtourisme.

Les stories mettent en avant les actualités des partenaires de l'Office de Tourisme.

Cible : les jeunes actifs urbains, amateurs d'activités sportives et de treks nature.

Twitter :

1172 abonnés : +7,5%

Cible professionnelle, médias. L'objectif de nos communications sur ce réseau est d'informer la presse sur les nouveautés du territoire et de ses acteurs.



LinkedIn

Création d'une page en mai :

210 abonnés.

Cible : les professionnels de la région Auvergne Rhône-Alpes.



Promotion - Communication

Le digital Les réseaux sociaux

YouTube

Création de supports vidéos :

Vidéo printemps-été, dans l'esprit du slow-tourisme : vacances naturel à son rythme, sans contraintes.

Le Bugey, mon échappée : **+ de 58 k vues sur Facebook**

Déclinaison de spots courts pour les réseaux sociaux sur des sites phares du territoire : Maison d'Izieu, Marais de Lavours, mini-ferme du marais, randonnées en alpages sur le Plateau de Retord, canoë dans les îles du Rhône...



La newsletter

Une newsletter est envoyée à plus de **1350 abonnés** tous les 15 jours.

Les abonnés : habitants du Bugey et des territoires limitrophes.

Diffusion des nouveautés : animations et actualités des partenaires.

Moyenne de **taux d'ouverture : 30%**

Baromètre



L'agence We Like Travel met en ligne un classement mensuel des destinations sur les réseaux sociaux, Facebook, Instagram, Twitter.

Décembre 2020 : Bugey Sud est **236e** sur **420 Offices de Tourisme**

235	Nancy	174	15 685
236	Bugey Sud	173	5 593
237	Belfort	173	14 210
238	La Forêt Fousnant	173	13 286
239	Epernay	172	10 181
240	Pyénées 31	171	5 642
241	Guillestrois Queyras	171	24 836
242	Valence	171	23 205



Promotion - Communication

Le digital Jeu concours en ligne



En partenariat avec Aintourisme et certains Offices de l'Ain, **un jeu concours "100 000 € de vacances dans l'Ain à gagner cet été"** a été lancé sur internet et Facebook dans le but de soutenir les prestataires et restaurateurs ainsi que de favoriser la consommation touristique des Aindinois du mercredi 1er au dimanche 12 juillet inclus.

L'Office de Tourisme a commandé plus de 6000 € bons cadeaux d'activités auprès de ses partenaires et une somme équivalente a été mise par Aintourisme des chèques restaurants et activités.

Soit un total de **14 000 €** bénéficiant aux acteurs du tourisme, aux Aindinois et à la clientèle de proximité pour découvrir et redécouvrir les bonnes tables ainsi que les sites et activités.

Les instants gagnants ont eu lieu tous les jours de 5h à 23h.

Au total : **34 216 joueurs uniques** ont participé au jeu. 80% habitent l'Ain et les régions voisines.

Jeu concours Facebook avec l'Observatoire de la Lèbe :

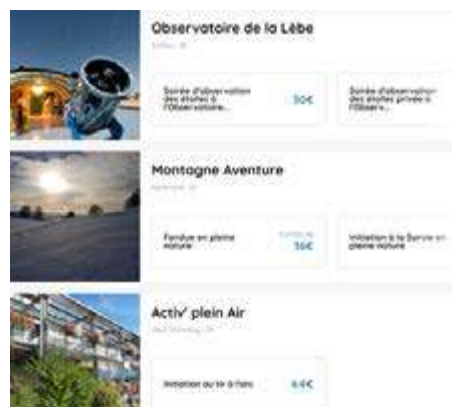
5883 personnes atteintes. 63 participants

Place de marché de bons cadeaux

En collaboration avec Aintourisme, l'Office de Tourisme a lancé sa **place de marché de bons et chèques cadeaux** Cap cadeau mi-novembre.

L'objectif : permettre aux acteurs touristiques de bénéficier d'un canal de distribution supplémentaire et d'une visibilité renforcée. L'accès à la plateforme, d'une valeur de 690 €, est gratuit pour les partenaires de l'Office de Tourisme qui ne prend aucune commission sur les ventes.

Durant le premier mois de mise en service, les prestataires ont encaissé 36 719 € de recettes. 317 bons ont été vendus pour un panier moyen de 97 € et la plateforme a été visitée plus de 2200 fois.



Promotion - Communication

Le digital

Les plateformes outdoor

Afin que le Bugey Sud soit identifié comme terre de vélo et de randonnée par les pratiquants, nous avons intégré les principales plateformes et mis en ligne nos parcours :

Les parcours VTT, sur :

www.utagawavtt.com
www.visugpx.com
www.vttfrance.com
www.vikiloc.com
www.routeyou.com

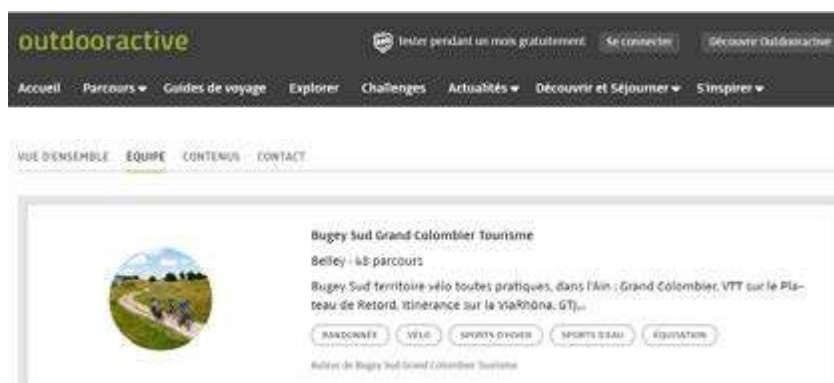


Les circuits de randonnée pédestre sur :

www.visugpx.com
www.vikiloc.com (randonnées en mode trail)
www.routeyou.com
www.alltrails.com
www.routeyou.com



Nos circuits sont déjà en ligne sur www.outdooractive.com



Promotion - Communication

Les éditions



Guide hébergements

5000 exemplaires
Plus de 700 téléchargements



Guide touristique 4 saisons

10 000 exemplaires en français
3000 en anglais-allemand
Plus de 1000 téléchargements



Randonnée pédestre

Carte promotionnelle : 10 000 exemplaires - 2306 téléchargements
8 fiches individuelles en collaboration avec la CC Bugey Sud : 300 fiches par circuit
Cartes IGN sur-mesure : Grand Colombier et Plateau de Retord



Rééditions

Carte touristique : 10 000 exemplaires
Carte vélo : 10 000 exemplaires - 4300 téléchargements



Promotion - Communication

Les opérations presse

Emission spéciale **Autoroute info** sur le Bugey et l'Ain en direct du Marais de Lavours, organisée par Aintourisme avec la collaboration de l'Office de Tourisme.

Thématiques abordées :

Histoire : interview de Dominique Vidaud, directeur de la Maison d'Izieu
 Activités pleine-nature : Christophe Bellemin de Polynx Sports
 Vélo, Grand Colombier : Les Fêlés du Colombier
 Espaces naturels : Fabrice Darinod, conservateur de la Réserve Naturelle du Marais de Lavours
 Gastronomie : Eric Oliver, Le Vieux Tilleul
 Terroir : Eric Hell, Président du Syndicat des trufficulteurs du Bugey
 Viticulture : Clément Metge, Le Caveau Bugiste



Interview radio France Bleu Mayenne

Emission Echappez-vous ! (24 juillet)
 Le Grand Colombier et les vins du Bugey



Petit Futé : AUTOUR DE LYON.



Collaboration Le Dauphiné

Diffusion sur tous les journaux du groupe EBRA : JSL, Progrès, Bien Public, Dernières nouvelles d'Isère.



Promotion - Communication

Les opérations presse

Collaboration à la série : « **Sur la route de la ViaRhôna** » du Progrès
De Seyssel à Belley
De Belley à Groslée

Collaboration au hors-série Lyon Capitale
"Escapades autour de Lyon et en région" 2020 - 5 pages



En partenariat avec l'Office de Tourisme de Bourg-en-Bresse destinations
 Magazine **GR sentier**, seul magazine belge 100% rando
 4 pages consacrées à la randonnée dans le Bugey
 (Accueil presse organisé du 16 au 19 mai 2019).
 35 000 lecteurs, 5000 abonnés.



Plateau de Retord

Interview RCF radio dans l'émission

Chroniques partenaires. Le plan montagne de l'Ain.



Communication estivale : zoom sur les sites et activités à découvrir en famille

Ballad'Ain

Guide été Voix de l'Ain

Encarts dans la presse locale été / hiver :

Ballad'Ain juillet et août

Guide été Voix de l'Ain

Interview FC radio

Etourisme.info :

Accueil en Office de Tourisme : encore un virage ?

Réunions à distance, quelle solution adapter ?

Promotion - Communication

Les opérations presse

L'oenotourisme et le terroir

Campagne promotionnelle des produits locaux et des restaurants à l'automne, axée sur les bons plans et opérations spéciales

Cible : Aindinois et clientèle de proximité

La Voix de l'Ain :

3 raisons de venir découvrir le Bugey Sud en automne

Ballad'Ain : un automne gourmand en Bugey Sud

En parallèle : article sur le blog et publications ciblées sur les réseaux sociaux et dans la newsletter



Fédération des acteurs

Les partenariats

Toute l'offre touristique est référencée sur APIDAE et la liste complète des prestations, hébergements, restaurants peut-être envoyée sur simple demande. Cependant, un certain nombre d'avantages sont réservés uniquement aux partenaires de l'Office de Tourisme, s'acquittant d'une redevance annuelle. Accompagnement sur le classement, la taxe de séjour, la communication, présence de leurs offres dans les éditions, sur le site internet, posts sur les réseaux sociaux, articles de blog, accueils presse, newsletter pro, groupe Facebook privé, brochures, tarif préférentiel sur certains produits, journées dédiées, widgets APIDAE, produits packagés...

Au total : **174 prestataires** ont pris un partenariat à l'Office de Tourisme en 2020, soit 2% de moins qu'en 2019 en raison de plusieurs arrêts d'activité(s).

Un guide du partenariat a été réalisé et téléchargé près de 300 fois.



À retenir

62 socio-professionnels accompagnés : + 77%
 17 porteurs de projet rencontrés (OT et CC)
 + 4 envoyés vers Aintourisme et les services la Région.
 19 newsletters pro : + 58%

Fédération des acteurs

Qualification de l'offre

Accueil vélo

Après plusieurs années d'attente et la mise en place d'un schéma départemental vélo, Aintourisme a pu conventionner avec France Vélo Tourisme pour le déploiement de la marque Accueil vélo dans l'Ain.

Cette marque nationale garantit un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance.

L'Office de Tourisme, signataire d'une convention avec Aintourisme, est en charge des audits et de la communication autour de la marque.

5 catégories de professionnels peuvent actuellement adhérer au dispositif Accueil Vélo s'ils respectent les critères obligatoires du référentiel de leur catégorie :

- les hébergements touristiques classés ou labellisés
- les loueurs professionnels de vélos
- les réparateurs de vélos
- les offices de tourisme
- les sites touristiques
- les restaurateurs

Les partenaires labellisés Accueil Vélo en 2020 :

- Les Lodges de la ViaRhôna*** à Virginin (1er hébergement labellisé du département)
- L'hôtel et le restaurant de l'Auberge de La Paillière*** à Lavours
- Sweet-Home Hôtel** à Belley
- Le gîte Au Fai Tira**** à Champagne-en-Valromey
- Les 7 gîtes Activ'plein air** aux Plans d'Hotonnes
- Les 3 gîtes Les Pelaz*** aux Plans d'Hotonnes



À retenir

6 professionnels labellisés sur Bugey Sud en 2020.
Bugey Sud **1er territoire à déployer Accueil Vélo** dans l'Ain



La station chouchoute ses cyclotouristes



Fédération des acteurs

Accompagnement numérique

L'Office de Tourisme fait partie du collectif Inst'Ain numériques, piloté par Valérie Vouillon, d'Aintourisme. A ce titre, il participe à l'élaboration d'un plan d'actions à destination des socioprofessionnels de l'Ain afin de les aider à la prise en main des outils digitaux et les accompagner dans leur montée en compétence.

Les actions du collectif :

- **Les web-séminaires** : 2 rendez-vous par mois, entièrement gratuits : gestion de son site internet, réseaux sociaux, commercialisation en ligne, newsletters, avis clients etc.
- **Une boîte à outils numériques sur le site www.ain-pro.com** : des fiches pratiques sur les bonnes pratiques, à télécharger.
- **Une newsletter mensuelle spécifique**
- **Une journée e-tourisme** avec intervenants (*annulée en 2020*)
- **Ateliers numériques** (*non réalisés en 2020*)

En parallèle, l'Office de Tourisme accompagne des partenaires sur des problématiques spécifiques.

En 2020, **2 prestataires ont bénéficié d'un suivi personnalisé** pour leur communication digitale.

En raison de la situation sanitaire, les ateliers numériques n'ont pas été programmés.



Fédération des acteurs

Les temps forts du réseau

La bourse d'échange de brochures, programmée en avril, n'a pu avoir lieu.

La journée découverte

L'objectif de cette rencontre programmée en octobre, une fois la saison terminée, est de permettre aux partenaires de l'Office de Tourisme de mieux **connaître certains sites ou activités** du territoire afin de mieux les conseiller à leurs clients.

Mais c'est aussi l'occasion de **favoriser les synergies**, de renforcer les liens entre les socioprofessionnels et l'Office de Tourisme et pour certains, de faire connaissance.

La journée découverte est une **journée thématique** qui se déroule en petit comité, dans un secteur donné. Après le thème de l'accessibilité dans le Valromey en 2019, c'est celui du **Rhône dans le secteur sud** qui a été choisi en 2020.

Au programme de la journée :

- Balade en canoë dans les îles du Rhône et sensibilisation à l'environnement de ce milieu fragile par Philippe et Arthur de **Vertes Sensations**.
- Déjeuner à **L'Hostellerie du port de Groslée**, au bord de la ViaRhôna. L'occasion de faire connaissance avec les nouveaux gérants, Géraldine et Emmanuel. Chaque participant a également pu présenter sa structure.
- Visite guidée du **hameau de Glandieu** à deux voix, par Emilie Roumagoux du service patrimoine de la communauté de communes et Florence-Audrey Bourgeat, guide à l'Office de Tourisme.
- Découverte de la **boutique de créateurs locaux "C nous qu'on l'a fait"** à Glandieu, avec quizz ludique préparé par Stéphanie et Pascale.

À retenir

20 participants.
Taux de satisfaction : 100 %



Animation du patrimoine

Les visites guidées

En raison des mesures sanitaires, les visites étaient limitées à 5 personnes en plus de la guide.

Florence-Audrey Bourgeat, guide conférencière a tout de même maintenu un programme varié dont une nouveauté : le patrimoine de Virieu-le-Grand avec pique-nique à la cascade de Clairefontaine.

Nous nous orientons de plus en plus vers des visites proposant la découverte des patrimoines, naturel et architectural, permettant de collaborer avec les structures en charge de l'éducation à l'environnement, comme la Maison du marais.

Les visites estivales :

- **Belley** : le coeur historique de la ville, Sur les pas de Brillat-Savarin et Belley Sens dessus-dessous (découverte ludique du patrimoine basée sur les sens)
- **Culoz** et le château de Montveran
- **Vieu**, ancien vicus gallo-romain
- **Plateau de Retord** : HistoireS de RésistanceS, en collaboration avec Sylvain Poncet guide de moyenne montagne.
- **Virieu-le-Grand** : circuit du patrimoine

Presse : guide été Voix de l'Ain, Le Progrès, Le Ballad'Ain

Capsules vidéos pour les réseaux sociaux :

Chapelle de Culoz : 3,9 k vues

Belley : 2,8 k vues

Vieu : 2,4 k vues

À retenir

22 visites annuelles (32 en 2019)

228 participants (-60%)

dont

19 visites guidées en juillet-août

148 participants (-34%).

Taux de satisfaction : 100%



Edition d'un programme des visites estivales à 3000 exemplaires

Animation du patrimoine

Le patrimoine

L'Office de Tourisme collabore avec le service patrimoine de la communauté de communes.

A ce titre, il est impliqué dans différents projets : l'étude patrimoniale, le groupe de travail sur le patrimoine de Belley, le projet de parcours patrimonial de Culoz, la refonte de la muséographie de la maison du marais, le développement de l'offre ludique et tout autre projet ayant pour objectif de valoriser le patrimoine de Bugey Sud.

Les Journées européennes du patrimoine, coordonnées par la communauté de communes Bugey Sud :

Le rôle de l'Office de Tourisme : proposer une visite guidée et être relais de communication du programme.

Une visite spécifique axée sur patrimoine architectural et le patrimoine naturel dans le cadre de la filière ENS a été organisée à Vieu en collaboration avec la Maison du marais :

« Vieu, de l'aqueduc romain à la Source du Groin ».

Visite complète : 35 participants.

En raison des contraintes liées à la situation sanitaire, plusieurs communes ont renoncé aux animations prévues initialement. Le week-end des JEP a tout de même drainé 1264 personnes (-64%). Le jeu à l'intention des familles, menant de site en site, a connu un franc succès.

À retenir

1264 participants aux Journées
Européennes du Patrimoine



Les Journées Européennes du Patrimoine
le grand rendez-vous culturel
de la rentrée en Bugey Sud
18-19-20 septembre 2020

De nombreuses communes de Sagay Nadi ont engagé des volontaires et des bénévoles dans un grand travail de lutte à la destruction des plantations de coca dans ces zones. Au cours de la visite des sites de grande destruction d'ici au programme, plus d'un million ont été pris pour ces plantations extensives et intenses. Ventes gratuites, visites de sites, expéditions, conférences, démonstrations de savoir-faire, animations et jeux sont au programme de cette initiative pluri-actes, la formation nationale « Patrimoine et éducation », appelée pour le 15/11. L'association de défenseurs de la famille ou autre aide les membres et les spécialistes des communes de Sagay Nadi et de Wafu ont pris part à la plantation locale, comme indiqué.



Je recommande de composer Roger Del-
mondière du *Journal Religieuses* de
l'Académie qu'on termine, à l'usage de son journal
pour intégrer les genres géologiques à l'usage, les
livres du patrimoine : Les échantillons du Puy de
Lava - Les grottes des pères. Pour cette nouvelle
édition le texte, révisé et la liste de l'ouvrage, sont
en version PDF sur l'Internet : retrouver les pierres
magiques. A la fin de la liste de la classe au lieu de
le passer ensuite au jeu est en fait un grand
et résumer les plus importants avec une série de
livres collectifs et une pierre magique ! Pour passer
à la suite de la liste.



Programme complet et résumés des journaux
www.hogrefe-france.fr

Commercialisation

Les groupes

En raison de la crise sanitaire et l'interdiction de rassemblement, les autocaristes ont dû cesser leur activité. Plusieurs groupes ayant réservé des visites à la journée suite au travail de démarchage entrepris depuis plusieurs années par l'Office de Tourisme, ont annulé. L'activité groupes fut donc quasi nulle pour 2020. Un seul groupe a pu être accueilli avant la crise.

Au final, une baisse de 80% du service a été enregistré.

En début d'année, plusieurs opérations de promotion des journées tout-compris montées par Florence-Audrey Bourgeat ont été menées :

Réalisation d'une **brochure groupes**,

Participation au **Salon Perraud** le 17 janvier à Grenoble, en collaboration avec la Compagnie BateauCanal (56 contacts directs de responsables d'associations et d'autocaristes),

En revanche, le salon du marché des voyages de groupes Auvergne Rhône-Alpes, prévu les 3, 4 et 5 novembre à Clermont-Ferrand a été annulé.



Les individuels

L'activité du service s'est donc reportée sur la clientèle individuelle, en proposant aux jeunes actifs urbains des week-ends tout-compris pour se mettre au vert, comme le week-end à vélo sur la ViaRhôna.

Un conventionnement avec le Tour opérateur Pédibus nous permet de commercialiser pour son compte le séjour de randonnée en itinérance dans le Valromey, **Retrouvance®** et la **traversée du Plateau de Retord et du Grand Colombier en raquettes**. Plusieurs dates ont dû cependant être annulées.

Par ailleurs, nous poursuivons la gestion des réservations et des contrats du **Gîte de la Lèbe**, propriété de l'ONF. **27 contrats** ont été réalisés par l'OT contre 45 en 2019.



Commercialisation

La boutique

Chaque bureau comprend un coin boutique avec des produits fabriqués par des artisans locaux (hors produits alimentaires), des ouvrages sur l'Histoire et la nature du Buguey, des topo-guides et fiches de randonnées pédestres et VTT.

Avec peu d'espace disponible, nous n'avons malheureusement pas la possibilité de développer davantage cette partie boutique.

En raison des différentes périodes de fermeture, les ventes ont chuté de 47%.

Cependant, avec le déconfinement et l'envie de profiter de la nature, **les ventes ont augmenté sur tous les produits de randonnée pédestre.**

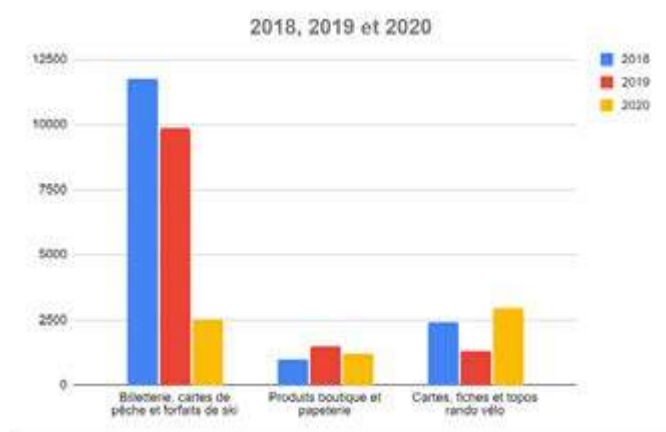
Nos produits phares restent les **topo-guides de randonnée pédestre et les cartes de pêche.**

À retenir

La petite boutique de l'Office de Tourisme en 2020 :

Chiffre d'affaires 2020 : 6600 €

Panier moyen : 21,30 €



Les filières

Les activités pleine-nature

Le vélo

Depuis 2016, BugeyVélo est une marque, déposée par l'Office de Tourisme, de valorisation de l'offre, des événementiels et des initiatives vélo toutes pratiques, dans le Bugey.

L'objectif est d'en faire une marque repère, partagée par les structures et les habitants du territoire.

Différents outils et actions sont déjà en place :

Le site www.bugeyvelo.com et le blog,

La page Facebook Bugey Vélo,

Un réseau d'ambassadeurs #bugeyvelo sur Instagram

Des goodies et produits boutique

La soirée annuelle de lancement de saison, organisée par la communauté de communes et l'Office de Tourisme, n'a pas pu se faire cette année.

L'Office de Tourisme, en collaboration avec la communauté de communes, est partenaire de manifestations sportives d'envergure, favorisant la notoriété du territoire et générant des retombées économiques directes et indirectes pour les acteurs économiques.

Chaque événement bénéficie d'une page dédiée sur le site internet, de posts sur les réseaux sociaux, de partenariats presse. L'Office fait le lien avec les hébergeurs afin de fournir aux participants de ces manifestations des disponibilités d'hébergements actualisées.



Les Journées cyclo du Grand Colombier

Les Journées cyclo sont organisées par le Département de l'Ain et les Fêlés du Grand Colombier.

Un samedi par mois, de juin à septembre, la route est coupée depuis Culoz et réservée aux seuls cyclistes.

L'Office de Tourisme organise l'accueil café au départ de la Maison du vélo.

Une fois au sommet, un diplôme ainsi qu'une collation leur sont offerts par les Fêlés.

La fréquentation de ces journées est en augmentation chaque année. Les habitués comme de nouveaux participants s'y pressent à chaque nouvelle édition.

Une seule date n'a pu avoir lieu en 2020. Malgré tout, en 3 éditions, la fréquentation fut la même qu'en 2019 en 4 dates !

1200 participants ont ainsi bravé le Géant du Bugey.

La page dédiée sur www.bugeyvelo.com a généré **3,5 k vues**.



Les filières

Le Tour de France 15^e étape Lyon Grand Colombier Dimanche 13 septembre 2020

Le territoire a accueilli une nouvelle fois le Tour de France dimanche 13 septembre avec une arrivée au sommet du Grand Colombier. Pour cet événement, l'Office de Tourisme a travaillé en étroite collaboration avec le service communication du Département de l'Ain, Haut-Rhône Tourisme ainsi qu'avec la Communauté de communes pour la promotion (page dédiée, posts réguliers) et les informations pratiques type stationnements, fermeture des routes etc.

Malgré la décision préfectorale de dernière minute d'interdiction de rassemblement le long des routes des 4 versants, annulant de fait toutes les animations prévues au sommet, le public a été au rendez-vous de cette course de renommée mondiale.



Tour de France 2020 - Étape 15 vue du ciel / Stage 15 from the sky : Lyon - Grand Colombier

© Tour de France ASO

Aintourisme, dans le cadre de son observatoire, a interrogé les acteurs touristiques du Bugey Sud sur l'impact du Tour de France sur leur activité.

31% des répondants estiment que le passage du Tour de France a eu un impact positif sur leur activité.

Les taux de remplissage des hébergements durant le passage :
Hôtels : presque complets (hors Tour : 1/3 de remplissage).
Campings : 1/3 de remplissage (hors Tour : 20%).
Locatif : pic de réservation le week-end du 13/09.

À retenir

L'étape 15 a fait la meilleure audience TV : **4,7 millions de téléspectateurs** sur France.tv (38,6 % du public global) avec un pic d'audience à 6,3 millions.

L'étape a été diffusée dans **190 pays** et sur plus de 100 chaînes de télévision dont 60 en direct.

La **page dédiée** sur www.bugeyvelo.com a été vue plus de **15,5 k fois**.



Les filières

La ViaRhôna

COLLECTIF VIARHÔNA entre Lyon et Genève



La communauté de communes comme l'Office de Tourisme sont investis au sein de ce collectif de **15 collectivités et 22 structures (OT et acteurs privés)** dont l'ambition est de **mettre en tourisme des itinérances douces du Rhône entre Lyon et Genève** afin de :

- Générer plus de retombées en terme d'économie et d'image, irriguer les territoires,
- Créer de nouveaux services, des produits touristiques, valoriser les grandes qualités paysagères et patrimoniales
- Réaliser entre Lyon et Genève un territoire à haute qualité de services.
- Favoriser la mise en réseau des acteurs

Le collectif fonctionne sur un mode collaboratif entre territoires et acteurs, qui se partagent la coordination, les expertises et les analyses et travaillent en cohérence avec le Comité d'Itinéraire ViaRhôna piloté par la Région ainsi qu'avec le Comité Régional du Tourisme.

L'Office de Tourisme pilotage le **groupe promotion - communication** du collectif, participe aux comités techniques et aux comités de pilotage.

Les actions de promotion-communication du collectif en 2020 :

- L'actualisation et la réédition d'une carte détaillée du tronçon Lyon-Genève,
- La réalisation d'une lettre d'information semestrielle collective (sur les nouveautés et équipements de chaque tronçon)
- L'organisation d'une journée de présentation des actions du collectif et des nouveautés des prestataires, le 4 juin au Grand Parc Miribel Jonage.

Les salons promotionnels prévus (Salon du randonneur à Lyon et Salon du nautisme à Aix-les-Bains) ont été annulés.

Les filières

Les activités pleine-nature

La moyenne montagne

Les Premières Assises de la moyenne montagne avaient été organisées le 5 juillet 2019 à Lancrans, avec pour objectifs de travailler sur le développement des sites de moyenne montagne, dans une logique hiver/ été, enjeu essentiel pour le Département, convaincu du potentiel économique et touristique de la moyenne montagne de l'Ain.

L'ambition du Département de l'Ain est de faire de la montagne une destination touristique 4 saisons, éco-responsable, attractive et en phase avec les nouvelles attentes des clientèles.

Un plan de développement de la moyenne montagne de l'Ain a donc été lancé par Aintourisme en collaboration avec les EPCI, les Offices de Tourisme, les acteurs touristique et le cabinet Atemia.

Les axes retenus :

- Axe 1 - Structurer et différencier l'offre vers un tourisme 4 saisons, durable et éco-responsable,
- Axe 2 Définir une stratégie marketing unique à l'échelle du territoire concerné
- Axe 3 Mettre en place une nouvelle gouvernance et rationaliser les structures d'exploitation.

L'Office de Tourisme a donc participé aux différents travaux de construction de ce plan de la moyenne montagne.



Les filières

Les activités pleine-nature

La moyenne montagne

Soutien aux événementiels 4 saisons :

L'Office de Tourisme partenaire pour la seconde fois de Oocup, manifestation internationale de course d'orientation sur le Plateau de Retord, organisée par la Fédération Française de Course d'Oriente.



À retenir

1500 participants.

Sur www.bugeysud-tourisme.fr :
1700 consultations de la page dédiée
1140 téléchargements des
disponibilités des hébergements
partenaires.

Un nouveau bureau d'information aux Plans d'Hotonnes !

L'ancien local du GIP du Plateau de Retord, dans le bâtiment de la Maison des Plans appartenant à la commune de Haut-Valromey, a été entièrement rénové par la Communauté de communes Bugey Sud.

Accessible aux personnes à mobilité réduite, il est équipé de deux banques d'accueil, d'un écran promotionnel et d'un coin boutique, au départ des pistes de fond, de raquettes, de randonnées pédestres et circuits VTT !

Nos actions de promotion des activités du Plateau de Retord :

- Campagnes digitales et publications régulières sur les réseaux sociaux et dans la presse, été comme hiver.
- Présence à la fête du nordique, à Lachat : plus de 230 contacts pris.
- Réalisation d'un programme des activités été sur le Plateau en lien avec les socio-professionnels.
- Saison hiver 2020-2021 : réalisation d'une carte de la station des Plans d'Hotonnes.



Les filières

L'oenotourisme et les circuits courts

Vignobles & Découvertes

L'Office de Tourisme fait partie du comité de pilotage de Vignobles & découvertes, coordonné par Aintourisme et le Syndicat des vins du Bugey.

Peu d'animations et actions ont pu être maintenues en 2020.

La plupart des événements prévus dans le cadre du **Fascinant week-end** les 16, 17 et 18 octobre ont dû être annulés.

Différentes actions de communication ont été lancées de notre côté (voir opérations presse) afin de promouvoir les vins et les produits locaux, notamment **Saveurs de l'Ain**, dans une logique du **"consommons local"** tout au long de l'année et notamment sur le blog et les réseaux sociaux.

L'article "Où acheter des produits locaux durant le confinement ?" a été vu plus de 6600 fois sur le blog.



Bugey Sud - Où acheter produits locaux et plats à emporter durant le confinement ?

Mieux manger en privilégiant le consommateur local, c'est une tendance qui se diffuse et inspire de plus en plus de monde.

Le Bugey propose de nombreuses activités, ateliers, dégustations, etc. permettant de découvrir, apprendre, partager et ainsi contribuer à la valorisation de nos produits locaux.

Malheureusement, en raison de la situation sanitaire, de nombreuses activités ont dû être annulées.

Restons vigilants et profitons de la situation pour acheter des produits locaux et plats à emporter.

Voici une liste de points de vente où acheter des produits locaux et plats à emporter durant le confinement.



Une **campagne participative** a été lancée sur Facebook durant le premier confinement en incitant à partager des clichés des produits du Bugey sur le thème du voyage, en mentionnant le lieu de consommation :

« Les produits du Bugey se font la belle ».



Les filières

Le développement durable

Les ENS

Dans le cadre de son Plan Nature 2016-2021, le Département de l'Ain labellise, en accord avec les acteurs locaux, les sites naturels les plus remarquables de l'Ain en **Espaces naturels sensibles (ENS)**. "Il existe désormais un vaste réseau de sites emblématiques, d'enjeu départemental, qu'il convient de préserver et de mettre en valeur."

La Communauté de communes Bugey Sud est gestionnaire de l'**ENS Grand Colombier**. L'Office de Tourisme participe donc aux actions menées et aux comités de sites et plus particulièrement, en 2020, à l'élaboration des chartes de bonne cohabitation des usages et d'organisation des événements sur le Grand Colombier, visant à informer le public sur les problématiques de fréquentation touristique dans les milieux agricoles et naturels.

Des visites de la **Réserve Biologique Intégrale de la Griffes du Diable** dans la forêt d'Arvières, organisées par l'ONF, la CC et l'OT Bugey Sud, ont réuni une vingtaine de participants.



L'Office de Tourisme a également financé un **reportage TV sur le Grand Colombier** : "**Oronymes, les noms de nos montagnes**", une émission produite par CAProd pour France Télévisions diffusée le 26 décembre 2020.



Les filières

Le tourisme pour tous

Partant du constat que **l'offre à destination des publics à besoins spécifiques** n'était ni structurée ni lisible, un important travail interne a été mené au sein de l'Office depuis 2019, en collaboration avec M. Gomes en charge du plan Handicap01 et M. et Mme Nolli, hébergeurs spécialisés dans l'accueil de personnes handicapées.

Nos objectifs prioritaires :

- Rendre plus visible l'offre du territoire accessible aux personnes à mobilité réduite,
- Intégrer les 3 autres types de handicap, dans l'optique d'une destination inclusive (démarche régionale destination tourisme H+),
- Sensibiliser les partenaires et porteurs de projet à l'accessibilité. Une première journée dédiée au handicap avec visite de structures adaptées avait été organisée en 2019, donnant lieu au lancement d'un projet d'hébergement sur la commune de Haut-Valromey.

Nos actions 2020 :

- Identifier l'offre accessible (labellisée Tourisme et handicap ou l'offre testée par notre équipe),
- Vérifier chaque critère, sur place ou par téléphone avec les prestataires.
- Mettre à jour ou créer des fiches spécifiques sur APIDAE afin de rendre l'offre plus visible.
- Créer une rubrique dédiée sur le site internet avec remontée des sélections activités et sites accessibles, taxis et hébergements partenaires.

Inauguration de deux nouvelles activités accessibles aux PMR :

- Deux fauteuils tout-terrain, des "Quadrix" aux Plans d'Hotonnes, au magasin Servinature,
- Deux triporteurs en location auprès de Prolynx sports.

Ces équipements ont été financés par le plan handicap 01 lancé par le Département de l'Ain.



Le budget

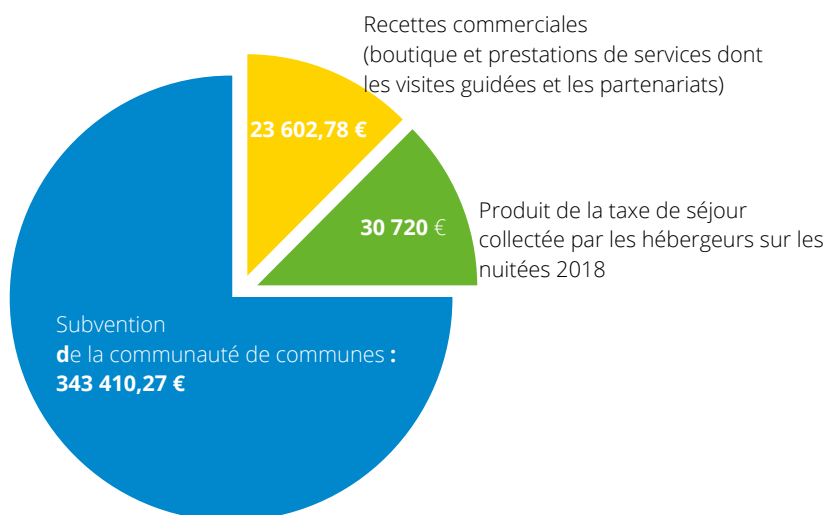
Le budget de fonctionnement l'Office de Tourisme pour 2020 est de 469 140 €.

Dépenses :

Masse salariale : 73% du budget

Actions de promotion-communication : 7,2 %, financées par le produit de la taxe de séjour.

Recettes :



La stratégie 2021-2026

La stratégie de développement touristique a été actualisée conjointement par le service tourisme de la communauté de communes et son Office de Tourisme, validée en commission tourisme et en CODIR de l'Office de Tourisme.

Elle comprend 8 axes qu'un 9e, sur le volet culture, viendra compléter. Ces 8 axes constituent la feuille de route de Bugey Sud en matière de développement touristique jusqu'à la fin de la mandature actuelle en 2026.

Axe 1. Promouvoir la marque BugeyVélo®

- Poursuivre l'appropriation par les acteurs du territoire et les organisateurs d'événements
- Développer la notoriété du territoire comme terre de vélo

Axe 2. Soutenir les événementiels sportifs d'envergure

- Se positionner comme territoire d'aventure
- Générer des retombées économiques (nuitées et consommation touristique)
- Fédérer les acteurs, les habitants, les communes en créant une dynamique de territoire

Axe 3. Renouveler la logique d'accueil et d'information touristique et la mise en marché de l'offre

- Prendre en compte l'évolution des comportements de la clientèle et de sa mobilité pour adapter les services
- Accompagner la professionnalisation des acteurs locaux

Axe 4. Mettre en œuvre un plan pluriannuel de qualification des sites touristiques et naturels

- Améliorer l'offre de services sur les sites et les abords
- Concilier fréquentation touristique, préservation de l'environnement et respect des habitants

Axe 5. Structurer, organiser et mettre en marché l'offre d'activités de pleine nature

- Flécher des spots de pratique et organiser la pratique

Axe 6. Promouvoir et révéler les patrimoines de Bugey Sud

- Proposer une offre ludique pour les familles
- Favoriser le développement d'offres expérientielles
- Favoriser la collaboration en amont de l'élaboration d'un projet de valorisation des patrimoines

Axe 7 . Accompagner la création d'activités et les porteurs de projet

- Dynamiser la création et la qualification des hébergements sur le territoire
- Susciter le développement des initiatives dans le domaine de l'économie touristique en intégrant les dimensions d'accessibilité et de développement durable

Axe 8 . Mettre en place des gouvernances adaptées aux enjeux de développement touristique

- Favoriser les coopérations pour la mise en œuvre de projets touristiques
- Clarifier / adapter les modes de gouvernance





OFFICE DE TOURISME

BUGEY SUD GRAND COLOMBIER



© Frédéric Scali OT Bugéy Sud



OFFICE DE TOURISME BUGEY SUD GRAND COLOMBIER
+334 79 81 29 06 | +334 79 87 51 04
contact@bugeysud-tourisme.fr
www.bugeysud-tourisme.fr



BUGEYSUD
GRAND COLOMBIER
TOURISME

Analyse des territoires touristiques de l'Ain

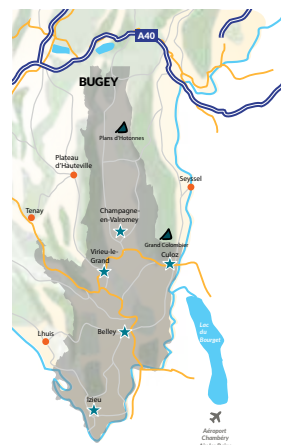
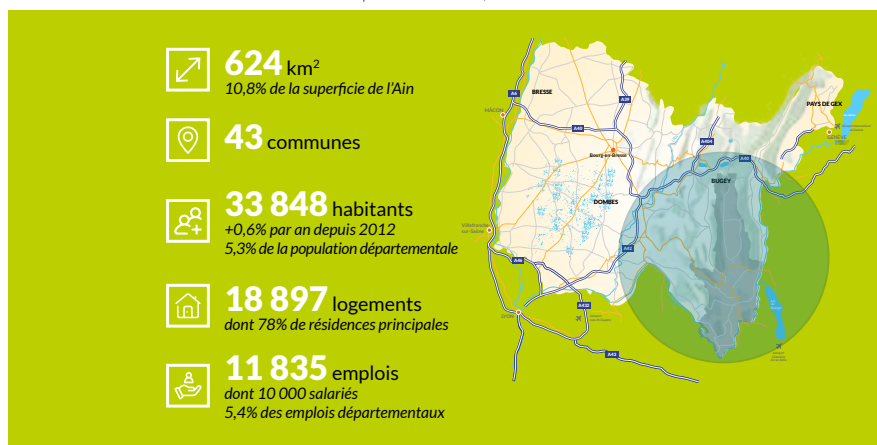
EDITION 2020



Communauté de Communes
BUGEY SUD

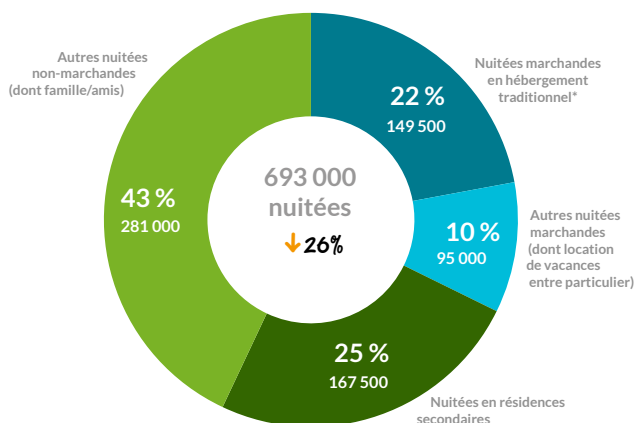
01 L'IDENTITÉ

Source : Comparateur de territoires, INSEE 2017



02 L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE 2020

ESTIMATION DES NUITÉES - 2020



*traditionnel : hôtel, gîte, meublé, camping, chambre d'hôtes et hébergement collectif

243 emplois salariés caractéristiques du tourisme
3,4% des emplois salariés du territoire
3,0% des emplois départementaux

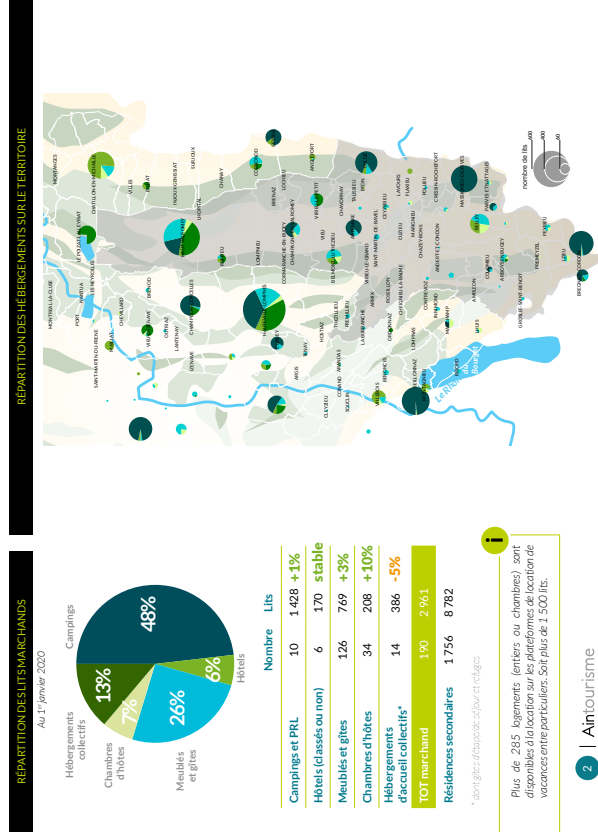
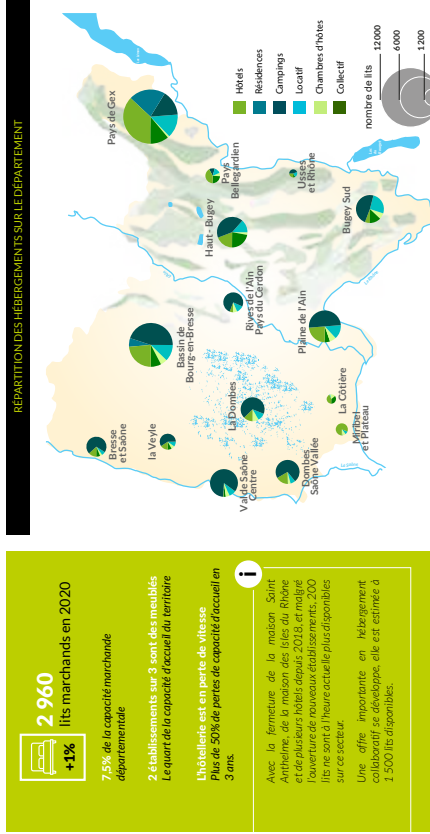
11 140 lits touristiques
17 lits/km². 10% de l'offre départementale
190 hébergements touristiques marchands, 2 960 lits
1 760 résidences secondaires, 8 780 lits

Environ **693 000** nuitées touristiques
ayant généré 27 millions d'euros de consommation touristique*
Montant du panier moyen :
47 à 53€ par jour et par personne

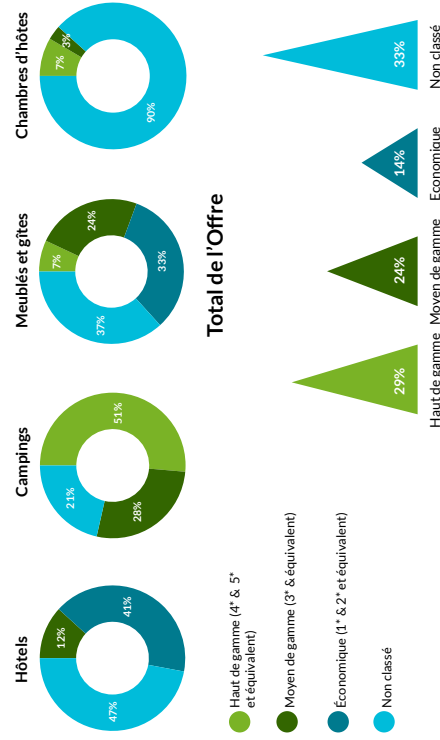
58 741 € de Taxe de séjour
Augmentation des déclarations
et de la collecte des hébergeurs en 2020

03 L'OFFRE EN HÉBERGEMENT MARCHAND EN 2020

Sources : Aitoutourisme, Apade, traitement Aitoutourisme - données janvier 2020



/// SEGMENTATION DE L'OFFRE



/// SYNTHÈSE

CONSTATS

Une offre hétérogène, concentrée en bordure de Rhône (une offre camping essentiellement, en plus de la location d'environ 400 anneaux aux ports et haltes fluviales) **et sur le plateau de Retord** (hébergement rural).

Une capacité d'accueil marchande réduite au regard du nombre d'établissements touristiques présents sur le territoire, constitués en grande partie de meublés.

- Plus qu'1 établissement hôtelier sur la ville de Balley.
- 1 seul hébergement collectif de grande capacité (plus de 50 lits), aux Plans d'Hotomes, plusieurs gîtes de groupe (entre 12 et 50 couchages).
- Encore peu de chambres d'hôtes, pourtant considérées comme une alternative de l'hébergement hôtelier.

La fermeture de certains hébergements pose aujourd'hui la question de l'accueil des groupes.

- Pendant 10 ans, le nombre de lits s'est maintenu, alors que le volume d'établissements a augmenté.
- Mais ces 3 dernières années, le territoire est confronté à la fermeture de plusieurs établissements à grande capacité d'accueil (camping de Viry, maisons St Antoine et des lacs du Rhône, hôtel Michallet).
- À retenir également, la perte d'une réelle capacité d'accueil en restauration de groupe : 300 couverts en moins

ENJEUX

- Diversification quantitative et qualitative de l'offre d'hébergement
- Qualification de l'offre d'hébergement au regard du positionnement choisi et des attentes des cibles de clientèle, notamment vélo, en proposant des services et prestations adaptées.
- Privilégier l'agrandissement de certains établissements pour pallier la difficulté de créer ex-nihilo de nouvelles structures
- Création de nouveaux hébergements le long de la Vairrhona, labellisés Accueil Vélo®

04 FRÉQUENTATION DU TERRITOIRE EN 2020

Source : Flux Vision Tourisme/Orange - Traitement Aintourisme



693 000 nuitées

576 000 nuitées françaises **-14%**
117 000 nuitées étrangères **-28%**

-25%

Taux de nuitées étrangères inférieur à la tendance départementale : 17% (contre 35%)



Touristes étrangers

48% Suisse 13% Pays-Bas 11% Allemagne

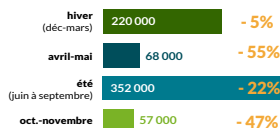


Clientèle française

59% AURA* 17% Ile-de-France
5% Hauts-de-France

*En majorité Rhône, Savoie et Haute-Savoie

SAISONNALITÉ DE LA FRÉQUENTATION



La crise sanitaire a surtout impacté le hors-saison

FRÉQUENTATION DES SITES CULTURELS ET DE LOISIRS DE PLUS DE 1 000 VISITEURS

	Données 2020	évolution/2019
La Maison d'Izieu	17 075 entrées	-45%
Musée des traditions vigneronnes	1 000 visiteurs	-88%
Astroval - Observatoire du col de la Lèbe	3 123 visiteurs	-60%
Le Musée du Bugey Valromey	3 004 entrées	-25%
LES ESPACES NATURELS SENSIBLES données issues d'ecocompteurs		
La cascade de Glandieu	nc	
La Réserve du Marais de Lavours	31 000 personnes	+2%
La cascade de Cerveyrieu	28 000 personnes	+76%
La cascade du Pain de Sucre	12 500 personnes	
LES ACTIVITÉS SPORTIVES		
La Viarhona	68 900 passages de vélo	+4%
Les Vélos Rails du Bugey	*** personnes	
Les Plans d'Hotonnes (hiver 2019-2020)	3 650 skieurs alpin	-88%
Le Plateau de Retord (hiver 2019-2020)	8 020 journées nordiques	-74%

Quelques événements sportifs

Ocup	1 500 participants	-57%
Les Journées cyclo du Grand Colombier	1 200 participants	Stable

LE FLUVIAL

Port de Massignieu-de-Rives	location de 132 anneaux
Port de Virigin	110 anneaux - 75 contrats annuels
Port de Murs-et-Gélignieux	110 anneaux (partiellement fermé)
Autres haltes fluviales	30 anneaux
Passage aux écluses : Belley Amont	926 bateaux éclusés

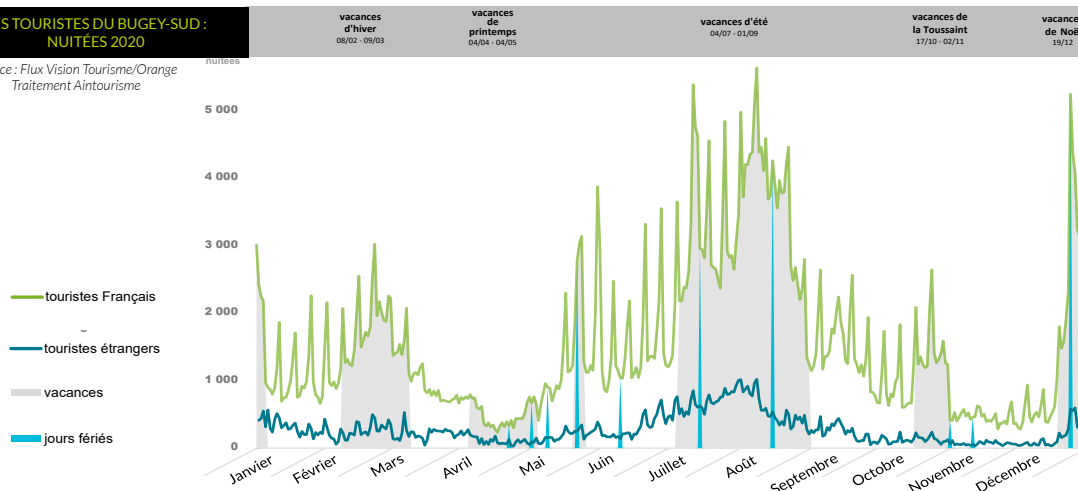
FOCUS : LE VISITORAT DE L'OFFICE DE TOURISME

Visiteurs	8 600 visiteurs	-36%
Site Internet	283 000 sessions	+34%

*Les évolutions s'entendent par rapport à 2019, sauf les données ski, basées sur une moyenne de 5 ans

LES TOURISTES DU BUGEY-SUD : NUITÉES 2020

Source : Flux Vision Tourisme/Orange
Traitement Aintourisme



Aintourisme

Stéphanie Luquin
Observatoire et Analyse marchés
s.luquin@aintourisme.com





Mars 2020
Février 2021

Rapport d'activité Transport à la Demande





Rapport d'activité – Année Mars 2020/Février 2021

SOMMAIRE

- 1- La présentation du service
- 2- La répartition des transports
- 3- Les résultats économiques

Conclusion



1- La présentation du service.

La CCBS nous a confié l'exécution de ce service depuis le 01 mars 2020.

Le territoire de la Communauté de Communes Bugey Sud est un territoire Rural.

Il est maillé autour de :

- Belley (9130 habitants) dit pôle principal
- Culoz (3050 habitants) dit pôle d'appui
- Artemare (1227 habitants), Virieu le Grand (1056 habitants), Brégnier-Cordon (849 habitants) et Champagne en Valromey (825 habitants) dit pôles secondaires

Ces différents pôles concentrent la moitié de la population du territoire.

La géographie du paysage comporte vallée, collines et moyenne montagne.

L'offre en matière de transports en commun est composée :

- De lignes de cars interurbains
- De TER à partir des gares de Culoz et Virieu le Grand

Le périmètre d'intervention est celui de la Communauté de Communes Budget Sud avec possibilité d'assurer des sorties vers Les Avenières, Yenne et Hauteville-Lompnes.

Le service est ouvert à quatre catégories de publics résidents sur le territoire de la CCBS et préalablement inscrits au service :

- Aux Personnes à Mobilité Réduite, pour tous leurs déplacements, quel que soit le motif
- Aux bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), pour tous leurs déplacements, quel que soit le motif
- Aux personnes âgées de plus de 80 ans, pour tous leurs déplacements, quel que soit le motif
- Aux demandeurs d'emplois et aux personnes en insertion professionnelle pour les démarches relatives à leur situation (entretiens, recherche d'emploi, formations, démarches administratives...).

Le service de transport est ouvert aux conditions suivantes :

- Toute l'année, du lundi au vendredi, sauf jours fériés,
- De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

La prise en charge et la dépose s'effectuent en « porte à porte » dans des conditions optimales de sécurité



Rapport d'activité – Année Mars 2020/Février 2021

Cas particulier du transport des personnes en accueil de jour « Bon Repos » de Belley :

- Arrivée des personnes entre 9h15 et 9h30 le matin
- Départ le soir entre 16h15 et 16h30

Ses horaires ont été modifiés depuis la crise sanitaire avec le protocole lié aux mesures prises pour l'accueil et la désinfection, soit des arrivées maintenant à 09h45 et des retours à 15H30

La préparation de ce service est faite conjointement avec l'Infirmière coordinatrice de l'établissement.

La billetterie assurée par des tickets fournis et imprimé par la trésorerie, ont été remplacés par une billetterie embarquée (via un logiciel spécifique), à bord des véhicules et une remontée automatique au sein de nos services, retransmis à la trésorerie et à la CCBS pour les dépôts des recettes.

2 La répartition des transports

Comparatif 2019/2020 et 2020/2021

VOYAGES			
2019/2020		2020/2021	
mars-19	852	mars-20	442
avr-19	888	avr-20	24
mai-19	904	mai-20	122
juin-19	803	juin-20	308
juil-19	955	juil-20	567
août-19	687	août-20	549
sept-19	834	sept-20	671
oct-19	883	oct-20	661
nov-19	781	nov-20	389
déc-19	740	déc-20	522
janv-20	827	janv-21	459
févr-20	848	févr-21	422
TOTAL	10002	TOTAL	5136

Les chiffres montrent une fréquentation réduite de moitié par rapport aux années passées.

En effet, notre société a été exécutrice de ce contrat en date du 01 mars 2020, et l'activité a été malheureusement affectée, stoppée par l'arrivée de la crise sanitaire et



Rapport d'activité – Année Mars 2020/Février 2021

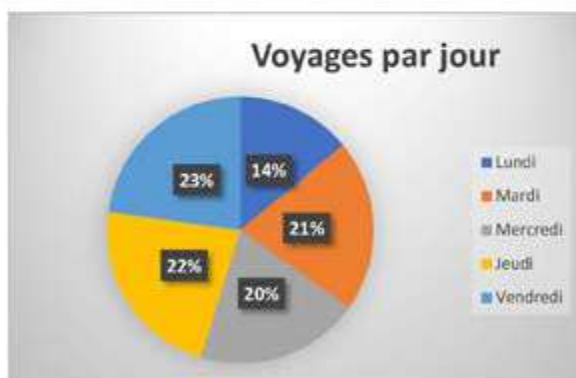
les annonces gouvernementale du 17 mars 2020 imposant un confinement stricte à l'ensemble des citoyens français (fermetures des écoles, des centres de loisirs...etc...)

Notre société s'est adaptée pendant cette période « inédite », nous avons mis en place un service de sous-traitance afin de pouvoir répondre aux déplacements d'usagers dépourvus de tous moyens de mobilité et solidarité pour des déplacements liés aux premières nécessités.

Répartition des voyages

Par jour de la semaine :

	2020												2021	
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	TOTAL	
Lundi	62	2	11	35	82	93	88	72	75	66	75	58	719	
Mardi	104	4	14	92	71	95	145	131	89	129	100	97	1071	
Mercredi	91	0	25	38	131	112	160	118	59	114	92	87	1027	
Jeudi	80	10	31	74	124	118	132	185	90	136	92	79	1151	
Vendredi	105	8	41	69	159	131	146	155	76	77	100	101	1168	
	442	24	122	308	567	549	671	661	389	522	459	422	5136	



On constate que les journées les plus sollicitées sont effectivement sur les fins de semaines : jeudi et vendredi ; ces deux jours représentent à eux seuls 50 % des déplacements par rapport aux 3 premiers jours de la semaine.

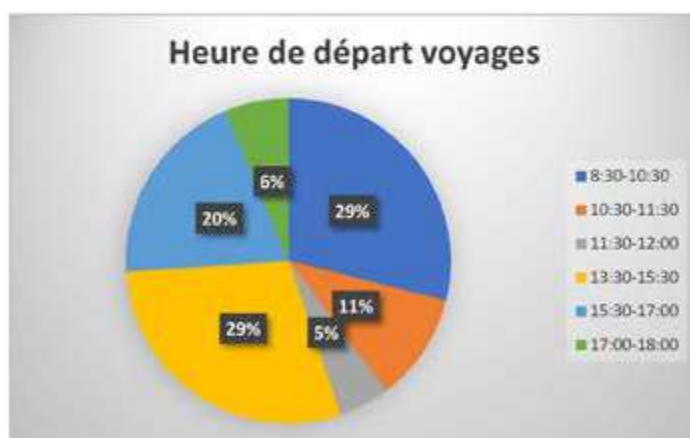


Rapport d'activité – Année Mars 2020/Février 2021

Ceci s'explique par des demandes d'utilisateurs pour rejoindre les centres de correspondances (gare de Culoz particulièrement, retours dans les familles pour certains utilisateurs de Odynéo par exemple), et puis surtout pour les déplacements liés aux achats alimentaires.

Par heure de départ :

	2020										2021		TOTAL
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	
08:30-10:30	125	10	42	92	191	183	198	168	114	148	113	103	1487
10:30-11:30	42	3	13	47	62	60	65	73	48	54	41	41	549
11:30-12:00	23	1	9	23	21	31	35	30	23	26	19	19	260
13:30-15:30	106	6	36	80	169	123	182	196	123	139	166	147	1473
15:30-17:00	109	4	14	45	90	116	135	140	69	130	97	85	1034
17:00-18:00	37		8	21	34	36	56	54	12	25	23	27	333
	442	24	122	308	567	549	671	661	389	522	459	422	5136



Ce diagramme circulaire mon très bien que ce sont les heures de début du service et de fin de service qui sont les plus demandées par les utilisateurs.

Groupage

		COURSES	VOYAGES	GROUPAGE	PERSONNES TRANSPORTEES	dont BON REPOS
2020	Mars	358	442	23%	444	119
	Avril	24	24	0%	24	0
	Mai	113	122	8%	124	0
	Juin	292	308	5%	319	0
	Juillet	493	567	15%	589	93
	Août	441	549	24%	572	150
	Septembre	559	671	20%	697	163
	Octobre	549	661	20%	693	161
	Novembre	345	389	13%	407	99
	Décembre	440	522	19%	544	136
2021	Janvier	406	459	13%	488	89
	Février	380	422	11%	447	41
	Total	4400	5136	17%	5348	1051

Le taux de groupage n'a pas été à son maxima du fait que le respect des mesures sanitaires nous contraint et **encore même à ce jour** à ne pas mettre dans les véhicules des personnes à l'avant et à laisser un siège vide entre chaque personne transportée.



Rapport d'activité – Année Mars 2020/Février 2021

	Nombre Usagers	Dont BON REPOS
Mars	444	119
Avril	24	0
Mai	124	0
Juin	319	0
Juillet	589	93
Août	572	150
Septembre	697	163
Octobre	693	161
Novembre	407	99
Décembre	544	136



Motifs de déplacements :



Ce diagramme montre que le service est sollicité pour des déplacements d'ordres médicaux, et les achats divers alimentaires ou non.

A noter que les déplacements liés aux loisirs ont été fortement freinés par le Covid et la fermeture de tous les clubs du troisième âge pour lesquels le transport à la demande était sollicité.



Rapport d'activité – Année Mars 2020/Février 2021

2020/2021	Nbre Usagers	
TOTAL USAGERS	256	
Commune Origine Usagers		
BELLEY	90	35%
ARTEMARE	22	9%
CULOZ	16	6%
VIRIEU-LE-GRAND	12	5%
VIRIEU-LE-PETIT	8	3%
CHEIGNIEU-LA-BALME	7	3%
ARBIGNIEU	6	2%
CHAMPAGNE-EN-VALROMEY	6	2%
PEYRIEU	6	2%
SAINT-GERMAIN-LES-PAROISSES	6	2%
VIRIGNIN	6	2%
BREGNIER-CORDON	5	2%
CHAZEY-BONS	5	2%
MASSIGNIEU-DE-RIVES	5	2%
VALROMEY SUR SERAN	4	2%
		80%

2020/2021	Nbre de voyages	
TOTAL VOYAGES	5136	
Commune Origine Usagers		
BELLEY	1301	25%
CULOZ	387	8%
ARTEMARE	371	7%
CHEIGNIEU-LA-BALME	317	6%
VIRIEU-LE-GRAND	271	5%
ARBIGNIEU	233	5%
VIRIEU-LE-PETIT	189	4%
BREGNIER-CORDON	161	3%
CHAZEY-BONS	152	3%
CRESSIN-ROCHEFORT	135	3%
CEYZERIEU	133	3%
PEYRIEU	127	2%
SAINT-GERMAIN-LES-PAROISSES	124	2%
PREMEYZEL	115	2%
MASSIGNIEU-DE-RIVES	108	2%
		80%

Trois pôles se dégagent que cela soit sur les communes d'origine des usagers ou de départ des voyages :

- BELLEY
- CULOZ
- ARTEMARE



Rapport d'activité – Année Mars 2020/Février 2021

KM EN CHARGE GLOBAL			
2019/2020		2020/2021	
mars-19	6487	mars-20	3615
avr-19	6723	avr-20	168
mai-19	6739	mai-20	989
juin-19	6390	juin-20	2739
juil-19	7784	juil-20	5386
août-19	5409	août-20	5254
sept-19	6589	sept-20	608
oct-19	7123	oct-20	5808
nov-19	6406	nov-20	3569
déc-19	6303	déc-20	4696
janv-20	6855	janv-21	4052
févr-20	6538	févr-21	3797
TOTAL	79346	TOTAL	40681

La réduction de moitié des kilomètres par rapport aux années N-1, rejoint le constat et est en concordance avec les déplacements eux aussi réduit de moitié en raison de la crise sanitaire du Covid.

Il en est de même pour les kilomètres en charge vers l'accueil de jour, sui comme vous le constatez a été du mois d'avril au mois de juin 2020 à Zéro, dû à la fermeture de bon repos liés à la première phase de confinement et une remise en route complexe pour répondre aux exigences sanitaires qui leu a été imposées. Après un travail en équipe entre AIT et Bon Repos, le service du TAD a pu reprendre dès le mois de juin 2020 et s'est adapté.

Dont KM EN CHARGE ACCEUIL DE JOUR			
2019/2020		2020/2021	
mars-19	1879	mars-20	1098
avr-19	2228	avr-20	0
mai-19	1982	mai-20	0
juin-19	1764	juin-20	0
juil-19	2787	juil-20	958
août-19	1734	août-20	1651
sept-19	1864	sept-20	1696
oct-19	2119	oct-20	1592
nov-19	1627	nov-20	1041
déc-19	2321	déc-20	1217
janv-20	2490	janv-21	849
févr-20	2428	févr-21	456
TOTAL	25223	TOTAL	10558



Rapport d'activité – Année Mars 2020/Février 2021

CONCLUSION

Les chiffres de notre première année d'exécution du service pour la Communauté de Communes de Bugey Sud ne peuvent malheureusement pas être comparés à ceux des années précédentes en raison du COVID ; une année alternée entre des phases de confinement, des périodes de couvre-feu, restrictions de déplacements liés aux premières nécessités et un périmètre géographique....

On peut retenir que les comportements et habitudes de chacun ont été bousculées, tant au niveau des usagers qui sont très conciliants, compréhensifs vis-à-vis des mesures sanitaires (respect des nouvelles règles avec le port du masque et le respect des gestes barrières...) ; et à notre niveau tant que prestataire pour des solutions alternatives mises en place pour satisfaire la mobilité de vos administrés pendant cette crise présente encore maintenant.

Le service du TAD BUGÉY SUD a répondu présent en s'adaptant aux mesures sanitaires afin de continuer à répondre aux besoins des déplacements de la population du territoire de la CCBS.

Il reste toujours complémentaire au réseau de transport de lignes régulières et apporte un service essentiel pour la vie quotidienne des habitants.

Les retours des usagers nous encouragent à continuer et à œuvrer dans ce sens pour mieux satisfaire leurs besoins et ainsi contribuer à un développement durable sur le territoire communautaire par la promotion du transport public.



Ce rapport, établi en application de l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales, et en réponse au décret n° 2000 – 404 du 11 mai 2000, présente **le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la communauté de communes Bugey-Sud**

Il synthétise les caractéristiques du service en 2019 et comprend des indicateurs d'ordre techniques et financiers qui concernent notamment les quantités collectées par flux de déchets, les équipements en service, les modes de valorisation et de traitement proposés. Les dépenses afférentes à la collecte et au traitement ainsi que les modalités de financement du service sont également détaillées.

Ce document sera présenté au Conseil Communautaire de la communauté de communes Bugey-Sud, conformément aux dispositions de l'article L1413-1 du code général des collectivités territoriales. Il devra également être transmis aux conseils municipaux de chaque commune membres qui devront prendre acte de ce rapport par délibération. Il est à disposition du public.

RAPPORT ANNUEL 2020

LES COMPETENCES

- > Collecte des Ordures Ménagères (OM)
- > Transfert des OM vers l'incinération et Traitement
- > Collecte sélective
- > Transfert des matières sélectives vers les exutoires et Traitement
- > Compostage
- > Déchetteries (Belley, Culoz, Virieu le Grand)
- > Co-Compostage des végétaux à la ferme
- > Prévention des déchets



> 43 communes desservies – 34 817 habitants

> Une collecte OM qui a évolué du Porte-à-Porte aux Points de Proximité TRIMAX :

Collecte en Point de Proximité TRIMAX :

Collecte en conteneurs semi-enterrés et conteneurs enterrés pour tout le territoire de la CCBS.



LE TRANSFERT ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Des installations performantes...



L'incinérateur à Bourgoin Jallieu (SITOM Nord Isère)

La communauté de communes Bugey-Sud adhère au Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SITOM Nord Isère). Ce dernier gère le traitement des déchets ménagers résiduels avec valorisation énergétique. Le SITOM regroupe aujourd'hui 212 communes de l'Isère, de l'Ain, du Rhône et de la Savoie, représentant 392 000 habitants (recensement INSEE 2011), et incinère plus de **170 000 tonnes de déchets par an**.

17 145 tonnes de déchets ont transité par les différentes installations de la CCBS en 2020 dont

Pour le quai de transfert à Belley, un quai optimisé :

7 358 t OM transférées à Bourgoin Jallieu

1 178 t DIB transférées à Chamoux sur Gelon pour la fabrication d'un combustible de substitution

Le reste du détail des tonnages des déchets ayant transités sur les installations de la CCBS se situe en page 9.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL :

Pour réduire la quantité des déchets ménagers...

**A ce jour 2 106
foyers** sont équipés
de composteurs
individuels



Nombre de
composteurs vendus en
2020

41

25 € en déchetterie

Le compostage est la transformation des déchets fermentescibles par des micro-organismes en présence d'humidité et d'oxygène. Il permet d'obtenir un **amendement organique naturel**, nécessaire à la vie du sol.

Faire du compost, quels avantages ?

- > Obtenir gratuitement un engrais naturel et éviter l'achat et l'utilisation d'engrais chimique.
- > Réduire le volume de sa poubelle, et ainsi limiter les coûts de gestion des déchets : moins de déchets à collecter et à traiter c'est moins de transport, moins d'incinération...

LE CO-COMPOSTAGE A LA FERME : La valorisation des végétaux...

**Baisse du tonnage
par rapport à 2019**
en raison de la période de fermeture pendant
le COVID et la mise en place du contrôle
d'accès en déchetteries au 01/07/2020

1 297 T de co-compost produites en 2020
(1 752 T en 2019)



Les végétaux reçus dans les déchetteries sont broyés, puis mélangés à du fumier de bovins. Après plusieurs retournements, le compost est épandu sur les prairies des agriculteurs du Bugey à Belley, Brens et St-Martin-de-Bavel.

DECHETTERIES :

100 048 visiteurs en 2020,
soit 8 337 visites par mois



3 déchetteries : Belley, Culoz et Virieu le Grand réservées uniquement aux habitants de la Communauté de communes BUGEY SUD, soit une déchetterie pour **10 000** habitants.

Afin d'améliorer le service pour les usagers éloignés des déchetteries existantes, la CCBS a conventionné avec les territoires limitrophes :

Déchets volumineux acceptés et recyclés :

Flux	Destination
Gravats	Recyclage matériaux inertes
Ferraille et métaux non ferreux	S.M.E. Culoz
Bois de chaufferie	Chaufferie
Bois traité	Aggloméré Savoie Pan
Carton	Cartonnerie SAICA
Déchets électriques électroniques	Valorisation énergétique et recyclage métaux
Végétaux	Co compostage
Tout venant	Préparation combustible cimenterie
Pneus	Valorisation énergétique ALIAPUR
Déchets toxiques	Centre de regroupement Valespace, traitement tredi
Piles	Recyclage métaux Corépîle
Huile de friture	Valorisation énergétique Trialp
Huile de moteur	Régénération
Polystyrène expansé	Récupération matière chantier valori
Capsules de Café Nespresso	Récupération matière alu SUEZ
Textiles	Récupération matière le Relais
Plâtre et Placoplâtre	Recyclage Nantet

Conventions avec autres collectivités	Nom déchetterie	Communes desservies	Nombre d'habitants
SICTOM de la région de Morestel	Avenières	Izieu/Brégnier	828
CC Plaine de l'Ain	Lhuis	Groslée-St-Benoît	1191
SICTOM du Guiers	St Genix sur Guiers	Murs/Géligneux	100
CC de Yenne	Yenne	Parves et Nattages	936
CC Haut Bugey Agglomération	Plateau d'Hauteville	Haut Valormey et Ruffieu	915

Bilan des entrées : 100 048 visites / an

Belley : 56 617 visites / an
 ⇒ moyenne : 4 718 visites / mois ⇒ soit – 32,19 % en 1 an
Virieu : 20 396 visites / an
 ⇒ moyenne : 1 700 visites / mois ⇒ soit – 17,48 % en 1 an
Culoz : 23 035 visites / an
 ⇒ moyenne : 1 920 visites / mois ⇒ soit – 23.41 % en 1 an

CONTROLE D'ACCES PAR LECTURE DE PLAQUE D'IMMATRICULATION



Opérationnel depuis le 1^{er} juillet 2020, le contrôle d'accès est un nouveau dispositif pour améliorer et moderniser le fonctionnement des déchetteries du territoire de la CCBS afin de :

- Fluidifier la circulation sur le quai.
- Sécuriser les dépôts en régulant le nombre de véhicules sur le quai.
- Améliorer le temps d'attente à l'entrée de la déchetterie.
- Permettre une facturation simplifiée pour les professionnels qui, selon la loi, doivent prendre en charge financièrement le coût de la collecte et du traitement de leurs déchets.
- Mieux accompagner les usagers dans leur geste de tri grâce à une plus grande disponibilité des gardiens.

LE FONCTIONNEMENT :

Les accès aux déchetteries sont fermés par une barrière. Une caméra lit la plaque d'immatriculation de l'utilisateur et autorise l'accès au véhicule s'il est enregistré.

Tous les usagers doivent donc s'inscrire au préalable pour être reconnus et permettre l'ouverture des barrières.

L'accès est autorisé une première fois sans être inscrit mais il sera refusé les passages suivants.

L'accès aux déchetteries de Belley, Culoz et Virieu le Grand reste réservé exclusivement aux particuliers et professionnels domiciliés sur le territoire de la communauté de communes Buguey-Sud.

L'accès reste **gratuit pour les particuliers** dans la limite de 52 passages par an par foyer, avec un dépôt de 2 m³ maximum par passage. Au-delà des 52 passages annuels, le passage est payant.

L'accès est **payant pour les professionnels** dès le premier dépôt. Ils doivent s'acquitter d'une Redevance Spéciale en contactant le service Trimax de la communauté de communes Buguey-Sud.

BILAN 2020 DES TONNAGES SUR LES 3 DECHETTERIES DE BUGUEY-SUD

BILAN DES TONNAGES ANNEE 2020							
	BELLEY	VIRIEU	CULOZ	Totaux en tonnes	Kg / Hab (34 817)	Realisation 2019 (33 665 hab)	
						Tonne	Kg / Hab
Ferraille	227,00	141,66	110,42	479,08	13,76	627	18,61
Carton	210,69	93,64	73,64	377,97	10,86	488	14,50
Bois	145,06	36,12	40,71	221,89	6,37	517	15,36
Bois dérivé	298,94	187,36	148,32	634,62	18,23	1 278	37,97
Végétaux	767,06	260,78	269,04	1 296,88	37,25	1 752	52,03
Huile végétale	2,39	0,87	0,76	4,02	0,12	3	0,10
D E E E	167,76	85,57	70,92	324,25	9,31	258	7,68
Textiles	35,24	20,21	9,06	64,51	1,85	87	2,58
Capsules café	1,61	0,58	0,54	2,73	0,08	3	0,09
Pneu	18,98	18,54	29,90	67,42	1,94	55	1,63
Huile moteur	8,28	5,76	2,79	16,83	0,48	23	0,68
Batteries	10,05	0,00	0,00	10,05	0,29	7	0,21
DDMénagers (ECO DDS)	11,78	5,77	5,42	22,97	0,66	24	0,70
DDS (pro hors ECO DDS)	24,27	8,11	10,09	42,47	1,22	44	1,32
Plâtre	98,58	50,66	43,64	192,88	5,54	309	9,18
Encombrants Valorisation énergétique	649,66	287,88	241,04	1 178,58	33,85	1 777	52,78
Eco-mobilier	310,21	144,20	142,88	597,29	17,16	558	16,59
TOTAL RECYCLE	2987,56	1347,71	1199,17	5534,44	158,96	7 810	232,01
Gravats	592,80	329,15	299,85	1 221,80	35,09	1 688	50,14
TOTAL C.E.T.	592,80	329,15	299,85	1 221,80	35,09	1 688	50,14
TOTAL	3580,36	1676,86	1499,02	6 756,24	194,05	9 498	282,15



EVOLUTION DES TONNAGES DECHETTERIES SUR 4 ANS

Tonnages Traitement	2017	2018	2019	2020	N / N-1
Ferraille	638,50	622,76	626,66	479,08	-23,55%
Papier-Carton	457,67	452,26	488,27	377,97	-22,59%
Bois	299,48	273,17	517,21	221,89	-57,10%
Bois dérivé	1 388,01	1 802,88	1 278,18	634,62	-50,35%
Végétaux	1 745,37	1 407,52	1 751,65	1 296,88	-25,96%
Textiles	108,10	103,63	86,84	64,51	-25,71%
Huile Friture	5,14	3,92	3,26	4,02	23,39%
Capsules café	2,55	1,36	2,91	2,73	-6,15%
DEEE	349,08	355,63	258,42	324,25	25,47%
Pneu	62,67	66,62	54,86	67,42	22,89%
Huile moteur	21,64	22,17	22,86	16,83	-26,38%
Batteries	16,46	16,39	7,01	10,05	43,41%
Hors ECO DDS	27,84	28,61	44,44	42,47	-4,44%
Eco DDS	35,23	33,67	23,59	22,97	-2,64%
Plâtre	160,48	375,70	308,94	192,88	-37,57%
Encombrants	1 468,84	1 673,94	1 776,69	1 178,58	-33,66%
Eco-mobilier	0,00	0,00	558,48	597,29	6,95%
TOTAL RECYCLE	6 787,05	7 240,23	7 810,27	5 534,44	-29,14%
Gravats	1 735,31	1 513,50	1 687,87	1 221,80	-27,61%
TOTAL C.E.T.	1 735,31	1 513,50	1 687,87	1 221,80	-27,61%
TOTAL	8 522,36	8 753,73	9 498,14	6 756,24	-28,87%

> Tonnages en baisse de **28,87 %** grâce à la mise en place du contrôle d'accès

> 6 756 Tonnes en 2020 équivalent à **194 kg / hab / an**

BILAN DES ACTIONS DE REDUCTION ET DE VALORISATION DES DECHETS



	2018		2019		2020		Evolution des tonnages
	Tonne	Kg / Hab /an 33 665 hab	Tonne	Kg / Hab /an 33 665 hab	Tonne	Kg / Hab /an 34 817 hab	2019/2020
OM	6 968	206,98	6 881	204,40	7 358	211,33	→ 6,93%
Déchetteries	8 754	260,02	9 498	282,13	6 756	194,04	→ -28,87%
Collecte sélective							
- Emballages Ménagers Recyclables	642	19,1	736	21,9	825	23,7	→ 12,07%
- Journaux Magazines, Prospectus	734	21,8	754	22,4	687	19,7	→ -8,86%
- Verre	1 357	40,3	1 328	39,5	1 519	43,6	→ 14,37%
TOTAL	18 455	548,2	19 197	570,2	17 145	492,4	→ -10,69%

On note une augmentation globale des tonnages sur l'ensemble des flux à l'exception des journaux et des apports en déchetteries.
En 2020 : Augmentation de la population de + 3,2 % par rapport à 2019

BILAN PLAN DE PREVENTION DECHETS 2020

La CCBS poursuit son engagement auprès du Conseil Départemental de l'Ain avec un plan local de prévention des déchets

Le Broyage des végétaux à domicile en partenariat avec LES BRIGADES VERTES :



> **76 interventions de broyage en 2020**, 59 en 2019, 59 en 2018, 68 en 2017, 53 en 2016, 68 en 2015, 72 en 2014, 14 en 2013

Le compostage collectif en partenariat avec J'ART D'AIN PARTAGES :



> **Soit 20 établissements équipés au total depuis 2014** : Ecole Montessori du Valromey, Collège et Lycée du Buguey, Collège du Valromey, Le Collège Henri Dunand à Culoz, Maison St Anthelme à Belley, Foyer Clos Lambert à Artemare, ESAT à Virieu le Petit, Jardins Familiaux de la Rodette à Belley, Centre Social de Belley, la Maison de l'Enfance « Le Grand Logis » à St Martin de Bavel, la Résidence « Les Millepertuis » à Belley + 1 site supplémentaire à la Gendarmerie de BELLEY, la commune de Colomieu, la Résidence « Ameyzieu » à Talissieu, les Immeubles « Brillat Savarin » à Belley, la maison du Marais à Ceyzérieu, la résidence « la Croix du Sud » à Belley, le Chalet « Le Gueroz » à Haut-Valromey, l'école Sainte Anne à Belley

Manifestations éco-responsables :



> Aucune manifestation éco-responsable en raison du COVID

Récupération de matériel en partenariat avec SIAFM :



> SIAFM : subvention versée par la CCBS pour le transport d'un conteneur de 77 m3 de matériel à Madagascar

Action couches lavables :



- > Proposition de location de couches lavables aux familles
- > 3 formations couches lavables en 2020 en visioconférence

Partenariat avec la Ressourceries « Les Valoristes Bugey Sud » :



- > VBS : soutien financier au moyen d'une subvention d'un montant de 15 000 € versée par la CCBS
- > Présence sur les 3 déchetteries des valoristes pour récupération de matériels que les habitants du territoire de la CCBS souhaitent leur donner plutôt que de les destiner à l'incinération

**Remerciements au Conseil Départemental de
l'Ain pour la subvention perçue au titre du
Plan de Prévention Déchets (versement en
2021)**



LES INDICATEURS FINANCIERS :

Maintien du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à 7,99 %

Montant des dépenses de fonctionnement pour l'année 2020 : 3 924 585.60 €

Modalité d'exploitation : Prestataires de service

Montant annuel versé aux prestataires de marchés :

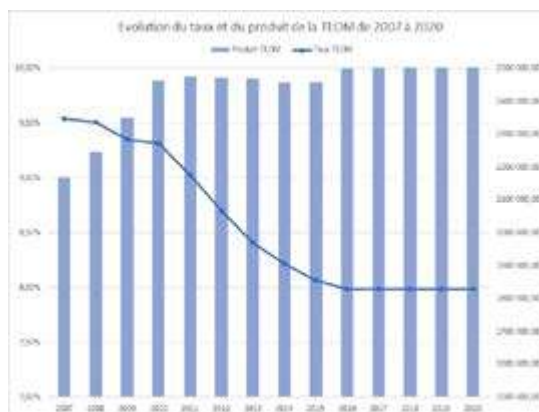
<i>Collecte OM :</i>	635 760,55 €
<i>Déchetteries :</i>	717 875,40 €
<i>Collecte sélective :</i>	337 183,43 €
<i>Centre de tri :</i>	189 766,23 €
<i>Quai de transfert :</i>	224 085,22 €
<i>Incinération (SITOM N.1.) hors marché :</i>	997 287,78 €

Modalité de financement :

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
Redevances Spéciales

Endettement : annuité d'emprunt :

216 706,22 €/an, soit environ **6,22 €/hab/an (34 8017 habitants)**



Moyens humains du service TRIMAX au quotidien : 3 E.T.P (Equivalents Temps Pleins)

- ➔ Un responsable de service
- ➔ Une assistante (administrative et comptable)
- ➔ Une assistante en CDD jusqu'au 30/06/2020 (pour validation des inscriptions pour le contrôle d'accès en déchetteries)
- ➔ Une chargée de mission depuis le 01/08/2020 recrutée pour seconder le responsable du service dans ses tâches techniques

FONCTIONNEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellé dépenses	Montant en €	%
Collecte des ordures ménagères	635 760,55	16,20%
Traitement des ordures ménagères	997 287,78	25,41%
Déchetteries	717 875,40	18,29%
Co-compostage	61 904,61	1,58%
Collecte sélective et tri	526 949,66	13,43%
Accueil, gestion et transport quai SIVOM	224 085,22	5,71%
Intérêts des Emprunts & opérations financières	30 823,52	0,79%
Charges à caractère général	262 181,94	6,68%
Frais de personnel	140 821,41	3,59%
Contributions diverses + subvention associations	90 975,02	2,32%
Amortissements et écritures immobilisations	235 920,49	6,00%
TOTAL	3 924 58,60	100%

Résultat de fonctionnement 2020 sans reprise excédent antérieur : - 30 003,36 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé recettes	Montant en €	%
TEOM	2 975 938,00	69,14%
Subv Conseil Départemental – Plan Prévention déchets	-	0,00%
Amortissements	-	0,00%
Dépôts sauvages, vte composteurs, divers	11 138,64	0,26%
Excédent reporté	409 935,21	9,52%
Subv éco emballages, éco folio, éco DDS	409 718,99	9,52%
Repreneurs matières	137 742,56	3,20%
Recyclage et valorisation végétaux communes	14 305,00	0,33 %
Redevances spéciales entreprises et campings	345 739,05	8,03%
TOTAL	4 304 517,45	100%

INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé dépenses	Montant en €	%
Déficit d'investissement		0,00%
Fournitures conteneurs semi-enterrés	75 692,23	19,63%
Travaux mise en place conteneurs semi-enterrés	16 416,85	4,26%
Travaux aménagement déchetteries	97 813,23	25,37%
Equipement déchetteries	9 727,24	2,52%
Capital emprunt quai	185 882,70	48,22%
TOTAL	385 532,25	100%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellé recettes	Montant en €	%
Exédent antérieur	75 493,31	11,36%
FCTVA	321 427,00	48,37%
Subvention tx déchetteries + CSE	31 660,00	4,77%
Amortissements et écritures immo	235 920,49	35,50%
TOTAL	664 500,80	100%

REDEVANCES SPECIALES :

Les chiffres clés 2020

La collecte des papiers de bureaux

137 établissements concernés
(même nombre d'adhérents que pour l'année 2019 car arrêt prestation pour 4 adhérents, mais moins de corbeilles collectées).

Tarif : **30 €** la corbeille collectée,
tarif inchangé depuis 2008.

Nombre adhésions 2020 : 4

**Montant effectivement perçu au titre de :
2020 : 13 625 €**

Pour mémoire 2019 : 16 640 €



ENTREPRISES

Nombre d'entreprises assujetties à la redevance :

74 entreprises ayant adhéré à la collecte « Gros Producteurs » en bacs ou avec accès à la trappe « Gros Producteurs » des conteneurs ordures ménagères

Montant du rattachement de recettes au titre de l'année 2020 (facturation réelle faite sur 2021 du fait du COVID) :

332 114,05 €

CAMPINGS

Liste des campings asujettis à la redevance :

Artemare, Brégnier-Cordon, Champagne en Valromey, Culoz, Massignieu-de-Rives, Murs-et-Gélignieux, Songieu et Virieu-le-Grand.

Montant effectivement perçu au titre de 2020 :

0 €

Exonération en raison du COVID par décision du Président afin de soutenir les acteurs économiques durement touchés par la crise sanitaire, et de faciliter la reprise économique.

Pour mémoire 2019 : 9 720 €

LISTE ANNUELLE DES MARCHES ATTRIBUES EN 2020

Le tableau ci-après retrace les résultats des différentes consultations lancées en 2020 par la CCBS, en vue de retenir, après mise en concurrence et détermination du meilleur rapport qualité-prix, diverses entreprises pour la réalisation de ses activités.

LISTE ANNUELLE DES MARCHES ATTRIBUES EN 2020

COLLECTE SELECTIVE DES CONTENEURS D'APPORTS VOLONTAIRES

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant H.T.
Lot 1 : Emballages ménagers	22/10/2020	Groupement SIBUET Environnement/SME Environnement	73390 CHAMOUX SUR GELON	204 608,00 € H.T. annuel (montant estimé)
Lot 2 : Journaux, magazines et prospectus	22/10/2020	SIBUET Environnement	73390 CHAMOUX SUR GELON	41 412,00 € H.T annuel (montant estimé)
Lot 3 : Verre	22/10/2020	SME Environnement	84000 AVIGNON	73 836,80 € H.T annuel (montant estimé)

ORIENTATIONS 2021 : SERVICE TRIMAX

Collecte des ordures ménagères en conteneurs semi-enterrés

- > Ajustement des besoins
- > Préparation passation nouveau marché

Collecte Gros Producteur

- > Optimisation de la collecte Gros Producteur

Plan prévention déchets 2021 : « Territoire zéro déchet zéro gaspi »

- > Développement du compostage individuel
- > Broyage des végétaux à domicile
- > Manifestations éco-responsables
- > Récupération de matériel pour les enfants de Madagascar (association SIAFM)
- > Collecte des papiers de bureau
- > Location de couches lavables
- > Subvention VBS

Contrôle d'accès déchetterie

- > Gestion des inscriptions

Actions de sensibilisation au tri

- > Renouvellement des interventions d'un intervenant pour la sensibilisation au tri dans les écoles

Prise en compte contrainte budgétaire

- > Déficit structurel diagnostiqué depuis la prise de compétence en lien avec les investissements TRIMAX et remise aux normes des déchetteries

Suivi de la décharge des Erruts

- > Mise en conformité du site en rapport avec les remarques de la DREAL
- > Suivi du bureau d'études dans ses missions
- > Mise en place d'un plan de gestion du site

ABREVIATIONS ET SIGLES

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
B.O.M : Benne Ordures Ménagères
C.C. : Communauté de Communes
C.E.T. : Centre d'Enfouissement Technique
CS : Collecte Sélective
D3E (DEEE) : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
D.D.M : Déchets Dangereux Ménagers
D.I.B. : Déchet Industriel Banal
D.M.S. : Déchets Ménagers Spéciaux
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ELA : Emballage pour liquide alimentaire
E.M.R. : Emballages Ménagers Recyclables
EX. : Exercice
F.M.A : Fonds Mouvant Alternatif
J.M.P. : Journaux Magazines Prospectus
OM : Ordures Ménagères
PàP : Porte à Porte
PAV : Point d'Apport Volontaire
PEHD : (Flacons plastique) Polyéthylène Haute Densité
PET : (Bouteilles plastique) Polyéthylène Téréphtalate
RRA : Région Rhône-Alpes

Horaires des déchetteries

Horaires d'été à Belley :

Du lundi au samedi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Horaires d'été à Virieu le Grand :

Lundi, mercredi et jeudi

De 14h00 à 19h00

Mardi, vendredi et samedi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Horaires d'été à Culoz :

Mardi, jeudi et vendredi

De 14h00 à 19h00

Lundi, mercredi et samedi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Horaires d'hiver 3 déchetteries :

Les déchetteries ferment à 17h30 au lieu de 19h00. *Les changements d'horaires (été/hiver) se calquent sur les changements d'heure (passage heure d'été / heure d'hiver).*

[Fermé les jours fériés]

La CCBS remercie :

Les agents du service TRIMAX pour leur gestion du service au quotidien ;

Tous les habitants de son territoire qui participent à la bonne gestion des déchets en respectant les consignes de tri ;

Les élus locaux et agents municipaux qui contribuent à faire circuler les messages favorisant la valorisation et le recyclage ;



34 Grande Rue – 01300 Belley

www.bugeysud-trimax.fr



Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif



2020

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr

SOMMAIRE

I. Caractérisation technique du service	3
1. Présentation du territoire desservi	3
2. Mode de gestion du service	5
3. Estimation de la population desservie (D301.0)	5
4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)	6
II. Tarification de l'assainissement non collectif	7
III. Dépenses et recettes de service	8
IV. Indicateurs de performance	9
1. Bilan de l'année 2020	9
2. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (D301.3)	12
3. Tableau récapitulatif indicateur réglementaire	13
V. Perspectives pour l'année 2021	13

I. Caractérisation technique du service

1. Présentation du territoire desservi

La communauté de communes Bugey Sud a été créée le 1er janvier 2014 par fusion des communautés de communes Belley Bas-Bugey, Bugey Arène-Furans, Terre d'Eaux et du Colombier et avec extension du territoire à la commune d'Artemare.

Au 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes Bugey Sud regroupe 50 communes soit environ 33665 habitants (Insee 2015) après intégration de la Communauté de Commune du Valromey.

A noter que des regroupements de communes (fusions) au 1^{er} janvier 2019 font baisser ce nombre à 43 communes :

✓ Ambléon	✓ Haut-Valromey
✓ Andert-et-Condon	✓ Izieu
✓ Arboys-en-Bugey	✓ La Burbanche
✓ Armix	✓ Lavours
✓ Artemare	✓ Magnieu (commune nouvelle au 01/2019 de Magnieu et Saint Champ)
✓ Arvière-en-Valromey (commune nouvelle au 01/2019 de Brénaz, Chavornay, Lochieu, Virieu le Petit)	✓ Marignieu
✓ Belley	✓ Massignieu-de-Rives
✓ Béon	✓ Murs-et-Gélignieux
✓ Brégnier-Cordon	✓ Parves-et-Nattages
✓ Brens	✓ Peyrieu
✓ Ceyzérieu	✓ Pollieu
✓ Champagne-en-Valromey	✓ Prémeyzel
✓ Chazey-Bons	✓ Rossillon
✓ Cheignieu-la-Balme	✓ Ruffieu
✓ Colomieu	✓ Saint-Germain-les-Paroisses
✓ Contrevoz	✓ Saint-Martin-de-Bavel
✓ Conzieu	✓ Talissieu
✓ Cressin-Rochefort	✓ Valromey-sur-Séran (commune nouvelle au 01/2019 de Belmont-Luthézieu, Lompnieu, Sutrieu, Vieu)
✓ Culoz	✓ Virieu-le-Grand
✓ Cuzieu	✓ Virignin
✓ Flaxieu	✓ Vongnes
✓ Groslée-Saint-Benoit	

Périmètre de la CC BUGEY SUD au 1er Janvier 2019



2. Mode de gestion du service

Le Service Public d'Assainissement Non collectif (SPANC) a été créé en juillet 2011 par la communauté de communes Belley Bas-Bugey étendu à la communauté de communes Bugey Sud. Il est géré depuis cette date en régie.

La communauté de communes Bugey Sud est compétente en matière d'assainissement non collectif pour

- Le contrôle des installations existantes (sur demande dans le cadre d'une vente si le dernier contrôle a plus de trois ans).
 - Diagnostic (premier contrôle réalisé sur l'installation)
 - Contrôle périodique de bon fonctionnement
- Le contrôle des installations neuves et réhabilitées.
 - Contrôles de conception (vérification du projet et autorisation d'exécution)
 - Contrôles de bonne exécution des travaux (vérification sur site)
 - Réhabilitation
- L'animation de programmes de réhabilitations groupées, financées par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le département de l'Ain. (Montage des dossiers administratif financeurs, conseils usagers)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la mission de montage des dossiers de réhabilitation est réalisée en régie.

A compter du 01 juillet 2016, la communauté de communes Bugey Sud a souhaité confier, en partie, les missions de contrôles des installations existantes à un prestataire par le biais d'un marché public, sous la gestion du technicien SPANC de la CCBS.

A noter que pour les communes de Valromey-sur-Séran (Belmont-Luthézieu et Sutrieu), Arvière-en-Valromey (Brénaz), Haut-Valromey, Ruffieu et Talissieu, la compétence d'assainissement non collectif est gérée par la CCBS depuis le 12 mai 2018 (transfert de compétence du SIABVA).

3. Estimation de la population desservie (Indicateur D301.0)

Le tableau ci-dessous recense le nombre d'installations d'assainissement individuel ainsi que le nombre d'habitants concernés pour chaque commune de la collectivité.

COMMUNE	Nombre d'ANC	Population desservie estimée
Ambléon	20	36
Andert-et-Condon	70	126
Arbois-en-Bugey	34	61
Armix	28	50
Artemare	23	41
Arvière en Valromey	169	304
Belley	200	360
Béon	15	27
Brégnier-Cordon	25	45
Brens	34	61
Ceyzérieu	21	38
Champagne-en Valromey	98	176
Chazey-Bons	117	211
Cheignieu-la-Balme	5	9
Colomieu	2	4

Contrevoz	30	54
Conzieu	86	155
Cressin-Rochefort	6	11
Culoz	26	47
Cuzieu	1	2
Flaxieu	0	0
Groslée-Saint-Benoit	105	189
Haut Valromey	140	252
Izieu	2	4
La Burbanche	19	34
Lavours	6	11
Magnieu	24	43
Marignieu	2	4
Massignieu-de-Rives	82	148
Murs-et-Gélignieux	0	0
Parves-et-Nattages	490	882
Peyrieu	152	274
Polliou	16	29
Premeyzel	5	9
Rossillon	38	68
Ruffieu	14	25
Saint-Germain-les-Paroisses	47	85
Saint-Martin-de-Bavel	8	14
Talissieu	2	4
Valromey sur Séran	84	151
Virieu-le-Grand	23	41
Virignin	53	95
Vongnes	1	2
	2323	4181

*Ratios calculés, par commune, de la façon suivante : (Population totale / Nombre de logements total) x
Nombre d'installations ANC

Source INSEE 2016 : Nombre habitants 33837, nombre de logements 18739

Le service d'assainissement non collectif concerne 2323 habitations soit environ 4181 habitants, ce qui correspond à environ 12.3 % de la population totale de la CCBS.

4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (Indicateur D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, spécifique au service public d'assainissement non collectif comme le prévoit l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement. Il permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 140. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans le tableau A et B ci-dessous. Le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

Dans le tableau A sont mentionnés les éléments obligatoires et dans le tableau B les éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif

Tableau A : Eléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service sur 100 points :

	Oui	Non	Obtenu
Délimitation des zones d'assainissement non collectif par délibération.	20 pts	0	20/20
Application d'un règlement du service approuvé par délibération.	20 pts	0	20/20
Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée.	20 pts	0	30/30
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations.	30 pts	0	30/30

Tableau B : Eléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service sur 40 points :

	Oui	Non	Obtenu
Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations.	10 pts	0	0/10
Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations.	20 pts	0	0/20
Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.	10 pts	0	0/10

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2020 est de 100.

II. Tarification de l'assainissement non collectif

Les prestations de contrôles assurées par le service d'assainissement non collectif donnent lieu au paiement par l'usager d'une redevance. Le montant des redevances varie selon la nature du contrôle.

A partir du 01 juillet 2016, les tarifs ont été modifiés par **délibération du 26 mai 2016**, afin de financer à sa juste valeur le service rendu, et équilibrer le budget en dépenses et en recettes. Le budget du service doit être équilibré en recettes et dépenses, quel que soit son mode de gestion et doit être financé par les redevances des usagers conformément au code général des collectivités territoriales - Article L2224-1.

Le conseil communautaire a décidé de les définir comme suit :

• contrôle des installations existantes	
➤ <i>Diagnostic (premier contrôle réalisé sur l'installation)</i>	150 €
➤ <i>Contrôle périodique de bon fonctionnement</i>	150 €
• Le contrôle des installations existantes sur demande du propriétaire dans le cadre d'une vente immobilière.	200 €

• contrôle des installations neuves et réhabilitées.	
➤ Contrôle de conception (vérification du projet et autorisation d'exécution)	150 €
➤ Contrôle de bonne exécution de travaux (vérification sur site)	150 €
• Contre-visite	
	100 €

Tous ces tarifs sont des montants TTC.

Ces montants sont révisables par délibération du conseil communautaire.

Il est prévu dans le règlement du service qu'en cas d'obstacle à l'accomplissement des missions de contrôle du SPANC, le propriétaire s'expose à une majoration de 100% de la redevance d'assainissement non collectif.

Vous trouverez en annexe une synthèse des moyennes nationales des redevances extrait de l'Enquête nationale sur le financement des SPANC Restitution des résultats Juin 2017.

III. Dépenses et recettes du service

1. Budget fonctionnement l'année 2020

Dépense de fonctionnement	
Frais marché étude de sol (pris fin 31.03.2020)	1 505,19 €
Frais Contrôles de bon fonctionnement – sogedo	9 632,04 €
Frais de fourniture agent + administratif	476,94 €
Matériel roulant	425,47 €
Adhésion GRAIE	598,00 €
Frais de personnel avec service support rappel 2019	7 857,87 €
Titres annulés sur exercices antérieurs	555,00 €
Frais de personnel	41 989,64 €
Résultat de fonctionnement reporté déficitaire de 2018	7 388,24 €
TOTAL (y compris report antérieur)	70 428,39 €
TOTAL (hors report antérieur)	63 014,15 €

Recette de fonctionnement	
Redevances d'assainissement non collectif	42 400,00 €
Prestations Etude de sol	5 201,05 €
Produits exceptionnels :	
Recouvrement créances admises en non-valeur	75,00 €
Subvention agence de l'eau RMC pour animation réhabilitation	4 800,00 €
TOTAL	52 476,05€

RECETTES -DEPENSES Fonctionnement 2020 (Y compris résultat reporté 2019)	-17 952,34 €
RECETTES -DEPENSES Fonctionnement 2020 (Hors résultat reporté 2019)	-10 564,10 €

2. Budget investissement l'année 2020

Dépenses d'investissement	
Reversement des subventions de l'Agence de l'Eau aux particuliers dans le cadre des travaux de réhabilitation de leur assainissement non collectif	33 000,00 €
Reversement des subventions département de l'Ain aux particuliers dans le cadre des travaux de réhabilitation de leur assainissement non collectif	16 369,44 €
Report antérieur	21 711,64 €
TOTAL (y compris report antérieur)	71 081,08 €
TOTAL (hors report antérieur)	49 369,44 €
Recette d'investissement	
Subvention de l'Agence de l'Eau RMC perçues pour usagers	52 800,00 €
Subvention du département de l'Ain perçues pour usagers	17 832,90 €
Total	70 632,90 €
RECETTES -DEPENSES Investissement 2020 (Y compris résultat reporté 2019)	-448,18 €
RECETTES -DEPENSES Investissement 2020 (hors résultat reporté 2019)	21 263,46 €

Le service n'est pas équilibré à ce jour pour des raisons structurels (dû essentiellement au nombre d'abonnés par rapport à notre structure). L'équilibre pourrait être atteint avec l'augmentation de la tarification mais le choix politique a été de maintenir la cotisation à un niveau moyen (prix nationale) et de récompenser les systèmes conformes avec un contrôle tous les 10 ans. Pour atteindre l'équilibre le service a revu sa politique de rénovation en réaffectant le temps du technicien à des contrôle de bon fonctionnement en complément de notre prestataire et en améliorant les supports de communication vers les usagers qui souhaitent rénover. Le transfert de l'eau et de l'assainissement en 2022 permettra une meilleure mutualisation des ressources et permettra de solliciter plus de moyens pour atteindre l'équilibre.

IV. Indicateurs de performance

En 2016, 2017, 2018, 2019 une partie des contrôles a été réalisée par le prestataire, l'entreprise NICOT Contrôles, depuis 2020 par l'entreprise SOGEDO et l'autre partie a été réalisée en interne par le technicien de la communauté de communes Buguey Sud.

1. Bilan de l'année 2020

Pour l'année 2020, 203 contrôles ont été effectués (hors Certificat d'Urbanisme), répartis comme suit :

Communes	Conception	Exécution	Bon Fonctionnement + CCBS + sogedo	Total	CU
Ambléon	0	0	7	7	0
Andert-et-Condon	0	2	4	6	0
Arbois-en-Bugey	0	1	1	2	0
Armix	0	0	0	0	0
Artemare	0	0	1	1	0
Arvière-en-Valromey	6	2	2	10	5
Belley	0	2	5	7	1
Béon	0	0	0	0	0
Brégnier-Cordon	2	2	10	14	0
Brens	0	0	1	1	0
Ceyzérieu	0	0	0	0	0
Champagne-en-Valromey	1	2	4	7	1
Chazey-Bons	5	3	5	13	0
Cheignieu-la-Balme	0	0	0	0	0
Colomieu	0	0	0	0	0
Contrevoz	1	0	0	1	0
Conzieu	1	0	0	1	0
Cressin-Rochefort	0	0	0	0	0
Culoz	0	0	0	0	0
Cuzieu	0	0	0	0	0
Flaxieu	0	0	0	0	0
Groslée-Saint-Benoit	2	2	20	24	0
Haut-Valromey	2	3	9	14	0
Izieu	0	0	0	0	0
La Burbanche	0	0	1	1	0
Lavours	1	1	1	3	0
Magnieu	0	0	0	0	0
Marignieu	0	0	0	0	0
Massignieu-de-Rives	9	1	0	10	3
Murs-Gélignieux	0	0	0	0	0
Parves-et-Nattages	16	10	8	34	13
Peyrieu	10	2	12	24	2
Polliou	0	0	0	0	0
Premeyzel	0	0	0	0	0
Rossillon	0	0	1	1	0
Ruffieu	1	0	2	3	0
Saint-Germain-les-Paroisses	0	1	0	1	1
Saint-Martin-de-Bavel	1	0	0	1	0
Talissieu	0	0	0	0	0
Valromey-sur-Séran	3	2	7	12	0
Virieu-le-Grand	1	0	0	1	0
Virignin	2	1	1	4	2
Vongnes	0	0	0	0	0
	64	37	102	203	28

Répartition des contrôles réalisés en régie et par notre prestataire	
Installations existantes	
Diagnostic / Bon fonctionnement réalisé en régie	0
Diagnostic / Bon fonctionnement réalisé en régie dans le cadre d'une vente	64
Diagnostic / Bon fonctionnement réalisé par SOGEDO	38
Installations neuves ou réhabilités	
Contrôle de conception réalisé en régie	64
Contrôle de bonne exécution des travaux réalisé en régie	37
Instruction des certificats d'urbanisme réalisé en régie	28

Parmi ces contrôles, soixante-quatre l'ont été dans le cadre d'une vente immobilière (lorsque la dernière visite à plus de trois ans), ce qui représente 31 % du nombre total des contrôles. Dans le cadre d'une vente immobilière le délai de mise en conformité est ramené à un an, levier important si l'on veut à terme réduire les non-conformités.

Vingt-huit prescriptions liées à l'instruction des certificats d'urbanisme ou des déclarations préalables ont été réalisées. Il s'agit dans la majorité des cas d'informer les demandeurs sur les modalités à prévoir pour la création d'un assainissement non collectif, dans le cadre d'une nouvelle construction ou lors d'une transaction immobilière (par exemple s'il y a un projet de changement de destination, terrain nu)

Le faible nombre de contrôle de bon fonctionnement est dû à l'arrêt des tournées de bon fonctionnement aux domiciles des usagers durant la période de crise sanitaire du Covid-19.

Pour rappel depuis le 1er janvier 2019, le contrôle périodique suit une périodicité qui dépend des conclusions du diagnostic précédent.

- Tous les 4 ans pour une installation non conforme avec problème de salubrité publique (rejet en milieu superficiel),
- Tous les 6 ans pour une installation non conforme,
- Tous les 10 ans pour une installation conforme ou conforme avec réserves

Animation du programme de subvention : La communauté de communes poursuit le premier programme de réhabilitation attribué en 2017 avec 21 dossiers inscrits.

- 100 % des subventions ont été versées aux usagers, le programme 2017 est soldé.

Pour le second programme attribué en 2018, la communauté de communes a obtenu 23 dossiers éligibles aux subventions sur 50 proposés à l'Agence de l'eau. Le Département de l'Ain poursuit son action et 50 dossiers peuvent être subventionnés.

- 26 % des subventions Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ont été versées aux usagers.
- 24 % Département de l'Ain ont été versées aux usagers ayant achevé les travaux.

En 2019, 20 enveloppes de subventions ont été attribuées par le département de l'Ain. L'agence de l'eau Rhône méditerranée Corse a mis fin à son programme de subvention des réhabilitations d'assainissements non collectif.

Pour rappel : Montant de la subvention de l'agence de l'eau : 3 300 €

Montant de la subvention département de l'Ain : 20 % du montant des travaux HT dans la limite de 7 000 € HT (soit 1 400 € maximum)

Le retrait de l'agence de l'eau rend moins incitatif les programmes de réhabilitation.

2. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (Indicateur D301.3)

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- D'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31 décembre 2020.
- D'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31 décembre 2020.

$$\text{taux de conformité des dispositifs d'assainissement collectif} = \frac{\text{nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité}}{\text{nombre total d'installations contrôlées}} \times 100$$

Le nombre d'installations contrôlées conformes reprend les installations qui ont obtenu un avis conforme et conforme avec réserves pour l'ensemble des contrôles.

Le nombre d'installations contrôlées depuis la création du service reprend les installations contrôlées de 2013 à 2019, les certificats d'urbanisme ou les déclarations préalables ne sont pas pris en compte.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	361	407	500	594	655	690	690
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	939	1014	1367	1723	1815	2040	2079
Taux de conformité en %	38%	40%	37%	34 %	36%	33.8%	33.2%

L'évolution du nombre d'installations et les variations du taux de conformité est lié à l'extension du périmètre de la CCBS (Cf. I.1. 1. *Présentation du territoire desservi*) et un retard sur les contrôles périodiques.

Le pourcentage de conformité sur la collectivité est de 33.2%. Ce pourcentage est malgré tout peu représentatif car les contrôles de conception ainsi que les contrôles d'exécution sont en grande majorité favorables ce qui permet d'augmenter ce taux alors que les contrôles de diagnostic de l'existant et dans le cadre d'une vente ont tendance à faire baisser le taux de conformité au sein de la collectivité.

A titre de comparaison vous trouverez ci-dessous un tableau du taux de conformité moyen en fonction de la taille des collectivités (en nombre d'habitants), ces données sont extraites du dernier *Rapport SISPEA données 2016 France entière* paru en septembre 2019 disponible sur <http://www.services.eaufrance.fr/>

Tableau : Taux moyen de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif contrôlés en fonction de la taille des services, en 2016

Population (nombre d'habitants desservis)	Taux moyen de conformité des dispositifs ANC contrôlés	Population desservie	Nombre de services ayant participé à l'étude
Moins de 1 000	57,9 %	131 332	436
1 000 à 2 500	56,0 %	320 036	185
2 500 à 5 000	55,6 %	781 871	215
Plus de 5 000	61,0 %	5 568 564	370
Rappel moyenne nationale	59,9 %		

3. Tableau récapitulatif d'indicateurs réglementaires

Indicateurs réglementaires	Années			
	2017	2018	2019	2020
Estimation de la population desservie (D301.0)	4335	4304	4304	4 304
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)	100	100	100	100
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)	34,50%	36,10%	33,80%	33.2%

V. Perspectives pour l'année 2021

En 2021, le SPANC de la CCBS mettra en œuvre les actions suivantes :

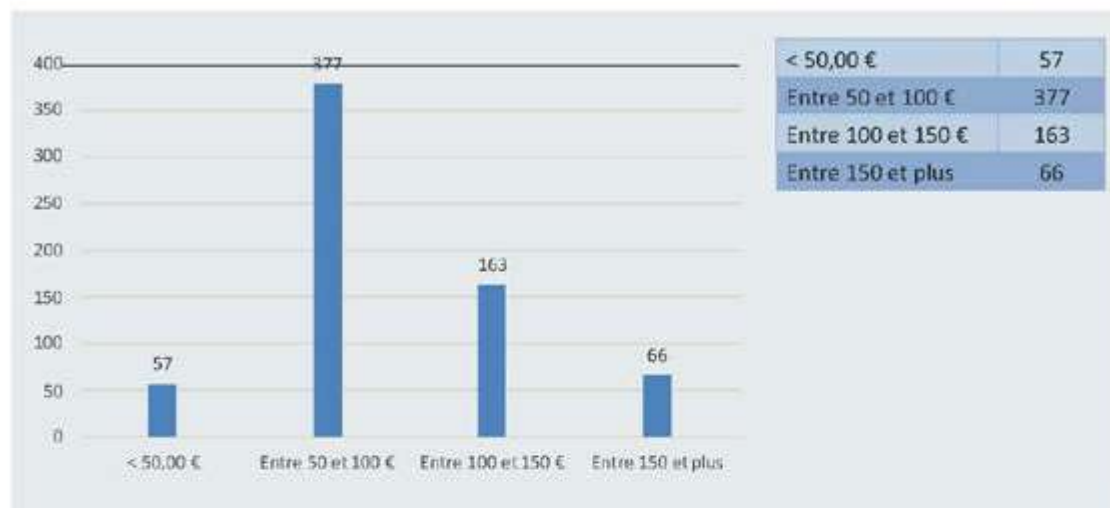
- ✓ Réalisation des contrôles de bon fonctionnement pour les installations existantes dont la dernière visite remonte à plus de 6 ans.
- ✓ Poursuite de l'accompagnement à la réhabilitation
- ✓ Amélioration des supports de communication auprès des usagers
- ✓ Mise à jour des listing usagers
- ✓ Amélioration du taux de visite > travail sur les usagers refusant le contrôle de bon fonctionnement.

Dans un cadre plus général, le transfert des compétences eau potable et assainissement collectif (des communes vers la communauté de commune) est programmé pour le 1er janvier 2022. Le service SPANC sera pleinement associé aux démarches en cours (études préalables au transfert, schémas directeurs communautaires), ce transfert étant susceptible de modifier l'organisation du service et des missions.

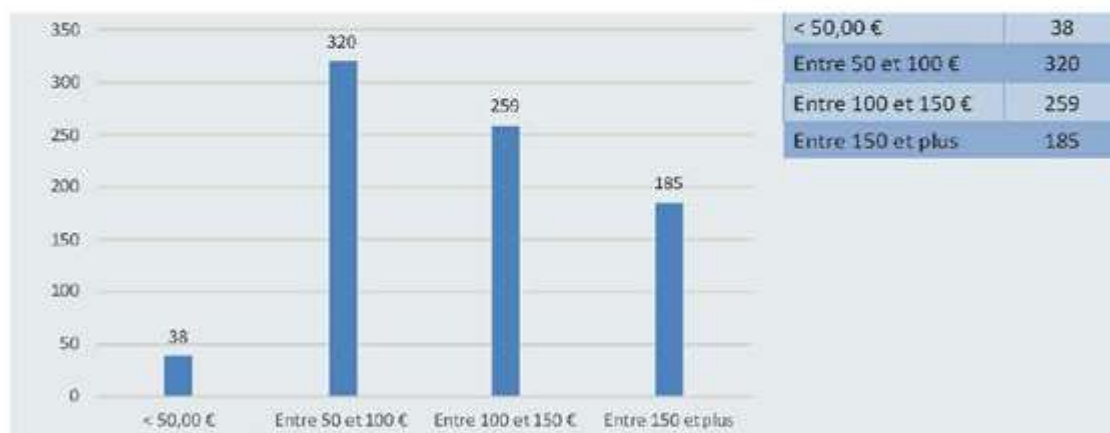
ANNEXE : moyennes nationales des montants des redevances extrait de l'Enquête nationale sur le financement des SPANC Restitution des résultats Juin 2017

Les tableaux représentent le nombre de SPANC en fonction de la fourchette de prix de la redevance facturée après contrôles.

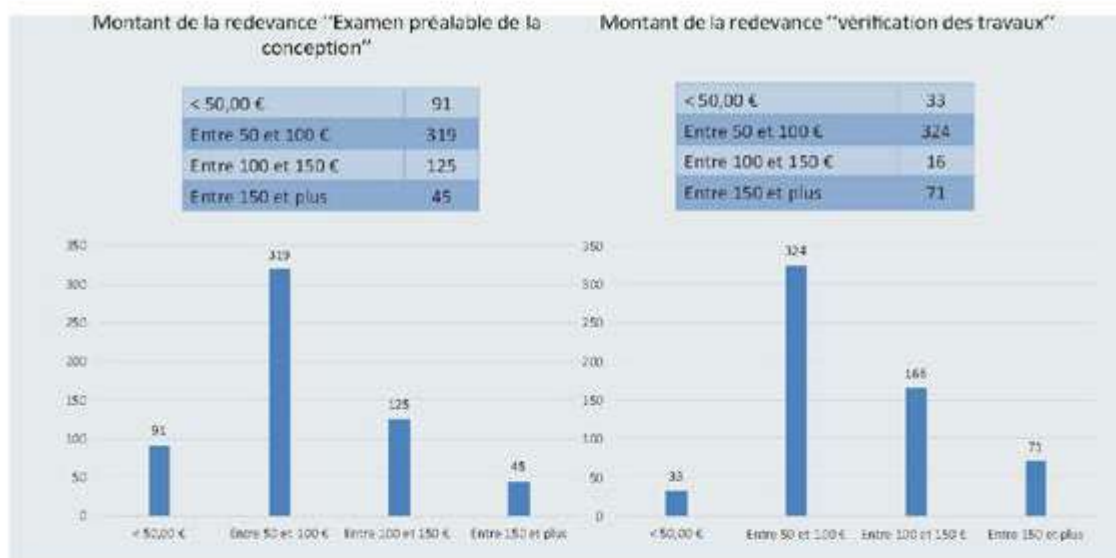
Installations existantes :



Installations existantes dans le cadre d'une vente :



Installations neuves :



Communauté de communes Bugey Sud
 34 Grande Rue - BP3 - 01301 BELLEY Cedex
 Tél. 04 79 81 41 05 / Fax 04 79 81 41 02
accueil@cclubugeysud.com
www.cclubugeysud.com



GLOSSAIRE

A

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement
ADS : Application du Droit du Sol
ADSEA : Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant et de l'Adulte
ALUR : loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué
AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt
APD : Avant Projet Définitif
APS : Avant Projet Sommaire

C

CA3B : Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
CAE : Coopérative d'Activité et d'Emploi
CAF : Capacité d'AutoFinancement
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CAO : Commission d'Appel d'Offres
CAR : Contrat Ambition Région
CCBS : Communauté de Communes Bugey-Sud
CCPA : Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain
CCDSV : Communauté de Communes Dombes Saône Vallée
CFE : Cotisation Foncière des Entreprises
CIID : Commission Intercommunale des Impôts Directs
CLAS : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire
CLECT : Commission Locale de l'Evaluation des Charges Transférées
CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination (gérontologique)
CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CODEV : COnseil de DEveloppement
CODIR : COnsultation de DIRection
COPIL : COnsultation de PILotage

COTECH : COnsultation TECHnique

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CRTE : Contrat de Relance et de Transition Ecologique

CT / CHSCT : Comité Technique / Comité d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de Travail

CU a : Certificat d'Urbanisme informatif

CU b : Certificat d'Urbanisme opérationnel

CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

D

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

DETR : Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux

DP : Déclaration Préalable

DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local

E

ELAN : loi pour l'Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

EPF : Etablissement Public Foncier

ESS : Economie Sociale et Solidaire

ETP : Equivalent Temps Plein

F

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

FPIC : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes

FSL : Fonds de Solidarité Logement

G

GAL : Groupe d'Action Locale

GEMAPI : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

I

IFER : Imposition Forfaitaire des Entreprises et Réseaux

L

LEADER : Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale

M

MOE : Maîtrise d'Œuvre

N

NOTRe : loi pour la Nouvelle Organisation Territoriale de la REpublique

O

OM : Ordures Ménagères

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

ORT : Opération de Revitalisation Territoriale

OT : Office de Tourisme

P

PA : Permis d'Aménager

PAC : Politique Agricole Commune

PC : Permis de Construire

PCA : Plan de Continuité d'Activité

PCAET : Plan Climat-Air-Energie Territorial

PD : Permis de Démolir

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées

PGRE : Plan de Gestion quantitative de la Ressource en Eau

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PMR : Personne à Mobilité Réduite

RH : Ressources Humaines

S

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SCOT : Schéma de COhérence Territorial

SEM : Société d'Economie Mixte

SHR : Syndicat du Haut Rhône

SYDCEHR : SYndicat de Défense Contre les Eaux du Haut-Rhône

SIEA : Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain

SI : Système d'Information

SIG : Système d'Information Géographique

SITOM : Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

T

TAD : Transport A la Demande

TASCOM : TAxe sur les Surfaces COMmerciales

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TF : Taxe Foncière

TFNB : Taxe Foncière Non Bâtie

TH : Taxe d'Habitation

V

VAE : Vélo à Assistance Electrique

VP : Vice-Président

Z

ZA : Zone d'Activité

ZAC : Zone d'Aménagement Concertée





BUGEYSUD

Communauté de communes

ADRESSE POSTALE ET SIÈGE

Communauté de communes Bugey-Sud
34 Grande Rue - BP3 - 01300 BELLEY

ACCUEIL DU PUBLIC

Communauté de communes Bugey-Sud
Ilot Grammont - 46 rue du Lieutenant Argenton - 01300 BELLEY

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00.

CONTACT

Tél. 04 79 81 41 05
Accueil téléphonique de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00.
Mail : accueil@ccbugeysud.com
www.ccbugeysud.com